REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL 1966-1970

Projet soumis à l'Assemblée Nationale

- S O M M A I R E -

Introduction.....Page 1

PREMIERE PARTIE

Les perspectives du Développement

Chapitre I Examen de la situation actuelle.....Page 4
Chapitre II Les conditions du développement.....Page 24
Chapitre III Les orientations générales du développement...Page 37
Chapitre IV Méthodes d'élaboration du Plan.....Page 43

DEUXIEME PARTIE

Les objectifs et équipements sectoriels

Section I - Le développement rural

Chapitre V L'orientation de la production agricole.....Page 50
Chapitre VI La production agricole.....Page 66
Chapitre VII La production forestiere.....Page 157
Chapitre VIII La production animale.....Page 173
Chapitre IX Les pêches.....Page 199
Chapitre X L'hydraulique rurale.....Page 214

Section II - Le développement industriel et commercial

Chapitre XI Les ressources du sous-sol.....Page 226
Chapitre XII L'industrialisation.....Page 236
Chapitre XIII Le tourisme.....Page 253
Chapitre XIV Les commerces et industries de services.....Page 258

Section III - L'infrastructure de communications

Chapitre XV L'infrastructure routière et férrée.....Page 264
Chapitre XVI Les aérodromes.....Page 291
Chapitre XVII Les Postes et Télécommunications.....Page 297

Section IV - Les équipements urbains

Chapitre XVIII L'infrastructure urbaine.....Page 306

./.

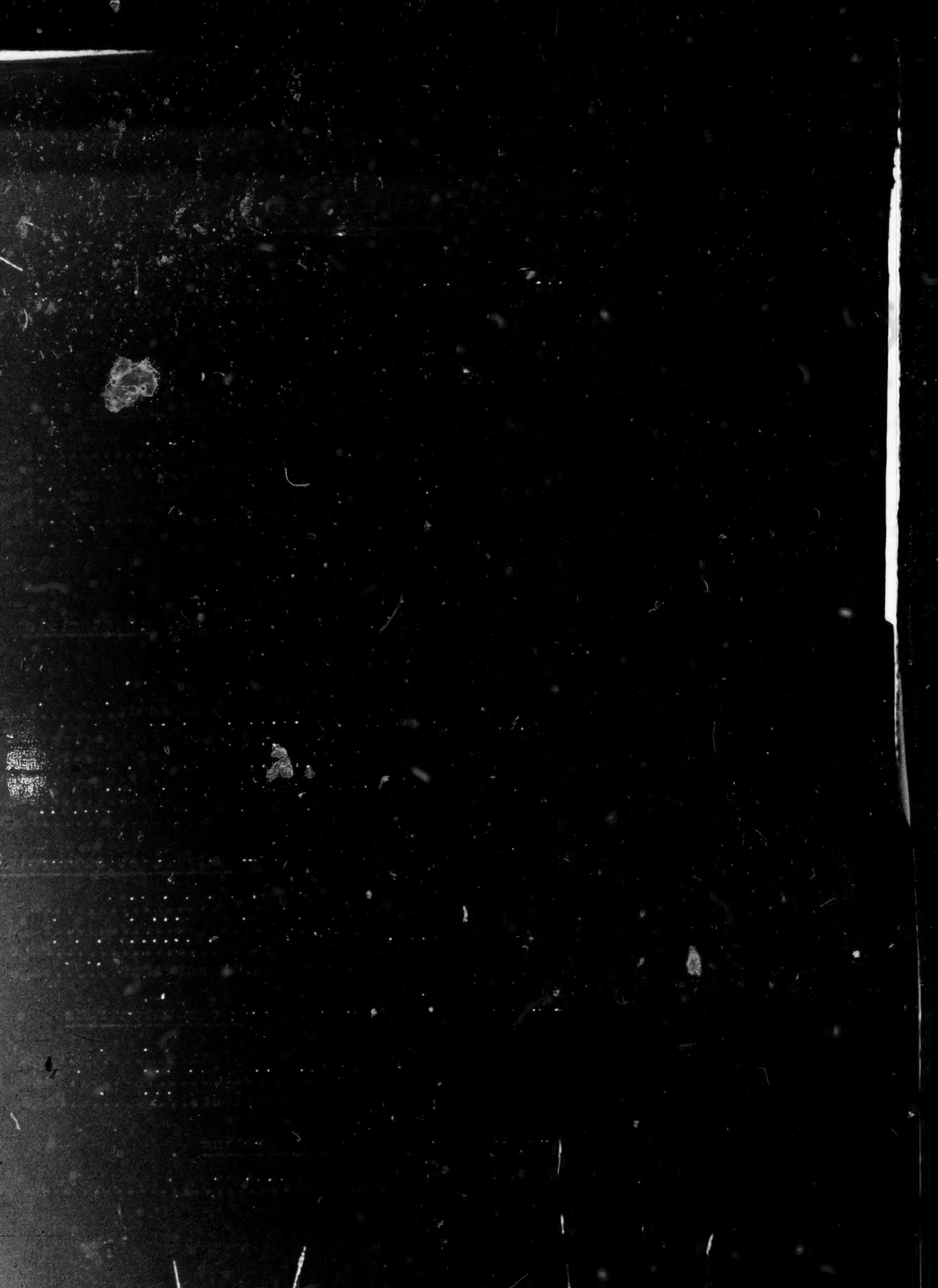

Section V - Le secteur social et administratif

Chapitre XIX L'enseignement primaire.....Page 331
Chapitre XX L'enseignement secondaire.....Page 358
Chapitre XXI L'enseignement technique.....Page 369
Chapitre XXII La Santé publique.....Page 379
Chapitre XXIII La formation civique nationale.....Page 398
Chapitre XXIV Les études socio-économiques et les équipements administratifs.....Page 402
Récapitulation générale des investissements.....Page 408

TROISIEME PARTIE

Moyens et conditions de réalisation

Chapitre XXV Le financement des investissements.....Page 410
Chapitre XXVI L'Etat recteur du développement.....Page 419
Chapitre XXVII Le rôle des finances publiques.....Page 421
Chapitre XXVIII Les structures du développement.....Page 431

CONCLUSION

Les résultats attentus

Chapitre XXIX L'emploi.....Page 455
Chapitre XXX La croissance économique globale.....Page 489

TOUTES LES VALEURS SONT EXPRIMEES EN FRANCS C.F.A.

I N T R O D U C T I O N

L'élaboration du Plan Quinquinnal Dahoméen de développement économique et social pour la période I966 - I970 a débuté au mois de mars I965. Les travaux se sont poursuivis jusqu'au mois d'août I965 sous le contrôle du Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan et avec la participation d'une équipe d'experts mis à la disposition du Gouvernement du Dahomey par le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) de la République Française et par le Fonds Européen du Développement pour l'Outre Mer (FEDON) de la communauté Européenne.

Le présent document constitue le projet de Plan Quinquinnal I966 - I970 soumis à la sanction du Gouvernement et de l'Assemblée Nationale de la République du Dahomey. Il a été rédigé en septembre et octobre I965 conformément aux instructions gouvernementales et aux délibérations des commissions consultatives du Plan.

Les délais impartis pour l'élaboration du Plan ont donc été extrémement courts puisqu'il se sera écoulé moins de huit mois entre le début des travaux et le dépot du projet. Les délibérations de commissions nationales, les propositions des services publics et des organismes privés, les travaux des techniciens et des experts ont été de ce fait inscrits dans un calendrier très serré qui n'a pas toujours permis un examen approfondi de certains projets. Certaines évaluations devront parfois être ajustées en cours d'éxécution. Il n'en reste pas moins que dans l'ensemble les organismes nationaux appelés à participer à l'élaboration du Plan ont su, dans le strict respect des orientations générales fixées par le Gouvernement, discerner l'essentiel de l'accessoire et engager l'économie dahoméenne dans la voie d'un progret cohérent.

I) Contenu et but du Projet de Plan

Les hautes autorités de l'Etat ont voulu que le Dahomey dispose pour la période I966 - I970 d'un instrument adapté de developpement global de l'économie, préparé avec la collaboration des forces vives de la Nation, embrassant tous les espects de la vie économique et social du pays, délibéré par des organismes responsables conscients des impératifs du développement.

./.

Le Plan Quinquinnal est donc bien le résultat d'un labeur national puisque conçu par des nationaux, les techniciens venus de l'extérieur collaborer à cette oeuvre ayant eu pour seule mission de tracer le cadre technique des discussions, d'assurer les cohérences nécessaires, d'harmoniser les propositions des commissions et de mettre en forme les décissions du Gouvernement.

Comme tout plan, celui du Dahomey est le résultat de choix. Les commissions, et après elles le Gouvernement, ont dû choisir, c'est à dire renoncer à certaines opérations souvent utiles au profit d'autres jugées prioritaires.

2) Nécessité et limites d'un plan de développement au Dahomey

Le Dahomey confronté à une situation économique et financière difficile doit faire face en outre aux conséquences d'une très forte poussée démographique. Il lui faut non seulement empêcher la dégradation du niveau de vie des masses rurales, mais engager le pays dans la voie d'un progrès indispensable et rapide. La tendance à la stagnation économique qui se manifeste depuis plusieurs années doit être jugulée dans les meilleurs délais au moyen d'un programme cohérent et limité, susceptible de produire des résultats à court terme. Il s'agit donc de franchir dans le moins de temps possible des étapes que d'autres Etats du tiers monde ont déjà parcourues. Un tel résultat n'est concevable qu'à l'aide d'une action coordonnée et réfléchie qui se concretise sous la forme d'un plan global de développement économique et social.

Compte tenu de l'urgence et des délais impartis pour l'élaboration de ce plan d'une part, compte tenu de l'insuffisance des connaissances fondamentales concernant les échanges, les consommations et la production rurales d'autre part, le Plan Quinquinnal a inévitablement été conçu comme un programme cohérent d'interventions économiques essentielles destinées à éliminer les facteurs de blocage, à réduire certains déséquilibres des choix, à opérer parmi les projets spécifiques susceptibles d'être entrepris, des choix en fonction de leurs exigences et incidences sur les plans financiers et humains. L'ambition de ce travail a donc été volontairement limité dans un souci d'efficacité et de rapidité, Tel quel ce plan a pour but d'assurer en cinq ans la "relance" de l'économie dahoméenne et de remettre de l'ordre dans des structures perturbées par le contexte politique qu'a subi de Dahomey entre novembre 1960 et octobre 1963. Ce contexte politique est d'ailleurs à l'origine de l'echec du Plan Quadriennal établi en 1961, dont les objectifs étendus n'ont pu être réalisés ni même recevoir un commencement d'application. Inadapté à la situation présente du pays, pratiquement abandonné dès sa publication, ce plan 1962 - 65 est maintenant ramplacé par le présent document aux ambitions beaucoup plus

PREMIERE PARTIE

LES PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT

CHAPITRE I er

EXAMEN DE LA SITUATION ACTUELLE.

L'analyse de la situation de départ est le fondement de toute politique de développement. Un inventaire économique sommaire sera donc présenté ici ; des données plus détaillées sont incluses dans les "comptes économiques pour l'année 1963" qui figurent dans une plaquette annexe du présent document.

I - LE CADRE NATUREL

Bande allongée d'une superficié de 112.622 Km^2, le Dahomey s'étend du Nord au Sud sur 700 Km environ, D'Est en Ouest, on ne compte pas plus de 125 Km au Sud, et 325 Km environ dans le Nord.

Il est limité au Sud par l'Océan Atlantique (golfe du Bénin) à l'Ouest par le Togo, au Nord par la Haute Volta et le Niger, à l'Est par le Nigéria. Sur un pourtour de près de 2000 Kms de frontières 750 Kms seulement constituent des limites naturelles (125 Kms de côtes et 625 Kms de rivières).

Les carastéristiques générales du Dahomey sont les suivantes :

- Relief peu mouvementé, sauf dans le massif de l'Atakora (dans le Nord Ouest)

- Cours d'eau à régime irrégulier, avec un débit faible, parfois nul, pendant l'étiage et des crues importantes durant l'hivernage.

- Ressources en eaux souterraines peu importantes sauf dans les bassins sédimentaires du Sud et du Nord Est du pays.

- Climat évoluant du Sud vers le Nord du type tropical semi équatorial au type soudamier.

- Population en pleine expansion, inégalement répartie, concentrée souvent dans des zones surpeuplées tandis que de vastes étendues restent inhabitées.

./.

II. Les données physiques

I.I.I. La climatologie

Du fait de sa configuration allongée du Sud au Nord; le Dahomey est soumis à des climats différents. On distingue schématiquement trois zones climatiques.

a) - Au Sud d'Abomey, un climat de type équatorial présente une forte humidité et une température élevée et constante. L'année y est partagée en quatre saisons - deux saisons de pluies, l'une principale de mars à début juillet avec un maximum en juin, l'autre moins importante de fin septembre à la mi-novembre.- deux saisons sèches : la petite de juillet à septembre, la grande de novembre à mars.

b) - Entre Abomey et Djougou, le climat tropical classique comprend deux saisons, l'une pluvieuse d'avril à octobre, l'autre sèche de novembre à avril.

c) - Le Nord au climat typiquement soudanien, avec des chutes de température la nuit et un degré hygrométrique nettement moins elevé que dans le Sud. Deux saisons rythment l'année : l'une pluvieuse de mai à septembre, l'autre sèche d'octobre à avril. On enregistre de fin novembre à fin février l'apparition d'un vent sec et froid, "l'harmattan" qui souffle du Nord Est et dont l'influence se fait sentir de façon décroissante jusqu'à la côte atlantique.

En outre, la mauvaise répartition des pluies selon les années (variations interannuelles et intermensuelles) aggrave les conditions climatiques et entraine souvent des récoltes déficitaires. A ces difficultés naturelles s'ajoute une pluviométrie relativement faible dans le bas Dahomey ; il est en effet curieux de constater qu'aux deux extrémités Nord et Sud du pays, la pluviométrie annuelle est sensiblement égale en année moyenne et oscille autour de 1000 mm Ce "golfe pluviométrique" qui englobe le bas Dahomey et le bas Togo (où il est corrigé par des chutes de pluies dues au relief) cesse à la frontière du Nigéria dont la bande côtière connaît une pluviométrie dépassant 1300 mm annuellement.

La température moyenne mensuelle varie sur l'ensemble du pays, mais les écarts journaliers, faibles dans le Sud, sont importants dans le Nord où l'insolation est intense et de longue durée. L'humidité relative diminue progressivement en allant de la côte, où l'atmosphère est pratiquement saturée, vers l'intérieur des terres ; il en résulte, qu'inférieure aux précipitations dans le Sud, l'évaporation leur est nettement supérieure dans le Nord où elle atteint parfois une valeur double de celle de la pluviométrie.

./.

I.I.2. Le relief

1121 Configuration générale

Dans son ensemble, le relief est peu tourmenté, mis à part le massif de l'Atakora dont l'altitude varie de 500 à 800 mètres, et se présente sous forme d'ondulations molles et larges séparant de vastes s surfaces planes. On distingue cinq zones géographiques :

- La région côtière, basse et sablonneuse, large de 2 à 5 Kms et limitée au Nord par une série de lagunes en voie de comblement. C'est une zone rectiligne orientée SO - NE. Le réseau des lagunes de Porto Novo reçoit à l'Est le fleuve Ouémé et communique avec la lagune de Lagos (au Nigéria). A l'Ouest la lagune de Ouidah et celle de Grand Popo sont reliées aux lagunes du Togo. Cet ensemble lagunaire communique avec la mer à l'Ouest et à l'Est, mais uniquement en période de crue.

- Un plateau de "terre de barre" au Nord de la zone côtière et dont l'altitude varie de 150 à 200 mètres. Limitée au Nord par les plissements rocheux de Savalou et de Dassa Zoumé, cette zone est traversée entre Allada et Abomey par une dépression marécageuse orientée d'Ouest en Est. Quelques plateaux de moins de 400 mètres d'altitude la parsèment.

- Un plateau silico-argileux (granit et gneiss), compris entre les plissements de Savalon et les contreforts de l'Atakora, dont l'altitude varie entre 250 et 350 mètres. Une forêt clairsemée aux sous-bois rares caractérise cette région.

- Le massif de l'Atakora (500 à 800 mètres), orienté NE - SO présente un relief accidenté. L'Atakora est le chateau d'eau qui alimente les fleuves coulant vers l'Océan et les rivières qui alimentent le Niger. Sa largeur varie de 5 à 80 kms.

- Les plaines du Nord qui descendent progressivement vers le Niger dont le lit est situé à la cote 160 environ. Les terrains y sont fertiles.

1122 Géologie

On distingue des formations cristallines et cristallophyliennes précambriennes, ainsi que des couches sédimentaires moins anciennes.

./.

- Formation cristallines et cristallophylliennes ; on les groupe en trois ensembles : des terrains très métamorphiques (micashistes gneiss, migmatites) abondants au moyen et Nord Dahomey.

des séries moyennement métamorphiques qui constituent l'Atakorien et la région du Nord Ouest du Dahomey.

des granites.

- Formations sédimentaires : Elles couvrent quatre zones :

. A l'extréme Nord Ouest on trouve des terrains probablement primaires du Voltaïen

. Au Nord Est, la région de Kandi est du crétacé supérieur

. L'extrème Nord du Dahomey (près de Gaya).

. L'ensemble du bassin secondaire et tertiaire du bas Dahomey.

1123 Hydrographie

Trois lignes de crêtes principales, dont la plus importante est l'Atakora, déterminent quatre grands bassins versants.

- Au Nord Ouest la Pendjari (200 Kms), partie du bassin versant de la Volta.

- Au Nord et Nord Est, les affluents dahoméens du Niger : la Mekrou (250 Kms), l'Alibori (250 Kms) et la Sota (125 Kms).

- Au centre et au Sud, l'Ouémé, long de 450 Kms et navigable sur 200 Kms qui, de l'Atakora, descend vers le Sud en se divisant en deux branches : la branche occidentale appelée SÔ se jette dans le lac Nokoué près de Cotonou, la branche orientale se jette dans la lagune de Porto Novo. L'Ouémé reçoit le Zou et l'Okpara.

- Au Sud Ouest, le Couffo, long de 125 Kms, alimente le lac Ahémé et débouche dans le réseau lagunaire: en outre le Mono qui prend sa source au Togo, se jette dans la mer à Grand Popo après avoir formé la frontière entre le Togo et le Dahomey.

Tous ces cours d'eau subissent des variations de débit considérables et ont un écoulement faible, parfois nul en étiage. Les variations interannuelles sont très importantes.

./.

1124 Les eaux souterraines

La superficie du Dahomey appartient pour 80 % à des formations cristallines hydrauliquement stériles et imperméables. Quant aux zones sédimentaires, les shistes de la plaine de l'oti semblent stériles du point de vue aquifère, sauf les couches superficielles de faible épaisseur. Les conditions paraissent plus favorables dans les formations du continental intercalaire des régions de Gaya et de Kandi. Enfin le bassin sédimentaire du Sud est plus favorisé : la nappe crétacée est exploitable par forages artésiens dont certains sont jaillissants, une nappe puissante et régulière existe dans le tertiaire continental, l'étroite bande du quaternaire marin renferme une série de nappes étagées.

I2 - Les données démographiques

I.2.I. Ethnies principales

L'implantation actuelle de la population a des causes historiques plus que géographiques.

- Le Bas Dahomey (de la côte jusqu'au Nord d'Abomey) est essentiellement occupé par des populations Adja - Fons qui ont naguère constitué des royaumes fortement structurés (dyrastie d'Allada, royaume de Porto Novo, royaume d'Abomey...) c'est ici que l'on trouve les densités les plus fortes (I25 à 200 habitants au Km2 sur les plateaux de Porto Novo, Sakété et Abomey). Il faut y ajouter les Minas établis entre Ouidah et Anécho (au Togo).

- Le Moyen Dahomey (Ketou, Savé, Savalou) est le domaine des populations d'origine Yoruba, refoulées par les Fons et les Yorubas de Nigéria. Zone tampon entre les royaumes du Nord et du Sud, soumise longtemps aux incursions, l'occupation du sol y est très lâche et suit généralement les axes principaux de circulation.

- Le Nord Ouest abrite des groupements ethniques nombreux et divers, la plupart paléonégritiques, refoulés dans l'Atakora par les conquêtes Baribas. Les groupes les plus caractèristiques sont désignés sous le nom générique de Sombas, connaissent des densités élevées et disposent de techniques agricoles élaborés pour survivre dans une région peu favorisée.

- Le Nord Est est occupé par des groupes soudanais, dont le plus important est celui des Baribas qui a jadis constitué un puissant royaume. Des groupements Pouhls vivent aussi dans cette zone et pratiquent l'élevage. La densité de cette région est de loin la plus faible du Dahomey.

./.

POPULATION RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS EN 1961

REPARTITION PAR

GRANDES REGIONS, SEXE ET GRANDS GROUPES ETHNIQUES

Sources : Enquête démographique 1961 (INSEE - coopération).

GROUPES ETHNIQUES	BROUSSE NORD			BROUSSE SUD			VILLES			ENSEMBLE DAHOMEY		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
PEUHLS.....	13100	13600	26700	100	100	200	100	100	200	13300	13800	27100
DJOUGOUS....	27000	22500	49500	-	-	-	300	600	900	27300	23100	50400
SOMBAS.....	18700	17400	36100	-	-	-	-	-	-	18700	17400	36100
TANGUJETAS..	22300	23100	45400	-	-	-	200	100	300	22500	23200	45700
DENDIS.....	8400	9100	17500	100	100	200	2400	3100	5500	10900	12300	23200
BARIBAS.....	66900	69500	136400	200	200	400	1200	1500	2700	68300	71200	139500
YOROUBAS....	500	500	1000	62500	76000	138500	6700	8500	15200	69700	85000	154700
FONS.....	500	500	1000	116000	137900	253900	14800	17200	32000	131300	155600	286900
GOUNS.....	1000	100	200	51400	60700	112100	11200	13000	24200	62700	73800	136500
ADJAS-QUATCHIS	-	-	-	53200	68200	121400	900	900	1800	54100	69100	123200
AIZOS.....	-	-	-	24600	25800	50400	400	400	700	24900	26200	51100
MINAS-PLAS..	-	-	-	10700	12400	13100	4500	5500	10000	15200	17900	33100
ETHNIES N.D.	100	-	100	300	500	800	1200	400	1600	1600	900	2500
AUTRES.....	5400	4000	9400	800	2000	2800	900	1300	2200	7100	7300	14400
TOTAL.....	163000	160300	323300	319900	383900	703800	44700	52600	97300	527600	596800	1124400

I.2.2. Données de structure

Au Ier Août I963, le Dahomey comptait 2.24I.860 habitant, soit I9,9 habitant au Km2. Cette densité relativement élevée par rapport à l'ensemble de l'Afrique est proche de celle du Togo et du Ghana et nettement inférieure à celle de Nigéria. Mais la population est très inégalement répartie : 60 % de la population occupent I5 % de la surface du sol (Sud, Sud-Est, Sud-Ouest et sous prefecture d'Abomey). Le reste est faiblement peuplé (7 habitant au Km2) à l'exception des montagnes de l'Atakora (30 habitants au Km2 environ).

DEPARTEMENT	POPULATION			SUPERFICIE	DENSITE
	RURALE	URBAINE	TOTAL		
Nord - Est	304.II0	I6.600	320.7I0	5I.000 Km2	6,2 hab/Km2
Nord - Ouest	3I3.820	II.II0	324.930	3I.200 Km2	I0,4 " "
Centre	422.660	3I.650	454.3I0	I8.700 Km2	24,3 " "
Sud - Ouest	307.560	-o-	307.560	3.800 Km2	80,9 " "
Sud	226.930	II9.I40	346.070	3.222 Km2	I07,4 " "
Sud - Est	4I9.720	68.560	488.280	4.700 Km2	I03,9 " "
TOTAL	I.994.800	247.060	2.24I.860	II2.622 Km2	I9,9 " "

Cette population est essentiellement rurale, la population citadine ne représentant que II % de l'ensemble.

La répartition par age de la population indique un pays jeune : 46 % des habitants ont moins de I5 ans et 20 % d'age scolarisable (6 à I3 ans). La population d'age actif (I5 à 59 ans) représente environ 48 % du total ; 84 % des actifs potentiels exerce une activité professionnelle, dont les 9/I0 e vivent directement ou indirectement de la production rurale (y compris les femmes qui se livrent au commerce de détail).

En I96I, la répartition de la population de plus de I5 ans selon l'activité était la suivantes (chiffres arrondis).

./.

Source : Enquête démographique 1961 (INSEE - coopération)

ACTIVITE	EMPLOIS MASCULINS	EMPLOIS FEMININ	TOTAL	%
SECTEUR PRIMAIRE				
Agriculture.....	400.000	92.000	492.000	
Elevage.....	6.000	-	6.000	
Péche.....	14.000	-	14.000	
Chasse-forêts.....	500	-	500	
	420.500	92.000	512.500	45,8
SECTEUR SECONDAIRE				
Artisanat.....	4.500	41.000	45.500	
Industrie et artisanat... moderne	24.000	4.000	28.000	
Bâtiment travaux publics	7.000	200	7.200	
	35.500	45.200	80.700	7,2
SECTEUR TERTIAIRE				
Commerce, Banque, Assurances.....	16.000	297.000	313.000	
Transports.....	6.000	400	6.400	
Services Publics....	12.500	1.500	14.000	
Agents d'affaires, écrivains publics, charlatans.....	1.000	-	1.000	
Professions libérales..	10		10	
	35.510	298.900	334.410	29,9
TOTAL des professionnels classés.....	491.500	436.100	927.600	82,8
Divers non classés...	6.500	-	6.500	0,6
Sans professions.....	26.500	159.500	186.000	16,6
TOTAL GENERAL.....	524.510	595.600	1.120.110	100

./.

L'emploi salarié en I96I était le suivant, dans le secteur moderne :

SALARIES - CHOMEURS

DU SECTEUR MODERNE - ENSEMBLE DAHOMEY - SEXE MASCULIN

Source : Enquête démographique I96I (INSEE-coopération).

	MANOEUVRE ET OUVRIERS	OUVRIERS SPECIALISES CADRES ET EMPLOYES	CHOMEURS	ENSEMBLE
Industrie et artisanat modernes..	3.420	280	750	4.450
Bâtiment et travaux publics.....	3.370	I40	3I0	3.820
Commerce, banque, assurances.....	I.750	2.260	460	4.670
Transports.....	3.3I0	370	460	3.960
Services publics...	4.I50	8.350	3I0	I2.8I0
TOTAL.....	I5.820	II.400	2.290	29.5I0

I.2.3. Données de mouvement

Selon l'enquête citée plus haut.

Taux de natalité : 5,4 %

Taux de mortalité : 2,6 %

Taux de mortalité infantile : II %

Taux d'accroissement naturel : 2,8 % par an.

Le taux de natalité est l'un des plus élevés d'Afrique . Il est plus élevé dans le Sud du Dahomey (5,7 %) que dans le Nord (4,9 %). La mortalité se situe à un niveau moyen pour l'Afrique : elle est beaucoup plus elevée dans le Nord (3 %) et surtout le Nord-Ouest (3,8 %) que dans le Sud (2,6 %) et dans les centres urbains (I,2 %). L'espérance moyenne de vie d'un dahoméen à sa naissance est de 37 ans. Elle n'est que de 33 ans dans le Nord mais s'éleve à 54 ans dans les villes.

./.

Les données conduisent dans leur ensemble à estimer que la population du Dahomey double en 26 ans environ. Toute la vie économique et sociale du pays est dominée et conditionnée par cette explosion démographique ; celle-ci en outre s'aggrave du fait des disparités régionales, les zones les plus denses étant celles où l'accroissement naturel est le plus rapide.

	Nord Ouest	Nord Est	Centre	Sud Ouest	Sud	Sud Est	Villes	Ensemble Dahomey
Population 1961	304.000	290.500	399.000	290.000	214.000	399.500	203.000	2.100.000
Taux d'accroissement naturel	I,6 %	2,3 %	3 %	4 %	3 %	2,5 %	3,5 %	2,8 %
Population 1981	416.000	469.000	732.000	645.000	397.000	657.000	404.000	3.720.000
Supplément par rapport à 1961 (en %)	+ 37 %	+ 58 %	+ 81 %	+ 119 %	+ 81 %	+ 64 %	+ 99 %	+ 77 %

D'ici 1970 la population évoluera comme suit :

DEPARTEMENT	1967			1970		
	Rurale	Urbaine	Total	Rurale	Urbaine	Total
NORD EST	333.060	22.050	355.110	356.600	26.180	382.780
NORD OUEST	334.410	14.450	348.860	350.690	16.360	367.050
CENTRE	475.700	42.170	517.870	519.830	49.450	569.280
SUD OUEST	346.160	-o-	346.160	378.260	-o-	378.260
SUD	255.410	138.800	394.210	279.090	156.780	435.870
SUD EST	463.280	78.670	541.950	498.940	87.230	586.170
TOTAL	2.208.020	296.140	2.504.160	2.383.410	336.000	2.719.410

On trouvera en annexe les prévisions démographiques par sous-préfectures pour la période quinquennale du Plan.

II - LE CADRE ECONOMIQUE

2I. Inventaire sommaire des équipements

L'analyse dans ce domaine ne peut dépasser l'évaluation approximative à leur valeur de remplacement des biens d'équipement existant du Ier août 1965.

2.I.I. Infrastructure de transport et parcs

- Réseau routier et pistes	50	Milliards	de	frs CFA
- Port de Cotonou	8	"	"	"
- Réseau férroviaire	I2	"	"	"
- Imfrastructure aérienne	3	"	"	"
Total infrastructure...	73	Milliards	de	frs CFA
- Parc automobile				
o3500 véhicules particuliers	2	"	"	"
o5000 véhicules utilitaires	6	"	"	"
- Parc férroviaire	5	"	"	"
Total parc.....	I3	Millards	de	frs CFA

2.I.2. Batiments

- Constructions modernes	30	Milliards	de	frs CFA
- Logements traditionnels	8	"	"	"
Total bâtiments.....	38	Milliards	de	frs CFA

2.I.3. Aménagements foncier

- Puits, digues, barrages ruraux	2	"	"	"
- Assainissement, adductions d'eau distribution électrique urbaines	I0	"	"	"
Total aménagements fonciers..	I2	Milliards	de	frs CFA

./.

2.I.4. Equipements industriels et artisanaux

- Matériels et outillage I4 Milliards CFA

2.I.5. Récapitulation

L'ensemble des équipements de la République du Dahomey en Août I965 peut être estimé approximativement à I50 Milliards CFA, dont 70 % appartient au secteur public.

22. La situation économique

L'analyse des productions, essentiellement rurales, fait l'objet de développements dans les chapitres du présent ouvrages consacrés aux investissements sectoriels. En outre tous détails complémentaires utiles peuvent être trouvés dans l'annexe "comptes économiques I963 du Dahomey". On se contente donc içi d'indications relatives aux tendances générales de l'économie nationale.

.2.2.I. La production nationale.

Une certaine stagnation caractérise l'évolution de la situation depuis une dizaine d'années ; on constate dans ce domaine la superposition de deux phénomènes : l'instabilité de productions commerçialisées et une tendance à la stagnation des quantités produites, malgré le rapide accroissement de la population

Principales productions rurales en I963 (chiffres arrondis)

- Productions végétales

Produits vivrièrs

Manioc	5I2.000	Tonnes
Igname	450.000	"
Maïs	200.000	"
Sorgho	60.000	"
Patate	33.000	"
Haricots	23.000	"
Taro	I8.000	"
Petit mil	6.000	"
Fonio	2.000	"
Voandzou	2.000	"

./.

Produits vivrièrs et industriels

Palmier à huile (régimes)	577.000	Tonnes
Noix de coco	I7.000	"
Arachide (en coque)	29.000	"

Produits industriels

Coton (graine)	5.000	"
Café	I.000	"
Tabac	I.000	"

Produits de cueillète

Karité	7.0 0	Tonnes

Produits fruitiers et maraîchers

Produits maraîchers	7.000	Tonnes
Agrumes	20.000	"
Bananes	I0.000	"
Mangues	I0.000	"
Ananas	3.000	"

- Productions animales (en tonnes de viande)

Bovins	5.000	Tonnes
Ovins caprins	3.000	"
Porcins	4.000	"
Volailles	5.000	"
Gibiers	6.000	

Produits de la pêche

Pêche maritime	6.000	Tonnes
Pêche lagunaire	I9.000	"
Pêche fluviale	5.000	"

- Productions forestières

Bois de feu	2.242.000	Stères
Charbon de bois	I.200	Tonnes
Bois de service	225.000.000	m3
Bois d'oeuvre	25.000	m3
Bois pour akadja	670.000	Fagots de 30 Kgs

./.

Evolution des Productions commercialisées en tonnage (base I00 en I956)

PRODUITS	I957	I958	I959	I960	I96I	I962	I963
PALMISTES	83	II0	93	II4	9I	83	99
HUILE DE PALME	85	92,5	82,5	I05	90	87,5	90
ARACHIDE DECORTIQU.	II9	I28	30	I29,5	I04	33	53
KA'ITE	I96	I66,5	254,5	60,5	2II	I87	69
COTON FIBRE	67,5	I5I	I48,5	209	258,5	I08	277
CANE	84	40	II6	73,5	I74	I46	83,5
TABAC	79	I00,5	48	I38	I70	209	228

Deux productions qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus, le ricin et le copra, ont, malgré un rythme très irrégulier, retrouvé en I963 leur niveau de I956. Parmi les productions figurant dans le tableau, seuls le coton et le tabac ont connu une expansion notable.

Toutes les autres quantités commercialisées se trouvent en I963, à un niveau de I0 à 50 % inférieur à celui qu'ells avaient atteint en I956.

Cette décroissance résulte de la conjonction d'un ensemble de causes : veillissement des plantations, épuisement des sols, augmentatio de l'auto consommation sous l'effet de la croissance de la population, organisation défectueuse des circuits commerciaux, désaffection des paysans découragés par la baisse des rendements et la faiblesse des revenus obtenus...etc...

La production animale reste insuffisante pour combler le déficit en viande bovine. 500.000 bovins, 900.000 ovins et caprins, 300.000 porcins composent le troupeau dahoméan.

La production forestière oblige le Dahomey à importer 2000 m3 de bois de sciage annuellement.

La pêche en lagune est pratiquée dans le Sud par environ 40.000 pêcheurs ; la production annuelle des eaux saumâtres est estimée à I9.000 tonnes de poisson frais.

./.

A la limite Nord du pays, le fleuve Niger constitue un bief interessant pour la pêche avec une production annuelle estimée à 5.000 tonnes. Enfin la pêche maritime commence à se développer : la région littorale, exploitée par environ 5.000 pêcheurs utilisant 500 pirogues et quelques chalutiers, produit 6.000 tonnes de poisson frais par an. Le plateau continental est en cours d'exploitation systématique en vue de développer la pêche maritime.

Tel est l'essentiel du panorama économique national. Les industries existantes, à quelques exceptions près (brasserie notamment) reposent presque exclusivement sur la transformation des productions rurales, soit pour l'exportation (huileries de palme ou de palmiste, usines d'égrenage de coton...etc...) soit pour la consommation locale (nombreuses installations artisanales villageoises utilisant des moto-décortiqueuses).

Enfin le secteur tertiaire, relativement développé, transporte et vend les produits du cru soit aux consommateurs locaux soit en vue de l'exportation ; en échange :) procure aux paysans quelques produits d'importation de première nécessité (notamment les tissus et les articles de ménage).

Economie rurale dominée par la culture des oléagineux, économie de subsistance d'une population à faible niveau de vie et à croissance rapide, économie où le secteur secondaire peu développé est cantonné à la transformation des productions agricoles. Telles sont les caractéristiques principales de la production nationale.

2.2.2. Le commerce extérieur

Concurremment avec la diminution des surplus exploitables de productions agricoles, la pression croissante de la demande de biens de consommation de la part des classes sociales privilégiées (fonctionnaires, commerçants) constitue un facteur constant de détérioration. Bien qu'elle induise une expansion du secteur commercial et des values fiscales, elle déséquilibre la balance des paiements et place finalement le Dahomey dans une situation difficile vis à vis de l'extérieur.

Commerce extérieur (en tonnage)

	I960	I96I	I962	I963	I964
Importations (en milliers de tonnes	I9I.938	I57.578	I59.538	I80.079	I7I.29I
Exportations (en milliers de tonnes	I07.8II	94.493	75.00I	83.299	89.789
Volume total (en milliers de tonnes	299.749	252.07I	234.539	263.378	26I.080

Commerce extérieur (en valeur) en frs courants

	I950	I958	I959	I960	I96I	I962	I963	I964
Exportations (en milliards de frs CFA	2,233	3,37I	2,833	4,5I3	3,579	2,699	3,I54	3,254
Importations (en milliards de frs CFA	2,I37	4,329	4,335	7,643	6,269	6,627	8,249	7,762
Balance (en milliards de frs CFA)	+0,096	-0,958	-I,502	-3,I30	-2,690	-3,928	-5,095	-4,508
Taux de couverture des importations par les exportations	I0I %	78 %	65 %	59 %	57 %	4I %	38 %	42 %

./.

IMPORTATIONS 1960 ET 1963

PRODUITS	1960 Quantité en 10^3 T.	1960 Valeurs en 10^6 f.CFA	1960 % de valeur	1963 Quantité en 10^3 T.	1963 Valeurs en 10^6 f.CFA	1963 % en V	Indice 1963 / 1960 = 100 en tonnage	Indice 1963 / 1960 = 100 en val.
BIENS DE CONSOMMATION	34.122	I.372	I7,9	33.368	I.55I	I8,8	98	II3
ALIMENTAIRE								
Dont								
Farines	3.3I0	III	I,4	3.25I	II0	I,4	98	99
Sucres	6.I88	33I	4,3	8.008	372	4,5	I29	II2
Boissons	3.042	2I9	2,9	3.468	282	3,4	II4	I29
BIENS DE CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	74.055	3.578	46,8	57.975	4.092	49,6	78	II4
Dont								
Tissus et filés	I.449	806	I0,6	2.032	.4I3	I7,I	I40	I75
Produits pétroliers	55.437	74I	9,6	43.682	500	6,0	78	67
Automobiles part;	696	274	3,6	622	263	3,2	89	96
Tabacs & cigarettes	343	I62	2,I	4I5	270	3,3	I2I	I67
BIENS D'EQUIPEMENTS	83.76I	2.693	35,3	88.736	2.606	3I,6	I06	97
Dont								
Bois	I.367	I7	0,2	3.886	55	0,7	284	323
Ciment et Liants	62.985	295	3,9	66.977	33I	4,0	I06	II2
Camions et tracteurs	998	3I8	4,2	666	227	2,8	67	7I
Fers et métaux communs	I4.04I	826	I0,8	II.736	65I	7,9	83	79
Matériel électrique	487	220	2,9	258	88	I,I	53	40
Machines et appareils	8I0	322	4,2	73I	399	4,8	90	I24
TOTAL.....	I9I.938	7.643	I00	I80.079	8.249	I00	94	I08

Ces tableaux traduisent :

- Une diminution en volume des exportations et des importations.

- La dégradation des termes de l'échange au détriment du Dahomey, la valeur des importations progressant de I % entre I960 et I964 malgré une diminution en volume de I0,8 % et la valeur des exportations diminuant de 27,9 % alors qu'en volume elles ne baissent que de I6,7 % pendant la même période.

- Le fléchissement des exportations par tête d'habitant. La même constatation peut être faite pour les importations, du fait de la diminution du pouvoir d'achat des paysans ; cette baisse serait encore plus sensible si le calcul ne portait que sur les biens de consommation.

- Le retour accéléré à l'économie de subsistance chez les populations rurales. Cela fait apparaître le clivage entre les économies à forme urbaine maintenues "ouvertes" de façon artificielles par le haut niveau de vie des classes privilégiées et l'économie rurale qui se replie sur elle même puisqu'elle dégage de moins en moins de surplus exportables.

- La vulnérabilité d'une économie axée sur un groupe unique de produits, puisque les oléagineux representent 84 % en valeur des exportations dahoméennes en I964 dont 7I % pour les produits du palmier.

- L'importance relative des importations de biens de consommation dont la part passe de 64,8 % en I960 à 63,4 % en I963.

Les biens d'équipement voient au contraire pendant la même période leur importance relative décroître de 35,2 % à 3I,6 %.

La croissance spéctaculaire des importations de boissons, de tabacs, de sucre, de fils et tissus de coton est imputable aux populations urbaines dont les revenus, directement ou indirectement alimentés par la dépense publique ont profité depuis l'indépendance d'une aisance artificielle. Ce qui n'a été possible qu'au prix d'un endettement important de l'Etat qui a servi à alimenter la consommation importée au détriment de l'investissement.

./.

23. Les Finances Publiques

Finances publiques et économie entretiennent des rapports complexes ; la dépense publique à des effets économique et le prélévement fiscal s'opére sur le revenu national. Au Dahomey, le prélévement fiscal s'applique à un revenu national d'un niveau très modeste et s'exerce principalement sur les résultats de l'activité de la population rurale. L'imposition de la population urbaine apparaît en réalité comme la récupération par l'Etat d'une fraction du revenu qu'il lui distribue par le canal de la dépense publique. Ce phénoméne de ponction opéré sur le revenu national a été en partie masqué par le fait que grâce à l'aide extérieure et à son endettement, l'Etat a distribué entre 1960 et 1964 des revenus supérieurs aux ressources qu'il prélevait.

Il n'en reste pas moins que la base économique du Dahomey étant quasi exclusivement agricole, c'est sur elle que repose finalement tout le poids des finances publiques.

Exécution du budget de fonctionnement depuis 1957

ANNEE	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
1957	2.966.660.782	2.831.835.486	+ 134.825.296
1958	3.658.824.717	3.539.060.082	+ 119.764.635
1959	5.200.813.894	5.440.386.353	- 239.572.459
1960	5.280.028.274	5.550.709.563	- 270.681.289
1961	4.610.165.529	5.775.227.120	- 1.165.061.591
1962	5.485.843.296	6.077.224.954	- 591.381.658
1963	6.480.507.304	6.722.191.288	- 241.683.984

2.3 I. Evolution des recettes (en millions de frs CFA)

ANNEE	PREVISIONS BUDGETAIRES	DROITS CONSTATES	RECOUVREMENTS			
			Ressources propres	(1)	Contribu. extérieure	Total
1959	5.659,5	5.515,6	3.739,1	68%	1461,7	5.200,8
1960	5.762,0	5.542,8	4.380,0	79%	900	5.280,0
1961	6.337,6	4.953,0	4.153,2	84%	457	4.610,1
1962	6.310,2	6.085,6	4.485,8	74%	1000	5.485,8
1963	6.688,2	7.460,8	5.288,5	71%	1190	6.480,5
1964	7.153,5	7.306,0	5.323,6	73%	750	6.073,6

(1) Ressources propres in % of droits constatés

./.

Les contributions extérieures, essentiellement la subvention française d'équilibre, ont diminué de près de 50 % depuis I959.

Les ressources propres ont augmenté de 50 % entre I959 et I964.

Les 3/4 des ressources propres proviennent des impôts et taxes indirectes, notamment des droits à l'importation.

2.3.2. Evolution des dépenses

Si l'on considére maintenant la structure des dépenses publiques (tableau ci-après, des prévisions de dépenses pour I963 et I964), il apparaît que les dépenses de personnel représentent à elles seules près des 2/3 du budget et que leur montant est nettement supérieur en I964 au total des ressources fiscales proprement dites. Cet état de fait pèse lourdement sur les finances publiques et a été à l'origine des récentes mesures adoptées par le Gouvernement en vue de réduire les traitements publics.

Structure des prévisions de dépenses de l'Etat (..
(en millions de frs CFA)

Nomenclature	I963		I964	
	Montant	%	Montant	%
Dette publique	I20	I,7	54	0,7
Dépenses de personnel	3.5I7	52,3	4.589	64,2
Dépenses de matériel	I.I35	I6,9	977	I3,7
Dépenses communes	203	3,0	I99	2,8
Travaux d'entretien	283	4,0	290	4,I
Interventions publiques	I.304	I9,3	888	I2,4
Divers	I88	2,8	I50	2,I
Total	6.750	I00,0	7.I47	I00,0

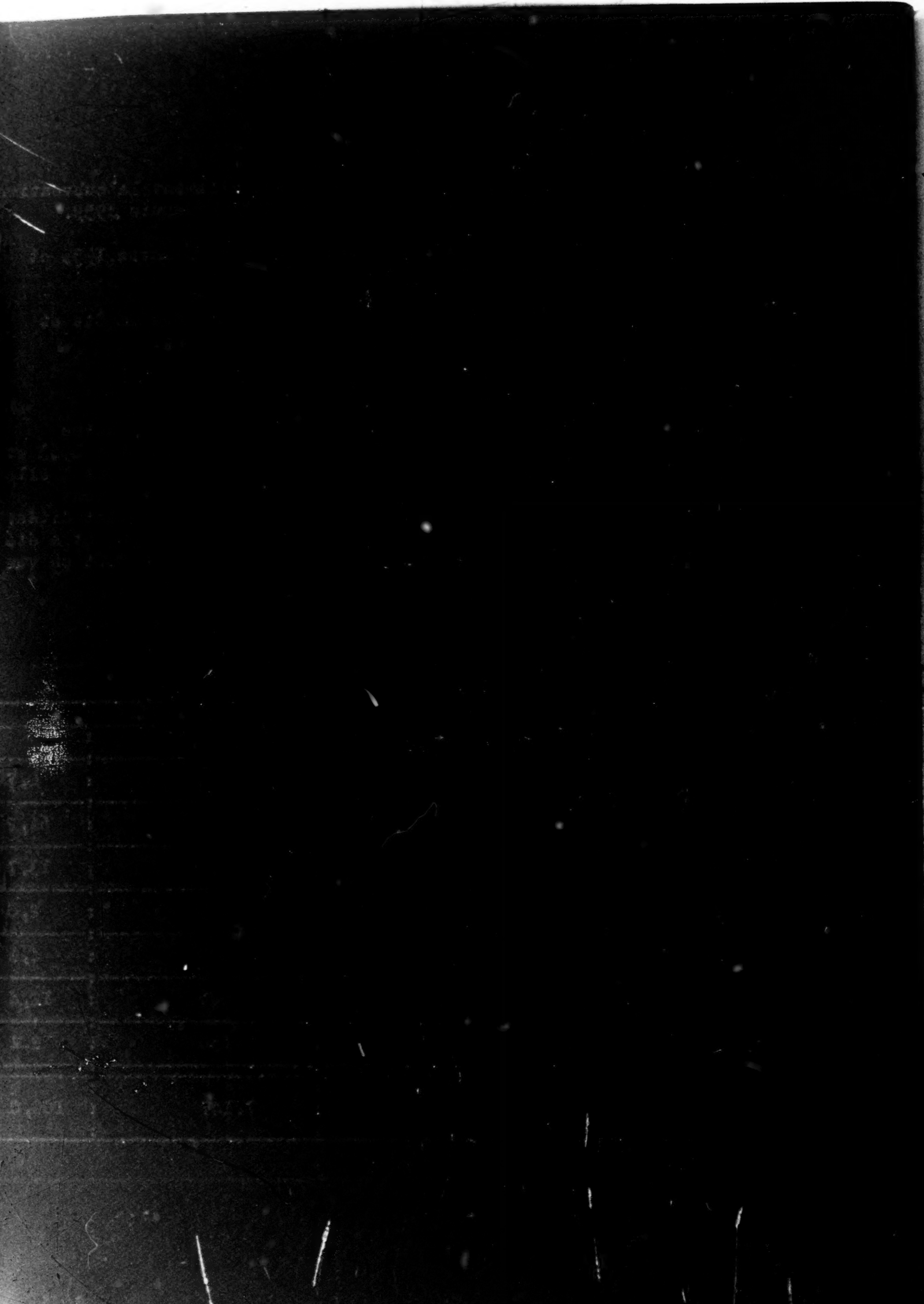

CHAPITRE II

LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT

A la suite de l'analyse de la situation actuelle, il convient d'isoler les facteurs qui bloquent ou retardent le développement économique et de discerner les facteurs favorables. Cet examen permettra de déboucher sur les objectifs fondamentaux du Plan et de justifier les orientations générales adoptées par le Gouvernement.

I - LES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT

II. Les difficultés financières

La situation des finances publiques commande rigoureusement l'avenir économique du pays. Les déficits budgetaires cumulés depuis plusieurs années ont considérablement accru le passif exigible et les difficultés financières de l'Etat. Dans ce contexte financier préoccupant, les finances publiques ne peuvent être utilisées au développement économique national puisque :

- L'Etat ne peut distraire une part, même modique, de ses ressources pour la consacrer à des investissementsproductifs.

- Les investissements publics effectués sur aide étrangère ne peuvent fonctionner normalement ou être convenablement entretenus au frais du budget national, ce qui revient à perdre le bénéfice économique d'investissements devenant inopérants.

- L'Etat, dont le rôle moteur dans le développement économique est caractéristique, n'a qu'une faible capacité d'endettement et ne parvient pas à attirer les capitaux extérieurs indispensables à la réalisation de projets importants.

Le Gouvernement et l'ensemble des autorités nationales sont parfaitement conscients de ces difficultés et considèrent que l'assainissement progressif et rapide des finances publiques constitue une préalable et une condition du développement économique. Leur objectif est à la fois d'assurer l'équilibre du budget national de fonctionnement, la prise en charge normale par ce budget des charges de fonctionnement des investissements publics nécessaires, la participation de l'Etat dahoméen au développement national par la création d'un budget d'équipement important.

D'ores et déjà des mesures importantes et draconiennes ont été prises en vue d'une part de réduire le train de vie de l'Etat et les dépenses budgétaires, d'autre part, d'accroître les ressources financières de l'Etat.

./.

I2. Les conditions naturelles

Les conditions de sol, la pluviométrie, les potentialités du sous-sol constituent un obstacle à un développement rapide de l'économie nationale.

Dans le Sud, la pluviométrie permet deux récoltes annuelles : mais la bande côtière sableuse exclue les cultures rentables. La "terre de barre" du Sud Dahomey est épuisée par le manque de repos ; la densité de la population oblige à abandonner les méthodes ancestrales de culture basées sur une reconstitution de la fertilité des sols par une jachère de plusieurs années. Les terres que l'on ne laisse plus en repos assez longtemps s'épuisent rapidement et produisent de moins en moins.

Certaines cultures, dont celle du palmier à huile, base de l'économie locale, celle du cocotier, du cafeier et du cacaoyer sont à la limite des conditions climatiques normales. Cette situation tient surtout à l'insuffisance et à l'irrégularité saisonnière et inter-annuelle des précipitations pluviométriques. Le développement de ces cultures ne sera pas possible partout, mais devra être subordonné à des conditions minimales d'apport d'eau ou d'irrigation. Ces conditions augmenteront le coût des opérations productives et, les rendements étant relativement limités par les conditions climatiques peu favorables, diminueront la rentabilité des investissements éventuels ou la rémunération des producteurs.

L'irrigularité des cours d'eau et leur faible débit d'étiage exigent de coûteux travaux pour pallier le manque d'eau. La climatologie constitue donc un handicap sérieux au développement des cultures essentielles du Sud Dahomey.

Dans le centre et le Nord Dahomey, les conditions climatiques ne permettent qu'une seule récolte. La sécheresse qui dure de 5 à 8 mois limite les spéculations possibles et le manque prouvé d'eaux souterraines en quantité suffisante ne permet pas de compenser l'insuffisance des précipitations.

Enfin et surtout, les prospections menées jusqu'à présent n'ont pas encore permis de trouver dans le sous-sol dahoméen des richesses abondantes. Seul le gisement de calcaire situé dans la région de Pobé est susceptible , sous réserve d'analyses complémentaires et d'essais de micro-exploitation, de permettre la création d'une cimenterie.

./.

Bien que le progrés économique rapide soit souvent favorisé par la création d'un important secteur industriel, le developpement du Dahomey reste donc subordonné pour l'essentiel à l'essor, forcement lent et soumis à de nombreux aléas physiques, des productions rurales dont beaucoup se trouvent dans des conditions moins favorables que dans les pays voisins.

I3. L'explosion démographique

La croissance rapide de la population (2,8 % par an) accentuée dans les zones denses du Sud et du Moyen Dahomey (4 % par an dans le Mono, 3 % dans le Centre et le département du Sud) stérilise en quelque sorte une masse importante d'investissements qui n'ont pour effet que d'empêcher la dégradation du niveau de vie. La progression du revenu moyen par tête exige donc une masse considérable d'investissements.

Cette accélération de la croissance démographique explique aussi l'augmentation des consommations locales et la diminution des surplus exportables. La dégradation du volume des productions commercialisées sur le marché intérieur et à l'exportation en découle. C'est ainsi que le programme, actuellement en cours d'exécution, des plantations de palmeraies artificielles par son extension modique et les délais d'entrée en production, ne suffira pas pour empêcher au cours des prochaines années, en dépit des lourds investissements déjà consentis la stagnation des exportations.

Enfin l'augmentation de la population dans le Sud a pour conséquence le manque de terres qui commence à se faire sentir et l'épuisement des sols surcultivés.

Ce déséquilibre démographique est fondamental. L'allongement de la durée moyenne de vie et la fécondité extréme des Dahoméens vont accroître la charge, déjà lourde, qui pèse sur la population active (moins de la moitié de la population totale).

I4. La faible technicité des paysans dahoméens

Généralement peu instruits, ne disposant que d'un outillage rudimentaire, ils ignorent la fumure, les procédés de lutte phytosanitaire ou de conservation des récoltes, pratiquent essentiellement la culture manuelle à l'exclusion de la culture attelée ou la moto culture. Leurs faibles revenus monétaires leur interdisent d'ailleurs tout investissement conduisant à la modernisation de l'agriculture. L'épargne paysanne est quasi-nulle.

./.

Les rendements sont donc faibles et stagnants. Le manque de terre, les conditions climatiques médiocres ne permettent souvent pas d'envisager l'extension des surfaces cultivées. La conversion de l'agriculture itinérante en agriculture sédentairisée est donc devenue une nécessité et doit se fonder sur l'accroissement des rendements par la modification et la modernisation de techniques.

Cette véritable révolution dont la réalisation sera longue, alors que le temps presse, exige de lourds investissements (engrais, encadrement, travaux de génie rural) que le paysan et l'Etat dahoméen est incapable de financer.

L'effort nécessaire sera moins ingrat si le considérable effort de scolarisation du Dahomey est axé sur la préparation à la vie rurale active des jeunes au lieu d'être entièrement orienté vers la production des cadres moyens et supérieurs pourvus d'une culture générale mais sans formation professionnelle. Les structures scolaires dahoméennes aboutissent actuellement à produire un cadre supérieur (bachelier) et quatre cadres moyens (breveté) pour 100 enfants scolarisés dont 90 ne dépassent pas le cycle primaire, or tout est conçu en fonction de ces cadres, alors que tout devrait être axé sur les 90 jeunes qui plus tard devront rejoindre une vie rurale productrive dont l'école cherche, en fait, à les éloigner et en vue de laquelle elle ne leur donne aucune formation théorique et pratique.

Une condition essentielle des investissements dans le secteur productif rural devra donc être de les subordonner à la reconversion totale des structures, des programmes et des méthodes scolaires en vue de faire de l'enseignement dahoméen une préparation réelle à la vie professionnelle rurale, destin de la très grande majorité des enfants dahoméens pour encore de longues années.

L'augmentation de la productivité du travail paysan passe par la formation des producteurs ruraux, la création d'une élite rurale relayant l'action de l'encadrement technique, l'adaptation des structures scolaires aux impératifs du développement économique dahoméen.

I5. <u>La mauvaise organisation des circuits commerciaux</u>

Une nuée d'intermédiaires, de revendeurs et surtout de revendeuses, le quasi monopole des grandes sociétés étrangères d'export-import qui "font" les prix ont pour conséquence.

./.

- Le faible prix d'achat des produits au stade de la production.

- La cherté des prix de ventes au détail dans les villages ruraux.

Le paysan est deux fois grugé car il supporte, en définitive, le poids intégral de la fiscalité à l'exportation comme à l'importation et les bénéfices souvent substantiels des nombreux maillons de la chaine commerciale d'achat et de distribution.

Les distances, les difficultés de transport et l'état médiocre de l'infrastructure routière justifient certes des écarts de prix à l'achat comme à la vente entre le Sud et le Nord. Mais ces facteurs inévitables de hausse des prix n'expliquent qu'une faible part des marges considérables prélevées par le secteur tertiaire.

L'organisation et la simplification des circuits commerciaux constituent une condition de l'élevation du niveau de vie du paysan et de son ardeur au travail. Cette oeuvre est délicate car les mécanismes commerciaux doivent être maniés avec précaution, faute de quoi leur déréglement peut produire des effets économiques désastreux. L'extension du secteur commercial d'Etat à coté du secteur privé, le contrôle rigoureux des activité commerciales privées, la limitation des marges, l'action nuancée en vue de réduire les intermédiaires, sont des mesures souhaitables dans ce domaine.

I6. <u>L'inadaptation et le faible rendement des services publics</u>

En I964, on comptait I8.000 fonctionnaires et agents des services publics nationaux, départementaux, communaux ou des organismes para publics.

En I960, ils étaient I2.000. Ces effectifs pléthoriques sont surtout concentrés dans les administrations centrales partiellement vouées à l'auto gestion.

Pourtant les compétences techniques des fonctionnaires des administrations centrales sont généralement convenables pour faire face à leurs tâches et le nombres des agents étrangers d'Assistance technique est largement suffisant.

Le médiocre rendement des services centraux est encore aggravé par :

- La répartitions des services entre Cotonou et Porto Novo ; la plupart des Ministères ont des services dans les deux villes et cette dualité est causes de lenteurs, de pertes de temps et de documents, de frais supplémentaires de fonctionnement.

./.

- L'organisation défectueuse de certains départements ministériels : cloisonnements innoportuns, chevauchement de compétences, inadaptation des structures, mauvaise répartition des tâches.

Les circonscriptions territoriales au contraire sont sous-administrées. Les fonctionnaires y sont insuffisemment nombreux et ecrasés de travail. Le manque de personnel et de moyens matériels, les crédits insuffisants dont ils disposent, diminuent grandement leur efficacité. leur obstination au travail et leur zèle n'en sont que plus louables ; s'ils disposaient d'un minimum de moyens, ils feraient un excellent travail, encore que la coordination entre les services locaux laisse parfois à désirer.

Cette inadaption des services publics, pourtant excessivement coûteux a de graves conséquences pour la mise en vigueur d'un programme de développement. L'aide étrangère est parfois mal utilisée, la capacité d'absorbtion des crédits d'équipement reste limitée et les travaux sont exécutés avec des retards considérables. C'est ainsi que le Dahomey n'a réussi jusqu'ici à consommer que le tiers des crédits FED mis à sa disposition par le Fonds Européen entre 1960 et 1964. Une intensification de l'aide étrangère, souhaitable par ailleurs, doit, en l'état actuel de l'organisation administrative, s'accompagner d'une réforme des structures administratives portant notamment sur les points suivants :

- Décongestion des services centraux et renforcement des moyens humains et matériels des circonscriptions administratives.

- Allégement des effectifs de l'assistance technique dans un certain nombre de secteurs et meilleure intégration des agents maintenus en place dans les structures locales.

Structuration et extension des organismes rattachés à

La Présidence du Conseil, centre nerveux de l'Administration nationale.

- Réforme et réorientation des structures et des compétences du Ministère du Développement rural, dont le rôle est fondamental pour le développement économique.

- Organisation d'un Secrétariat général au plan auprès de la Présidence du Conseil, définition de ses structures et de ses compétences, mise à sa disposition des moyens d'action indispensables à sa tâche prioritaire.

- Renforcement des services fiscaux (direction des impôts, direction du trésor) en personnel compétent, en vue de les mettre à même d'émettre et de recouvrer sans faiblesse les créances de l'Etat et dont la perception effective est vitale pour le redressement financier.

./.

Tels sont les facteurs essentiels qui bloquent le développement Ce ne sont pas les seuls ; on pourrait encore citer le comportement des populations (régionalisme, manque d'esprit national et patriotique), l'insuffisance de l'infrastructure de communication (routes et pistes, de collecte et de desserte), l'inadaptation du régime foncier rural dans le Sud et le Moyen Dahomey, l'exode rural et la rapidité de la croissance deCotonou (sous-emploi, chomâge), le retour au Dahomey au cours des cinq derrières années des dahoméens exprlsés d'autres Etats africains et dont la réintégration en surnombre dans une économie stagnante pose de redoutables problèmes, la dégradation des termmes de l'échange au détriment des pays sous-développés fournisseurs de matières premières et importateurs de produits finis. Ce dernier point mérite qu'on s'y arrête un instant car la tendance à la baisse du prix des produits exportés et à la hausse des prix des biens importés semble se poursuivre. Elle oblige l'économie africaine à un effort supplémentaire pour compenser les pertes consécutives à cette dégradation de termes de l'échange et constitue un sérieux handicap pour le développement des économies agricoles. Elle a aussi pour conséquence de diminuer en fait le volume net de l'aide extérieure (en dépit de la politique de contingents et de soutien de prix pratiquée par la France et les pays de la Communauté Européenne) et de prolonger la dépendance économique des Etats africains. Ajoutée aux sur bénéfices réalisés par les grandes sociétés étrangères d'import-export et au privilége de fait de transport des sociétés étrangères de navigation, l'évolution défavorable au Dahomey des termes de l'échange constitue un prélevement sur le revenu national dont la valeur diminue considérablement celle de l'aide extérieure.

II -- LES ATOUTS DU DEVELOPPEMENT

Les facteurs de production les plus importants au DAHOMEY sont les hommes, la terre, l'eau et les capitaux.

- L'évolution démographique contraindra dans un avenir assez proche les paysans à modifier radicalement leurs techniques de production et à passer au stade de la culture intensive. Pour adopter ces nouvelles techniques, le DAHOMEY, pour peu q'une politique sérieuse de planification des ressources humaines soit appliquée, pourra disposer d'ici quelques années des cadres et des producteurs formés dont le pays a besoin.

- Les terres cultivables ne manquent pas dans le Nord et le Centre DAHOMEY, sans aménagements particuliers. Dans le Sud DAHOMEY, au prix d'aménagements parfois importants, la récupération et la mise en valeur d'abondantes et riches surfaces sont possibles. Enfin une meilleure exploitation des terres actuellement très occupermettre, dans le cadre des réformes foncières à étudier, d'augmenter sensiblement le niveau des productions.

Quant au sous-sol national, il a déjà révélé d'intéressants gisements de calcaire, de fer, de marbre, de gypse pour ne signaler que les plus connus. Il faut maintenant songer a en tirer parti en poussant aussi loin que possible la transformation sur places des matières premières extraites.

- La pluviomètrie est irrégulière au DAHOMEY et a des répercussions considérables sur le niveau des productions. L'eau est en fait un facteur relativement rare et l'utilisation optimale des ressources hydrauliques de surface comme souterraines constitue une nécessité tant pour la mise en valeur des terres que pour la satisfaction des besoins humains et du bétail. L'irrigation de vastes zones inutilisées (PONO, OUEME) représente une carte maîtresse du développement à long terme au DAHOMEY.

- Les capitaux, pour contribuer au développement national doivent être suffisants et utilisés dans les secteurs productifs. Les masses de financement extérieurs et l'épargne nationale sont suffisantes au cours des cinq prochaines années pour assurer une croissance économique raisonnable si elle sont orientées vers des opérations productives cohérentes.

./.

2.I. Les potentialités naturelles

Pour accroître les productions et les revenus, il existe au DAHOMEY de sérieuses possibilités :

- Augmenter les quantités produites de produits ruraux animaux vivriers et d'exportation par accroissement des surfaces cultivées et amélioration des rendements.

- Diversifier les cultures et les productions, en vue de produire une gamme plus étendue de produits, réduire l'influence des aléas climatiques et diminuer les importations.

- Transformer sur place les matières premières exportées en vue de produire des produits élaborés soit pour la consommation locale soit pour l'exportation.

- Utiliser des ressources encore inexploitées du sol comme du sous-sol pour créer des nouveaux secteurs économiques débouchant sur l'industrialisation.

2.1.1. Augmenter les productions

En matière agricole, de vastes possibilités existent en ce qui concerne le palmier à huile, le coton, l'arachide, le tabac pour ne citer que les produits les plus importants. Des efforts intéressants ont déjà été faits dans ce domaine qu'il y a lieu à l'avenir d'amplifier et de systématiser en vue de développer le potentiel d'exportation. Les cultures vivrières sont également susceptibles de progrès considérables par l'amélioration des rendements encore médiocres dans la plupart des cas. Un meilleur encadrement, de meilleures façons culturales, l'introduction de variété plus adaptées et plus productives; les techniques d'assolement sont les moyens d'aboutir au résultat recherché.

Une intéressante extension de l'élevage est possible. Dans le Nord notamment l'élevage bénéficie de conditions naturelles favorables aux bovins ; la lutte systématique contre les endémies et épidemies bovines, l'introduction de races trypano-tolérantes, une meilleure exploitation du bétail, la conquête de nouveaux pâturages permettraient une sensible augmentation de la production de viande. Il en va de même pour les ovins et caprins, pour les porcins dont l'accroissement on nombre et en qualité permettrait d'améliorer rapidement le niveau des consommations nationales. Enfin la production d'oeufs et de volailles est déjà en plein développement

./.

2.1.2. Diversifier les productions

Outre le développement des plantations de palmiers à huile, le DAHOMEY a la possibilité d'accroître sensiblement ses productions cotonière, arachière, caféière et tabacole. La culture de la canne à sucre est également envisageable dans un proche avenir ainsi que l'introduction de nouvelles cultures industrielles (jute par exemple) ou autres (soja, cultures maraîchères...etc...).

La pêche maritime offre des possibilités intéressantes pour la satisfaction des besoins croissants de la population. La reforestation est en pleine réalisation et les plantations de teck, de filaos, d'anacardiers s'acclimatent bien dans certaines zones privilégiées.

2.1.3. Fabriquer des produits élaborés

La création d'huileries de palme et de palmistes, l'utilisation des tourteaux ou leur exportation sont d'ores et déjà en plein développement. L'adjonction d'une huilerie d'arachide sera possible d'ici quelques années. Une sucrerie permettra, une fois implantée la canne à sucre sur des surfaces suffisantes, de satisfaire la consommation nationale. La création dans un proche avenir d'un complexe textile utilisant le coton produit au DAHOMEY aurait une valeur exemplaire en matière d'industrialisation. L'accroissement de la production fruitière pourra déboucher plus tard sur des installations industrielles intéressantes.

2.1.4. Utiliser des ressources nouvelles

Outre l'implantation de la canne à sucre, l'aménagement de vastes périmètres irrigués, (vallées du OUONO et de l'OUEME) permettrait la culture du riz de la banane, de nouvelles fibres textiles, toutes productions destinées à la fois à satisfaire la consommation locale ou à être exportées après une transformation industrielle plus ou moins poussée.

L'exploitation du gisement de calcaire recemment inventorié peut déboucher sur la création d'une cimenterie qui, dans certaines conditions de rentabilité, pourrait à la fois satisfaire le marché national et conquérir des marchés extérieurs africains.

Ce rapide tour d'horizon, qui ne prétend pas à l'exhaustivité permet d'entrevoir l'utilisation systématique et cohérente des intéressantes potentialités naturelles du sol et du sous-sol national.

./.

2.2. L'amélioration des techniques rurales

- La présence au DAHOMEY d'un certain nombre d'organismes spécialisés d'intervention productive (SATEC, BDPA, CFDT, SEDAGRI, CIDR...etc...) peut assurer un encadrement technique satisfaisant des paysans, en attendant la formation en nombre suffisant des cadres nationaux indispensables et la création de sociétés régionales de développement rural. Les cadres techniques de ces sociétés ont acquis une expérience précieuse du terrain et des conditions de production, la formation d'encadreurs ruraux dahoméens en nombre suffisant a déjà été entreprise ; ce sont là des facteurs susceptibles d'accroître sensiblement les productions, de faire évoluer rapidement des techniques paysannes, d'améliorer les conditions de commercialisation des produits, de susciter des organismes ruraux adaptés (mutuelles, coopératives...etc...).

- L 'action des organismes spécialisés de recherche agronomique (IRHO, IRCT, IRAT, ORSTOM) peut permettre une amélioration rapide du niveau desproductions rurales. La recherche est actuellement très en avance, par rapport à la situation actuelle de l'agriculture dahoméenne. Des progrès considérables sont réalisables progressivement sans coûts ni efforts excessifs, en utilisant un matériel végétal amélioré et des méthodes adéquates. Pour faire passer les résultats de la recherche dans la pratique agricole courante, la courroie de transmission entre chercheurs et cultivateurs est constituée par une bonne organisation de l'encadrement rural, tâche à laquelle les organismes d'intervention précités sont normalement préparés.

2.3. Le niveau de la scolarisation constitué une atout précieux du développement dans la mesure où les structures scolaires seront réorientées en fonction des impératifs économiques. Le taux de scolarisation est relativement élevé et la soif d'apprendre générale. Encore que des disparités régionales importantes diminuent les effets positifs de la scolarisation, il reste évident que l'impact scolaire est actuellement suffisant pour que l'école, si elle est convenablement utilisée, devienne un outil essentiel de formation et d'éducation des masses rurales, un moyen de production adapté de cadres ruraux, un centre de préparation à la vie productiverurale et d'initiation aux techniques modernisées. Une fois précisés les moyens techniques et économiques du développement agricole, il reste à amener les masses paysannes à les appliquer progressivement. Un système scolaire adéquat peut y contribuer puissamment en s'adaptant aux réalités du milieu rural.

2.4. L'infrastructure de communications existante présente certes des lacunes, notamment dans le secteur des pistes rurales de collecte et de desserte des zones productives, lacunes qui freinent la production et les échanges. Mais dans l'ensemble le DAHOMEY dispose d'ores et déjà d'une infrastructure principale relativement développée et suffisante pour écouler le trafic prévisible au cours des prochaines années.

- Le réseau se routes inter Etats et de routes nationales, partiellement bitumé a une capacité de transport amplement suffisante pour faire face au développement prévisible de la production et des échanges intérieurs ou extérieurs. Cette adaptation du réseau routier à ses fonctions n'est limitée que par un manque d'entretien fâcheux auquel il importe de mettre fin.

- Le chemin de fer COTONOU - PARAKOU, prolongé par une route bitumée constitué un axe de pénétration vers le NIGER et le Nord DAHOMEY suffisant pour écouler le trafic prévisible.

- Le DAHOMEY est pourvu depuis cette année d'un port en eau profonde à COTONOU capable de manier un volume de marchandises, plus que double du volume actuel.

- Enfin, l'infrastructure aérienne, avec notamment l'aérodrome de COTONOU ouvert au trafic lourd des quadri-réacteurs, est globalement suffisant pour faire face aux besoins.

L'infrastructure dahoméenne est donc bien conçue pour remplir les tâches qui lui incombent et ne constitue nullement, pour l'essentiel, un obstacle au développement de la production nationale.

2.5. La volonté gouvernementale

Le Gouvernement a conscience de l'acuité du problème économique et est décidé à agir en vue de :

- redresser les finances publiques.
- reformer les structures administratives pour les adapter aux tâches prioritaires du développement.
- donner la priorité au développement du potentiel productif national, rural et industriel
- réduire le déficit du commerce extérieur

Cette volonté clairement exprimée et récemment concrétisée par de premières mesures d'austérité commence déjà à porter ses fruits et à se traduire par :

- Une meilleure adaptation des structures administratives et la création d'organismes propres à favoriser le développement (secrétariat général au Plan, structures départementales du développement rural).

./.

- L'extinction progressive du déficit du budget national

- L'affectation d'un volome de crédits plus considérable à l'équipement

- L'amélioration de l'entretien du patrimoine national (routes, ponts, bâtiments...etc...).

- L'encadrement politique des masses nationales et leur information économique

- Le développement de l'esprit civique et du sentiment national dans les classes sociales privilégiées.

- La prise de conscience par les cadres nationaux des réalités économiques

- La définition d'une politique cohérente de formation des cadrs de l'Etat en fonction des besoins du développement économique

- L'amélioration des conditions de vie des plus déshérités, c'est à dire des masses paysannes

- Le renforcement et la consolidation de l'assise politique et de l'autorité du gouvernement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Il s'agit là d'un atout primordial, car le développement exige une volonté opiniâtre de l'ensemble de la Nation sous une direction. Les orientations concrétes du gouvernement en la matière assurent l'unité et la vigueur nécessairr au progrès national ainsi que la collaboration indispensable des sources extérieures de financement convaincues de l'utilité économique de leurs contributions financières.

Dans l'ensemble il existe donc des possibilités évidentes de développement économique qui permettent de surmonter concrétement les obstacles qui barrent la route du progrès. On doit pourtant à la vérité de dire que ces perspectives favorables indeniables exigeront un effort cohérent, ingrat, persévérent pour remettre de l'ordre dans une situation économique médiocre et engager progressivement le pays dans la voie du progrès économique, générateur de l'amélioration des revenus individuels.

CHAPITRE III

LES ORIENTATIONS GENERALES DU PLAN QUINQUINNAL

Le libre jeu des forces économiques ne suffit pas à assurer le développement économique national et risque même d'agrandir le fossé entre le Dahomey et les nations en pleine croissance. Le plan a pour but d'engager le pays dans la voie d'un progrès rapide et nécessaire, en donnant satisfaction aux besoins de la nation en fonction des moyens disponibles ; la planification a donc pour meilleur justification qu'elle accélère le progrès puisqu'elle permet d'agir avec une efficacité accrue sur les conditions économiques et sociales déterminantes pour l'avenir du pays. Les ressources dont disposera le Dahomey étant limitées, un choix s'impose entre les différents besoins.

Les cinq années qui se sont écoulées depuis l'indépendance ont permis à l'Etat dahoméen de mettre en place les institutions essentielles à l'exercice de sa souveraineté interne et externe. Il lui faut maintenant aborder une phase nouvelle de la construction Nationale destinée à :

- Parfaire l'indépendance nationale en liquidant les sujetions qui existent encore sur le plan financier et économique.

- Accroître la production nationale à un rythme plus rapide que celui de la croissance démographique, en vue d'améliorer le niveau de vie des masses.

- Préparer les bases d'une troisième étape (à partir de 1971) qui sera celle d'une croissance accélérée permettant de combler le retard de l'économie nationale par rapport aux économies des pays déjà engagées dans cette voie.

Desces objectifs essentiels découlent les orientations générales du Plan.

./.

I - PREMIER OBJECTIF : PARFAIRE L'INDEPENDANCE

II. Sur le plan financier

Il s'agit de réaliser progressivement, et au plus tard en 1968, l'équilibre du budget national de fonctionnement de telle sorte que les dépenses budgétaires soient entièrement couvertes par les ressources propres de l'Etat. Deux méthodes seront utilisées, concurremment.

- Accroissement de ressources par la réforme de la fiscalité, la répression draconnienne de la fraude fiscale, la création de nouvelles activités économiques génératrices de ressources fiscales.

- Compression de dépenses ce qui implique une politique générale de rigueur et d'austérité ainsi que la réduction sensible des dépenses de personnel. Cette politique d'austérité devra pourtant être selective, et ne plus exclure l'augmentation de certaines dépenses, notamment les dépenses d'entretien du patrimoine immobilier de l'Etat.

Il importe en outre que le pays dégage des ressources suffisantes pour alimenter le Fonds d'Investissement National, en vue de completer avec la souplesse necessaire les grandes interventions dont le financement sera demandé aux concours financiers extérieurs.

Enfin la situation exige une consolidation à moyen terme de la dette exigible de l'Etat et l'octroi d'un prêt à long terme permettant de désinteresser les créanciers de la puissance publique.

Cette série de mesures, dont certaines sont d'ores et déjà entrées en vigueur, aura pour résultat de rétablir le crédit de l'Etat et la confiance des capitaux extérieurs en la solvabilité de l'Etat. Ce résultat doit être impérativement atteint puisque, ainsi qu'on le verra plus loin, l'essentiel du financement du Plan incombera à à des concours financiers extérieurs.

12. Sur le plan commercial

La réduction sensible du déficit de la balance commerciale diminuera la sujetion économique qui est, dans la situation présente du commerce mondial, le lot commun des pays du Tiers monde fournisseurs de matières premières et importateurs de produits finis. Compte tenu de la tendance persistante à la dégradation des termes de l'échange (baisse des prix de matières premières, hausse des prix des produits finis), la réalisation de cet objectif implique un accroissement sérieux tant en volume qu'en valeur des exportations et une compression sévère du volume des importations de biens de consommation.

./.

I3. Sur le plan des hommes

C'est encore de la compétence de cadres et de spécialistes étrangers que dépend pour une part non négligeable le fonctionnement des services publics à caractère technique et surtout celui du secteur économique moderne. Le Dahomey pourvu d'une cohorte impressionnante de diplomés doit donc concevoir une politique rigoureuse de formation et d'orientation en fonction des prévisions d'emploi, de manière à substituer progressivement des cadres nationaux compétents au personnel étranger.

D'autre part, indépendemment de la sujetion que constitue un tel état de fait, une part importante des salaires distribués aux agents étrangers est transférée à l'extérieur et échappe par conséquent au revenu national.

Il convient donc dans ce domaine :

- de recenser méthodiquement les besoins en cadres et spécialistes des diverses disciplines à tous les nivaux et dans tous les secteurs, en fonction d'une part de la situation actuelle, d'autre part de l'évolution prévisible au cours des prochaines années, compte tenu bien entendu d'une perspective de relève progressive de l'assistance technique étrangère.

- d'entreprendre systématiquement la formation des cadres nationaux

- d'affecter effectivement chacun des spécialistes ainsi formés aux tâches pour lesquelles il aura été préparé.

II - DEUXIEME OBJECTIF : ACCROITRE RAPIDEMENT LA PRODUCTION NATIONALE.

Dans ce domaine il s'agit :

- de relever le niveau de vie des masses, essentiellement rurales

- d'augmenter le volume des productions exportables

- de diversifier la gamme des productions rurales et d'installer des unités de production industrielle.

Les orientations suivantes ont été retenues pour aboutir au résultat recherché.

./.

21. Réalisation d'un programme d'études générales destinées à :

- completer les connaissances concernant les potentialités naturelles du pays

- apporter une meilleure connaissance des hommes, de leurs comportements économiques et des structures

22. La réalisation de programmes sectoriels de production intéréssant d'abord le secteur rural qui bénéficie d'une priorité absolue et le secteur industriel qui sera axé sur la transformation des productions rurales et l'utilisation des ressources naturelles du pays

Pour ce faire, on se propose :

- de développer par accroissement des rendements et accessoirement des surfaces le volume des productions vivrières, animales et forestières.

- d'introduire des cultures nouvelles en vue de diversifier l'économie, d'alimenter des industries de transformation, de favoriser les exportations, de réduire les importations.

- de créer des structures adaptées de développement régional, d'encadrement technique du secteur productif rural, de crédit agricole et de commercialisation.

- d'orienter les services publics vers la tâche prioritaire du développement économique.

- d'implanter sur le sol national des complexes industriels rentables

- de consentir de lourds investissements d'infrastructure permettant d'améliorer les échanges intérieurs et extérieurs, de débloquer les zones productives actuellement isolées, d'évacuer les produits agricoles et industriels.

23. Affectation de l'essentiel des ressources financières prévisibles au développement de la production et de l'infrastructure directement productive.

Des objectifs par produits ont été fixés en matière agricole et des opérations-chocs seront menées dans des zones de développement rural prioritaire en vue d'atteindre rapidement ces objectifs qui portent à la fois sur le court, le moyen et le long terme.

./.

Un programme cohérent d'investissements "d'accompagnement" dans le domaine de l'infrastructure productive (voies de communication hydraulique...oct...) a été établi.

24. Limitation au minimum incompressible des investissements dans le secteur social et administratif.

Les investissements consentis dans ce secteur entrainent de lourdes charges de fonctionnement qui grèvent le budget national dont le fardeau est déjà très pesant. Dans ces conditions, il a été décidé de limiter au minimum compatible avec la développement du secteur productif les investissements :

- sociaux (enssignement, santé, information...etc...)
- dits de "souveraineté" (administration générale, et territoriale, affaires étrangères, services de sécurité et forces armées...etc...).

On s'efforcera dans ce domaine d'améliorer la situation par une meilleure utilisation des équipements existants et du personnel en service et par une réorientation des structures et des missions dévolues à ces secteurs en vue de les faire participer à la tâche prioritaire du développement de la production nationale.

III - TROISIEME OBJECTIF : PREPARER LE PROGRES A LONG TERME, COMPTE TENU DES POTENTIALITES NATURELLES.

Cette option conduit à envisager :

- un programme d'études portant sur les points suivants :

o les richesses du sous sol en terminant la prospection déjà entreprise

o les aménagements régionaux exigeant d'importants investissements : Bassin du Mono, Bassin de l'Ouémé

o la vocation et l'utilisation des sols : établissements de cartes pédologiques détaillées, recherche agronomiques, essais variétaux et méthodes culturales optimales, reforestation, aménagement des structures foncières

o la régénération des sols dans les zones surpeuplées : région de Porto Novo, région de Tangiéta et Boukombé

o les transferts éventuels de populations des régions surpeuplées vers les zones libres

./.

o l'infrastructure urbaine, compte tenu des prévisions d'immigrations urbaines, notamment à Cotonou : eau, électrification, assainissement, voierie, urbanisme, construction immobilière et politique foncière, financement et gestion des équipements collectifs urbains, scolarisation, santé publique.

o les objectifs à long terme de productions rurales, y compris les zônes d'implantation et la définition des moyens nécessaires palmier à huile, coton, arachide, tabac, produits vivrièrs, ainsi que les perspectives d'industrialisation en découlant.

o l'impact du progrès technique sur les mentalités individuelles et les structures sociales traditionnelles en milieu paysans les effets sociologiques et économiques de cette évolution, l'utilisation de ce processus évolutif pour accélerer le progrès économique.

- Un programme quantifié à long terme, par région, de plantations de palmeraies à huile selectionnées, de plantations de canne à sucre, d'extension de la riziculture en vue de l'exportation dans l'ouest africain, de cultures du coton, d'extension de la tabaculture, d'introduction de plantes vivrières et industrielles nouvelles en fonction de l'évolution privisible des marchès étrangers (bananes jute, agrumes, maraîchage, soja...etc...), de développement forestier (teck, anacardier, filaos, eucalyptus, essences nouvelles)

- un programme réaliste et concret de coopération avec les pays voisins, en vue de créer des marchés élargis de consommation justifiant l'implantation d'équipements industriels rentables et d'infrastructures communes (barrages hydro-électriques, réseaux férrés, routiers et aériens...etc...), d'harmoniser les politiques économiques, commerciales et douanières, de créer des structures administratives communes et d'alléger la charge de la souveraineté nationale.

- l'étude des perspectives d'emploi à long terme, des besoins qualitatifs et quantitatifs de formation par secteurs d'activités et par niveaux de qualification, en vue de renoncer avant 1975 à l'assistance technique étrangère dans tous les domaines et de fournir des emplois en nombre suffisant aux nombreuses cohortes de diplomés dahoméens.

CHAPITRE IV

METHODES D'ELABORATION DU PLAN

Planifier c'est choisir, ces choix sont d'autant plus diffic que le volume des besoins excède notablement celui des moyens.

La planification fait certes appel à un certain nombre de techniques, mais ne saurait pour autant être l'oeuvre exclusive de techniciens. Elle nécessite en effet autre chose que l'utilisation des techniques statistiques et économiques et doit être conçue pour les hommes en fonction de leurs besoins et de leurs possibilités.

Elle est donc essentiellement une oeuvre collective nationale impliquant, sous l'autorité des organismes politiques responsables, un dialogue permanent entre une "cellule technique" d'une part (Direction du Plan) et d'autre part :

- Les divers services et organismes publics et para-publics tant administratifs que techniques,

- Le secteur privé (commerce, industrie, "services...),

- Les représentants qualifiés de la population (élus, Parti, syndicats, administrations départementales).

L'élaboration du Plan comporte schématiquement trois phases successives :

- Une phase technique préparatoire où le role prépondérant appartient à une cellule technique d'économistes chargés de ressembler les projets et de construire le cadre économique global dans lequel s'inscriront les discussions ultérieures. La construction du cadre économique est lui-même déterminé en fonction des facteurs limitants, des potentialités naturelles et des orientations générales fixées par le pouvoir politique.

- Une phase de discussions qui se déroulent au sein de commissions et qui a pour objet d'établir un dialogue entre :

./.

o Les représentants de la population et des diverses catégories d'intérêts qui exposent les beoins ressentis

o Les représentants des services et organismes publics et privés demandeurs de moyens qui exposent les "projets" envisagés pour satisfaire ces besoins.

o Les représentants des services et organismes chargés de prévoir les moyens financiers et humains susceptibles d'aboutir à la réalisation des "projets" présentés.

- Une phase d'arbitrage et de décision qui est le fait des hautes autorités politiques de l'Etat, éclairés par la phase de discussion au sein des commissions.

Le gouvernement par une série d'arrêtes du chef du gouvernemer en date du 23 avril 1965 a crée les commissions suivantes appelées à éclairer les décisions gouvernementales.

1) Six commissions départementales, dites "des besoins".

Elles ont exprimé les besoins des populations qui ont été examinés, selon un ordre rigoureux de priorité respectant impérativement les objectifs fixés pour la période du plan.

2) Une commission horizontale dite "Commission des Moyens" son rôle était de :

- faire le point tant des possibilités actuelles que des perspectives à court terme (1966-1967) et moyen terme (1966-1970) des moyens financiers et humains,

- prévoir les adaptations nécessaires, y compris par des réformes de structures, pour aboutir au plein emploi de ces moyens compte tenu des besoins et des objectifs.

Cette commission qui comprenait des représentants des service financiers, de la Fonction Publique, du Travail, de l'Education Nationale, des organismes bancaires et de crédit a ainsi pu définir les critères de selection des investissements tenant aux facteurs limitants (perspectives budjétaires, volume du financement prévisible, charges de fonctionnement des investissements, ect...).

3) Des commissions verticales dites "des objectifs"

./.

Pour éviter la juxtaposition de projets classés uniquement par "servicesé qui aurait rendu long et difficile le travail ultérieur de synthèse, il a été jugé préférable de créer des commissions à compétence plus étendue débouchant sur une première étape de synthèse.

Ces commissions étaient les suivantes :

a) - Une commission de la Souveraineté.

L'exercice de la souveraineté interne et externe consomme des moyens financiers importants. Les nécessités du développement exigent que les besoins dans ce domaine soient appréciés avec beaucoup de rigueur et confrontés avec les objectifs productifs prioritaires. Une telle confrontation a permis de définir à court et à moyen terme un équilibre entre l'importance respective que la Nation entend consacrer à l'exercice de sa souveraineté (Parlement, Justice, Défense nationale, Affaires étrangères, Information, Sécurité et Administration générale...) et aux objectifs de développement économique.

b) - Une commission sociale.

Véritable commission de la promotion des hommes considérés à la fois comme l'objet et le moyen essentiel du développement, elle travaille dans une double optique :

- améliorer le sort des hommes (objectif social),
- améliorer et adapter leurs potentialités et leurs aptitudes (formation générale professionnelle et civique, éducation permanente..)

Les charges de fonctionnement des équipements sociaux étant élevées élevées (de l'ordre de 50 à 60 % par an du montant total de l'investissement) et le déficit du budget national limitant strictement les possibilités d'accroissement des crédits de fonctionnement, il a été nécessaire de prévoir des investissements sociaux d'un faible montant et destinés essentiellement à valoriser les investissements consentis dans le domaine prioritaire de la production. La commission a donc eu un rôle difficile et examiné les problèmes d'Enseignement, de formation, d'éducation permanente, de jeunesse et sports, desanté et d'hygiène.

c) - Une commission rurale.

C'est la commission clef du développement dahoméen qui a été envisagé sous deux optiques :

./.

Celle du poyen et long terme destinée à préciser les interventions indispensables pour permettre la poursuite au delà de 1970 des efforts consentis pendant la période quinquinnale et le démarrage économique ultérieur.

- Celle du court terme, en vue de sélectionner les actions et projets à rentabilité économique immédiate.

Le Plan intérimaire étant avant tout un plan de développement de la production rurale et l'avenir du pays étant, dans l'état des connaissances actuelles, fondé sur la vie rurale, l'ensemble des investissements dans les secteurs non directement productifs ne sont que des investissements d'accompagnement destinés à assurer une efficacité maximale aux investissements ruraux qui constituent la partie essentielle du Plan.

d) - Une commission des équipements d'infrastructure, des échanges et de l'industrie.

Ses attributions concernaient en particulier :

- L'équipement routier (axes de grande circulation, routes secondaires, pistes de collectes et de dessertes des zones de production rurale)

- L'infrastructure de communications ferrées et maritimes (OCDN, port de Cotonou) et les équipements complémentaires ou additionnels qui s'y rattachent

- L'habitat et l'urbanisme : construction immobilière publique et privée, électrification, adductions urbaines d'eau, urbanisation, etc...

- L'hydraulique rurale et pastorale

- Les échanges : commerce, circuits commerciaux, commercialisation des produits à l'exportation et à l'importation, évolution des échanges extérieurs...etc...

- Les investissements industriels, y compris l'infrastructure publique préalable nécessaire, la rentabilité économique des projets examinés, leur harmonisation avec le secteur productif rural, etc...

4) Une commission de synthèse

Composée des Présidents des commissions précédentes et des Présidents des principales commissions de l'Assemblée Nationale elle a eu pour tâche d'harmoniser les travaux des autres commissions, de proposer des arbitrages en cas de divergences entre commissions, d'éliminer les incompatibilités et les doubles emplois et de préparer un avant projet cohérent du Plan Quinquinnal.

Compte tenu des objectifs et des orientations générales adoptées par le pouvoir politique et des projets, propositions et priorités fixées par les autres commissions, la commission de synthèse a rempli une tâche fondamentale puisqu'il lui incombait, en définitive, de présenter au Gouvernement une série d'options essentielles, d'éclairer la décision du pouvoir politique et de mettre le Gouvernement en mesure d'adopter le projet de Plan.

Il apparait à l'évidence que les travaux des commissions ont constitué une étape déterminante de l'élaboration du Plan et que les commissaires, conscients de l'importance de leur tâche, ont conduit leurs travaux avec un souci permanent de l'intérêt national.

Le Gouvernement a de son côté examiné avec soin l'avant projet élaboré par la commission de synthèse. Il a dans l'ensemble entériné les propositions contenues dans cet avant projet, tout en y apportant quelques modifications. Cette phase d'arbitrage et de décision qui appartient par définition aux instances gouvernementales a abouti à la rédaction du projet de Plan contenu dans le présent document soumis à la sanction législative.

DEUXIEME PARTIE

LES OBJECTIFS ET EQUIPEMENTS SECTORIELS

SECTION I

LE DEVELOPPEMENT RURAL

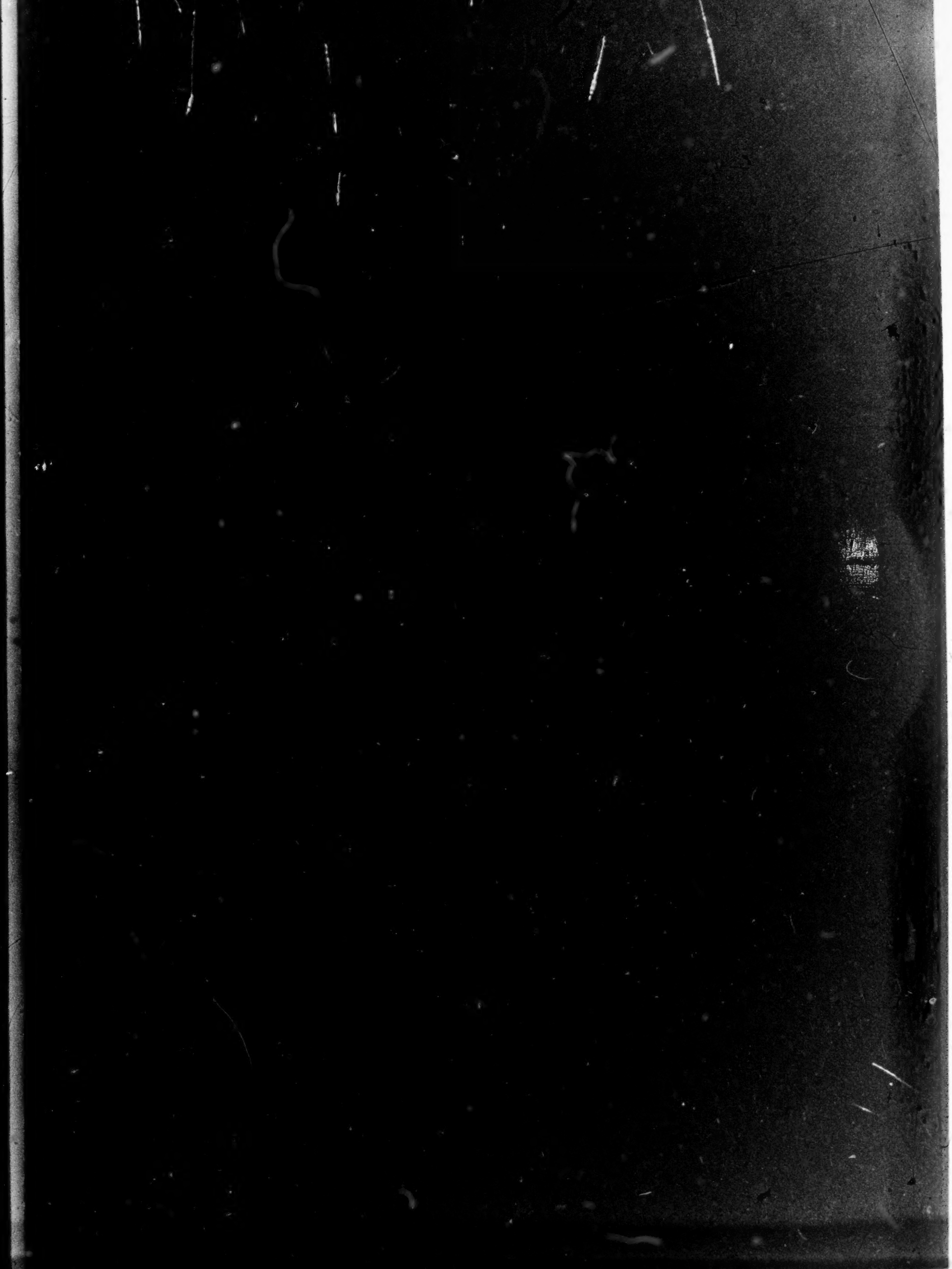

CHAPITRE V

L'ORIENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU DAHOMEY

1 - IMPORTANCE DE LA POPULATION RURALE

En 1963, la population du Dahomey devait atteindre 2.242.000 habitants, parmi lesquels 247.000 vivaient dans les villes, soit environ 10 %, et 1.995.000 à la campagne, représentant environ 90 %.

La politique de développement économique du Dahomey doit évidemment tenir compte de ce fait essentiel et accorder la priorité à l'amélioration de la production agricole. Tout progrès réalisé dans ce domaine, si modeste soit-il, contribuera à l'élévation du niveau de vie de la grande masse de la population et, à l'échelon national, se traduira par une augmentation sensible du revenu.

2 - LE DESEQUILIBRE DE LA BALANCE COMMERCIALE

Parmi les problèmes qui se posent au Dahomey et qui retiennent toute l'attention du Gouvernement, la résorption du déséquilibre de la balance commerciale, 5.094 millions de francs CFA en 1963, demeure un des principaux. Le développement de la production agricole, contribuera à le résoudre.

Si l'on examine la structure des exportations, on constate qu'elles sont constituées pour la quasi totalité par des produits agricoles. Pour une valeur totale de 3.154,6 millions de francs CFA en 1963, la part des différents produits agricoles se présente comme suit :

— Palmistes	51,7 %	) Produits du palmiers à huile 66,6%
— Huile de palme	14,9 %	
— Arachides	9,1 %	
— Coton	5,2 %	
— Café	4,0 %	
— Produits du cocotier	1,8 %	
— Tabac	1,8 %	
— Karité	0,8 %	
— Ricin	0,6 %	

TOTAL ..... 89,9 %, soit 90 %, dont Oléagineux 78,9 %, soit près de 80 %.

.../...

Les exportations dépendent donc pour 80 % des Oléagineux, parmi lesquels les produits du palmier à huile représentent 67%. L'économie du Dahomey est donc extrêmement vulnérable, à la merci d'un effondrement des cours sur des marchés qui sont déjà très encombrés. Le Gouvernement devra donc avoir une double préoccupation :

Augmenter et diversifier, simultanément et le plus rapidement possible, la production agricole en vue de consolider ainsi la structure économique du Dahomey.

Les mêmes préoccupations nous amènent à examiner s'il ne serait pas possible de diminuer les importations, qui ont atteint 8.249 millions CFA en 1963, en développant certaines productions locales. Parmi les produits importés : le sucre (374,8 millions CFA), le riz (150,9 millions CFA), l'huile d'arachide (42,7 millions CFA), les cotonnades (1.159,7 millions CFA), les légumes (30,4 millions CFA) et les fruits (8,5 millions CFA), les poissons frais, salés, séchés ou fumés (16,6 millions CFA), les viandes (15,3 millions CFA), les produits laitiers (92,4 millions CFA), la charcuterie (157,7 millions CFA), les cuirs et peaux bruts (1,2 millions CFA), les bois débités (53,6 millions CFA), pourraient être progressivement produits sur place en plus grande quantité, en limitant les importations au strict minimum indispensable pour assurer les besoins vitaux du pays.

3 - LA STAGNATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Malgré l'imprécision des statistiques agricoles, tous les avis concordent pour constater la stagnation de la production agricole, qui ne suit pas l'accroissement de la population. Il s'ensuit que l'autoconsommation s'accroît régulièrement et que le tonnage des exportations diminue pour de nombreux produits, comme le montre le tableau suivant:

EVOLUTION DE QUELQUES EXPORTATIONS EN TONNES

	1955	1959	1960	1961	1962	1963
Huile de palme	16.427	8.468	16.015	11.050	9.292	9.256
Arachides décort.	10.964	3.621	15.406	12.522	4.302	6.593
Ricin	800	645	988	577	580	673
Karité	3.742	3.492	813	2.891	2.572	953
Kapok	55	22	38	49	29	3
Café	934	1.373	850	2.079	1.728	1.002
Coton égrené	756	764	1.077	1.330	655	1.424
Tabac	141	28	582	806	486	425
Coco, coprah	917	620	710	1.253	1.148	1.430

L'évolution des exportations n'est satisfaisante que pour le coton, le tabac et les produits du cocotier.

.../...

4 - LES CAUSES DU MARASME DANS L'AGRICULTURE

Ce marasme dans l'agriculture peut être attribué à différentes causes :

- L'accroissement très rapide de la population (2,8 % par an), qui oblige les agriculteurs à se consacrer en priorité aux cultures vivrières et à réduire les ventes de certains produits au profit de la consommation familiale (huile de palme, arachides).

- L'épuisement des sols de certaines régions, comme la banlieue de PORTO-NOVO ou BOUKOMBE, qui sont déjà surcultivées. La population trop dense ne permet plus d'utiliser les méthodes ancestrales de culture basées sur une reconstitution de la fertilité du sol par une jachère de plusieurs années. Les terres que l'on ne laisse plus en repos assez longtemps s'épuisent très rapidement et produisent de moins en moins.

- La faible technicité des paysans dahoméens : généralement peu instruits, ne disposant que d'un outillage rudimentaire, ils ignorent la fumure, les procédés de lutte phytosanitaire et ne pratiquent guère que la culture manuelle à l'exclusion de la culture attelée et de la motoculture.

- L'insuffisance de l'encadrement : 1 moniteur ou encadreur pour 3.100 familles, alors qu'ISRAEL dispose d'un moniteur pour 30 familles.

- Le manque de capitaux pour pouvoir procéder aux investissements indispensables à la modernisation de l'agriculture.

- Le sous-emploi probable de la population rurale, qui ne consacrerait aux travaux des champs qu'une centaine de jours par an et par tête.

- La diminution des cours mondiaux de certains produits tels que café, le cacao et le ricin, qui décourage de nombreux cultivateurs.

- La mauvaise organisation des circuits commerciaux qui ne favorise guère le développement des productions d'exportation.

- l'inadaptation des structures du développement rural aux tâches qui leur incombent.

.../...

5 - POUR AUGMENTER LA PRODUCTION IL FAUT AUGMENTER LES RENDEMENTS

Est-il possible, dans ces conditions, d'augmenter la production agricole et de redresser rapidement une situation aussi déplorable ?

5.1 - Faiblesse des rendements actuels

En examinant les statistiques de production agricole, on constate que les rendements obtenus sont très faibles, comme le montre le tableau ci-dessous, où sont indiqués les rendements moyens en 1959 et en 1963, ainsi que les rendements théoriques possibles d'après les résultats d'essais agronomiques :

PRODUITS	RENDEMENT en Kg/ha		VARIATION 1959 - 1963		RENDEMENT POSSIBLE Kg/ha
	1959	1963	EN %	Taux moyen annuel	
CULTURES VIVRIERES					
Manioc	5.000	5.370	+ 7,4	1,8	8.000
Igname	7.000	8.760	+ 25,1	5,7	10.000
Patate	400	240	- 40	- 8,8	-o-
Maïs	450	510	+ 13	3,1	1.500
Mil	300	360	+ 20	4,7	600
Sorgho	500	580	+ 16	3,8	1.200-1.400
Riz	350	410	+ 17	4,0	1.000 pluvial 2.000 irrigué
Haricot	300	230	- 23	- 5,3	-o-
CULTURES INDUSTRIELLES					
Arachides	300	360	+ 20	4,7	1.200
Ricin	350	370	+ 5,7	1,4	1.000
Coton	100	160	+ 60	12,5	900
Tabac	320	330	+ 3,1	0,8	500

Non seulement les rendements obtenus actuellement sont très faibles, mais ce qui est plus grave, pour certains produits comme la patate et les haricots, les rendements diminuent.

.../...

5.2 - Possibilité d'augmenter ces rendements

Le Dahomey a le privilège de bénéficier de la présence sur son territoire de certains organismes spécialisés dans la recherche agronomique :

- I.R.H.O. - avec les stations de POBE pour le palmier à huile, de SEME-PODJI pour le cocotier. Cet institut s'occupe aussi des recherches sur l'arachide et le ricin.

- I.R.A.T. - pour les recherches concernant les cultures vivrières sur les stations de NIAOULI dans le sud, d'INA dans le Nord. Cet institut est également chargé des recherches que la canne sucre, les plantes fourragères et le tabac.

- I.R.C.T. - chargé des recherches concernant le coton et les fibres textiles en général.

- O.R.S.T.O.M. - ayant à s'occuper des études fondamentales concernant la pédologie et l'hydrologie.

- Il est question que l'I.F.A.C. vienne s'installer à brève échéance pour étudier les problèmes relatifs à la production fruitière.

- Il serait possible de faire étudier certaines questions par des missions émanant d'organismes de recherches qui ne sont pas installés au Dahomey.

- I.F.C.C. - pour les études sur le caféier et le cacaoyer.

- Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire pour les questions intéressant le bétail.

- C.T.F.T. - pour les questions forrestières et de pêches dans les eaux continentales.

Les résultats déjà obtenus dans le domaine de la recherche agronomique montrent qu'il existe une marge considérable entre les rendement traditionnels et ceux que l'on peut obtenir en suivant les méthodes préconisées par les instituts de recherches (se reporter au tableau des rendements).

- Alors que la palmeraie naturelle ne fournit que 200 à 300 Kg/ha d'huile, il est possible d'obtenir 2.000 Kg/ha avec les palmiers sélectionnés par l'I.R.H.O.

- Grâce à la fumure minérale, il est possible de doubler la production de coprah en 3 ans.

.../...

- Les nouvelles variétés permettent de tripler le rendement du ricin.

- Les méthodes modernes permettent de tripler le rendement de l'arachide.

- Les traitements phytosanitaires et l'application d'engrais chimiques permettent d'atteindre un rendement de 1.000 Kg/ha de coton graine.

- Les techniques culturales mises au point par l'I.R.A.T permettent de quadrupler le rendement de maïs, comme cela a été démontré à KINVI. Le résultat peut être encore amélioré grâce aux engrais.

La recherche agronomique est donc très en avance par rapport à la situation actuelle de l'agriculture dahoméenne et des progrès considérables sont réalisables dès maintenant, progressivement, sans effort ni coûts excessifs, en utilisant un matériel végétal amélioré et des méthodes de cultures adéquates.

5.3 - Nécessité de l'éducation, de l'encadrement et de l'animation des agriculteurs.

Il est indispensable de faire passer les résultats de la recherche agronomique dans la pratique courante agricole. La courroie de transmission entre la recherche et les cultivateurs est constituée par l'encadrement rural.

Le Gouvernement a placé au premier plan de ses préoccupations l'accroissement rapide de la production agricole en améliorant les techniques culturales actuelles, sans faire appel à des investissements trop importants, ni créer de charges budgétaires supplémentaires excessives et en utilisant au maximum les moyens du bord.

Une fois précisés les moyens techniques et économiques du développement agricole, il restera à amener la masse paysanne à les appliquer, et c'est sans doute le plus difficile. En effet :

- D'une part, la masse paysanne, au Dahomey comme partout ailleurs, éprouve une certaine méfiance envers toute innovation, encore plus lorsqu'elle est introduite par l'autorité.

- D'autre part, les cultivateurs isolés n'ont ni les ressources, ni le dynamisme, ni l'aide technique suffisants pour réaliser les améliorations qui leur sont conseillées.

.../...

Il est donc nécessaire, pour mener à bien l'action entreprise, d'intervenir sur ces deux plans.

- La formation du paysan par l'éducation, l'encadrement et l'animation du milieu rural.

- La constitution de grcupements de producteurs.

L'éducation des jeunes doit être orientée dans un sens plus conforme aux nécessités de la vie rurale grâce à la réforme de l'enseignement primaire. L'école rurale doit être adaptée au milieu naturel, les programmes doivent tenir compte des humbles réalités qui ont imprégné la petite enfance de s écoliers. Elle ne doit pas aboutir à une rupture de l'enfant avec son milieu et à une grande difficulté pour lui à reprendre contact avec les travaux de la terre. L'école doit parvenir à la formation d'une élite rurale et non pas à un écrémage au profit des villes, privant la brousse d'éléments de valeur dont elle a tant besoin.

L'encadrement agricole comprenait 214 agents en 1963 pour une population de 1.994.800 ruraux, représentant 443.000 familles soit environ un agent pour 2.000 familles. Le DANEMARK, qui possèdeune des agricultures les plus évoluées du monde, utilise un conseiller agricole pour 200 exploitation paysannes. Appliqué au DAHOMEY, un encadrement comparable à celui du DANEMARK nécessiterait la mise en place de 2.150 encadreurs. Il est malheureusement impensable actuellement de démander un tel effort au DAHOMEY. Il convient donc d'utiliser au mieux l'encadrement existant, en lui conférant une efficacité qui ne semble pas toujours réalisée actuellement.

Il ne suffit pas d'encadrer pour vulgariser. Il est indispensable que l'intervention périodique de l'encadreur soit prolongée dans chaque village par celle d'animateurs ruraux, y demeurant à longueur d'année et pouvant exercer ainsi sur lours concitoyens une influence permanente. La masse paysanne ne réagit que lentement aux principes d'évolution des méthodes traditionnelles. Pour accélérer ce mouvement indispensable, il faut que les communautés paysannes trouvent au sein d'elles-mêmes des animateurs avisés, possédant leur confiance et prenant en charge leur évolution.

.../...

6 - NECESSITE D'ELEVER LE NIVEAU DE VIE DE LA MASSE PAYSANNE

L'augmentation des rendements est impérative pour l'amélioration de la production agricole et, par conséquent, de la situation économique et financière du DAHOMEY. Elle s'avère aussi indispensable pour élever le niveau de vie de la masse paysanne. Celle-ci est défavorisée par rapport à la population urbaine dont le travail est généralement mieux rémunéré. Comme il ne faut pas compter sur un relèvement des prix agricoles, qui vont au contraire s'aligner de plus en plus sur les cours mondiaux, seule une amélioration de la productivité pourra amener un abaissement du prix de revient. Une productivité croissante est donc la condition d'un niveau de vie plus élevé des agriculteurs. Un développement économique harmonieux doit tendre à ce que tous les secteurs aient des niveaux de vie voisins; il ne doit pas, comme c'est le cas actuellement, laisser subsister un secteur agricole deshérité.

7 - DANGERS D'UNE POLITIQUE D'ACCROISSEMENT DES SURFACES CULTIVEES

La production agricole étant la somme des produits des rendements des différentes cultures par les surfaces cultivées, on peut se demander pourquoi on n'agirait pas dans le sens d'un élargissement des superficies mises en culture plutôt que dans celui de l'accroissement des rendements. On ne peut répondre à cette question sans faire intervenir, indépendamment de l'argument de rentabilité, la notion d'équilibre forêts-cultures. Si l'on respecte le taux minimum de boisement de 30 % fixé par les géographes pour les régions tropicales, on parvient à la conclusion que, si les départements du nord et du centre peuvent encore se permettre d'utiliser le système de la culture itinérante, dans les départements du sud, l'occupation du terrain est telle que la durée des jachères est devenue nettement insuffisante. Il est donc indispensable, dans ce dernier cas, d'envisager une rotation judicieuse des cultures avec utilisation d'engrais et introduction de plantes fourragères régénérant le sol. (voir annexe sur l'utilisation des terres).

On constate que les cultures pérennes représentent environ 13.500 ha pour une superficie totale du territoire de 11.260.000 ha soit 0,12 %. Elles ne menacent pas, ou peu, l'avenir de la forêt. Le danger le plus sérieux est le nomadisme des cultures annuelles, pour lesquelles la rotation, actuellement nécessaire, multiplie les surfaces au moins par 7 et aggrave l'érosion (destruction du sol) et la déforestation (dégradation du climat).

*

* *

Ces considérations donnent l'orientation de l'effort à entreprendre.

Pour les cultures péronnes, telles que le palmier à huile ou le cocotier, qui, en plantations, constituent de véritables forêts artificielles, il n'y a pas d'inconvénient à étendre les surfaces, à condition d'appliquer des méthodes de culture rationnelles.

Pour le caféier et le cacaoyer, il convient d'abandonner les plantations les moins rentables, situées dans des conditions écologiques défavorables, et d'augmenter les rendements pour assurer la rentabilité des plantations conservées, tout en prenant les mesures indispensables pour protéger le sol (paillage, plante de couverture, ombrage, fumure).

Pour les cultures vivrières, auxquelles le cultivateur consacre actuellement une part considérable de son temps et de ses surfaces, leur importance doit pousser à leur développement. Il s'agit de nourrir mieux, quantitativement et qualitativement, une population qui s'accroît rapidement. Mais il faut remarquer, au préalable, que la mauvaise conservation de la plupart d'entre elles provoque une surproduction systématique qui reste inutilisées. Cela pose donc le problème de la conservation des récoltes, qu'il s'agit de résoudre dans les meilleurs délais. Pour le manioc, qui se conserve dans le sol, c'est le champ qui constitue le garde-manger. Les surfaces cultivées sont ainsi exagérées par esprit de prévoyance comme on garde du blé en grenier pour parer éventuellement à une soudure difficile..Il convient donc de développer, non pas la culture du manioc, mais de produits qui se conservent bien comme le paddy. La culture du riz pluvial, à flanc de coteau, risque de provoquer une déforestation dangereuse; si l'on veut éviter les risques de dégradation des sols, il convient de prendre certaines précautions : culture en bandes alternées selon les courbes de niveau. Cela est d'ailleurs valable pour les autres cultures sèches. On poussera donc à la riziculture de bas-fonds drainés et, éventuellement irrigués, qui permet d'utiliser des terres actuellement inexploitées, sans risque de dégradation des sols et dans des conditions beaucoup plus rentables.

D'une façon générale, si l'on ne veut pas accentuer une déforestation, inéluctable avec les procédés de culture actuels et l'accroissement démographique, il est indispensable d'adopter une politique d'élévation des rendements agricoles s'opposant à l'extension excessive des surfaces cultivées. Faute de quoi on aboutira à la ruine du pays et la génération actuelle portera une lourde responsabilité vis-à-vis des générations futures. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, le vieil adage " Gouverner, c'est prévoir" prend toute sa valeur et doit être la règle d'or d'une véritable politique agricole.

.../...

8 - LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE ITINERANTE EN AGRICULTURE SEDENTAIRE EST INELUCTABLE.

Tôt ou tard, l'Afrique sera obligée d'opérer la conversion de son agriculture itinérante en une agriculture sédentaire, sous l'effet de la pression démographique. L'extension des surfaces cultivées qui semble à première vue un moyen commode de retarder l'heure de cette véritable révolution agricole, ne fera, en réalité qu'en avancer l'échéance. En effet, par suite de l'élargissement des surfaces cultivées, le cycle de rotation des cultures se raccourcira de plus en plus. Les jachères, s'amenuisant, ne permettront plus de reconstituer la fertilité des sols; en conséquence, les rendements baisseront encore, nécessitant la mise en culture de surfaces plus importantes pour satisfaire des besoins toujours plus grands. A la fin de ce cycle infernal, on aboutira à la suppression des jachères, faute de terres disponibles : on se trouvera alors contraint, par la force des choses, de passer de l'agriculture itinérante à une agriculture sédentaire, mais auparavant on aura ruiné les sols. Ces anticipations pessimistes ne doivent pas être prises à la légère car, s'il'on dispose encore de larges délais dans le Nord et le Centre, par contre, dans le Sud, l'échéance est toute proche. Elle est même arrivée dans la banlieue de PORTO-NOVO et dans le Nord-Ouest à BOUKOMBE. Il convient donc d'entreprendre un effort très sérieux pour préparer la sédentarisation de l'agriculture dans les meilleures conditions, c'est à dire grâce à une politique fondée sur l'accroissement des rendements et non pas sur l'élargissement des surfaces cultivées.

9 - LES MOYENS D'ACCROITRE LES RENDEMENTS

9.1 - L'introduction des cultures industrielles dans l'assolement

L'introduction de cultures industrielles annuelles comme l'arachide, le coton, le tabac, dans le cycle de rotation des cultures vivrières est éminemment souhaitable. La culture industrielle doit être le facteur qui sensibilisera les cultivateurs aux méthodes modernes de la culture sédentarisée, avec apparition de la notion d'assolement, application d'engrais et de pesticides. utilisation de variétés sélectionnées. Les cultures industrielles grâce à des prix de vente plus élevés que ceux des cultures vivrières, doivent permettre de faire bénéficier ces dernières d'applications d'engrais en assurant la rentabilité de l'opération.

.../...

Les statistiques agricoles indiquent qu'en 1963 la culture du maïs couvrait environ 345.000 hectares dans le sud, alors que les cultures diverses (arachide, haricots, coton, tabac) n'occupaient que 85.000 hectares. Il serait souhaitable d'arriver à 240.000 hectares de maïs et à 185.000 hectares de cultures diverses. La chose est parfaitement possible. En effet, 370.000 hectares avec un rendement de 500 kg/ha donnent 185.000 tonnes de maïs. Il suffirait de faire monter le rendement à 770 kg/ha pour obtenir le même résultat sur 240.000 hectares. Or nous avons vu précédemment que le rendement théorique possible pour le maïs était de 1.500 kg/ha.

9.2 - <u>L'association Agriculture-Elevage</u>

Le bétail dont la multiplication est hautement désirable pour satisfaire dans toute la mesure du possible les besoins en viande, en limitant au maximum les importations en provenance des pays sahéliens, devrait contribuer par la production de fumier au maintien de la fertilité des sols et à l'accroissement des rendements. Il y a lieu de favoriser toutes les actions tendant à promouvoir l'association agriculture-élevage et, parmi ces actions, la production de fumier doit tenir une place de choix. La réduction des surfaces excessives consacrées aux cultures vivrières et surtout la suppression du nomadisme cultural sont liées à l'utilisation du fumier.

Le développement des cultures vivrières et industrielles permet de concevoir une meilleure alimentation du bétail, par exemple :

- Le riz laisse sur le champ 2 T/ha de paille représentant 600 unités fourragères,

- L'arachide donne 400 à 500 kg/ha de tourteaux correspondant à 250 unités fourragères.

La création d'une usine d'huile de palmistes à COTONCU doit permettre de nourrir un chéptel porcin qui contribuera au ravitaillement des centres urbains du sud.

Les cultures telles que le palmier à huile ou le cocotier qui nécessitent des plantes de couverture, permettent l'entretien d'un troupeau qui fournira de la viande et enrichira le sol par ses déjections.

L'association Agriculture-élevage est donc éminemment avantageuse puisqu'elle amène une amélioration réciproque de chacune de ces activités.

.../...

Par ailleurs, il convient d'évoquer rapidement les services que pourrait rendre le bétail s'il était utilisé pour la traction animale, quand on pense que la plupart des transports sur courtes ou moyennes distances se font encore dans les campagnes par portage sur la tête des femmes. L'utilisation du fumier est subordonnée à son transport par charette. La culture attelée est pratiquée sur une échelle dérisoire dans notre pays alors qu'elle s'est répandue dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest tels que le MALI ou la GUINEE. Cette carence est regrettable et le passage à la culture attelée est éminemment désirable pour toutes les raisons qui viennent d'être évoquées. Il ne faut pourtant pas se leurrer, la transformation de la mentalité des agriculteurs pour en faire des éleveurs demandera beaucoup d'efforts, de persévérance et de temps.

La motoculture exerce fréquemment une vive séduction sur certains responsables de l'agriculture africaine., qui semblent considérer le tracteur comme la panacée universelle. Il convient d'avoir conscience de toutes les sujétions entrainées par la motoculture : prix d'achat élevé et amortissement en rapport, coût du fonctionnement, inorganisation du service après-vente, niveau technique nécessairement élevé des agriculteurs, sortis de devises pour se procurer le matériel, le carburant et les ingrédients, nécessité de défricher et de déssoucher parfaitement le terrain. Dans un pays où la main-d'oeuvre rurale est généralement sous employée, la motoculture ne devrait intervenir qu'à titre exceptionnel, quand cela est justifié, par exemple pour effectuer rapidement certains travaux qui ne peuvent attendre, ou pour des travaux trop pénibles pour être effectués manuellement. Les expériences de culture mécanisée qui se sont soldées par des échecs en Afrique ne se comptent plus, la plus célèbre étant le plan du TANGANYKA concernant l'arachide. Cela doit inciter à la prudence.

9.3 - Intérêt de l'aménagement du territoire

L'agriculture est donc liée d'une part à l'élevage, d'autre part au taux de boisement. Il conviendra dans l'avenir, au fur et à mesure que progressera notre connaissance des différents milieux d'aménager le territoire des villages en fonction des différents terroirs, certains terrains étant réservés à l'agriculture, d'autres à l'élevage et aux boisements.

Pour parvenir à l'accroissement souhaitable des rendements on utilisera toutes les acquisitions des sciences agronomiques, qui doivent pénétrer dans le milieu rural grâce à la vulgarisation par l'encadrement et l'animation.

.../...

9.4 - Utilisation d'un matériel végétal amélioré

La génétique fournit un matériel végétal à haut rendement; c'est le cas pour les palmiers et les variétés de ricin sélectionnés par l'I.R.H.O , les variétés de coton Allen et Mono sélectionnés par l'I.R.C.T , les variétés de maïs et de sorgho sélectionnées par l'I.R.A.T . Dans des circonstances particulières, la sélection s'opère dans le sens d'une résistance vis-à-vis de certains facteurs défavorables, par exemple résistance à la rouille pour le maïs de NIAOULI, résistance à la maladie de KAINCOPE pour les cocotiers hybrides NANA-TYPICA. Les recherches se poursuivent en vue de procurer un matériel végétal constamment amélioré.

Pour que ces variétés d'élite donnent tout ce qu'on peut en attendre, il faut les placer dans les conditions les plus favorables.

9.5 - Nécessité de tenir compte des facteurs naturels

Il convient, au Dahomey encore plus qu'ailleurs, d'apporter une attention toute particulière aux conditions naturelles. Pour certaines cultures comme le palmier à huile, le cocotier, le caféier ou le cacaoyer, on se trouve dans des conditions climatiques très marginales. On devra donc éviter de superposer à ces conditions déjà peu propices, des conditions de sol défavorables qui conduiraient à des échecs certains.

9.6 - Les aménagements hydro-agricoles

On peut parer, dans une certaine mesure, à une pluviométrie défavorable en utilisant les techniques de l'hydraulique agricole : irrigation en cas de sécheresse, drainage en cas d'excés d'humidité. Un large emploi de ces techniques est prévu dans l'avenir avec les grands projets concernant les vallées du MONO et de l'OUEME. Ces projets très importants nécessitent des études de longue durée, mettent en jeu des capitaux considérables et la pleine exploitation des périmètres irrigués demandera quelques dizaines d'années. Les effets de ces projets ne se feront pas sentir dans le plan actuel. Il convient cependant de prévoir le financement des programmes d'études et de travaux.

Il serait opportun de ne pas négliger pour autant les projets concernant les aménagements plus modestes, répartis sur l'ensemble du pays, qui nécessitent des études de moindre envergure, des capitaux moins importants et qui peuvent être exécutés souvent grâce à l'investissement humain. On peut songer à l'aménagement des plaines de la rive droite du NIGER pour la riziculture(4.000 ha), à l'aménagement des rives de la vallée de l'OUEME, à l'aménagement de petites vallées selon les procédés utilisés par l'I.R.A.T. à NIAOULI. Un grand programme de petits travaux aurait l'avantage d'être plus rapidement rentable et de ne pas accentuer les déséquilibres régionaux.

.../...

9.7 - Utilisation des engrais

La fumure organique et minérale permet d'obtenir des rendements maxima tout en maintenant la fertilité des sols. Or les importations d'engrais n'ont atteint en 1963 que 174 tonnes, ce qui représente seulement 78 grammes par habitant ; autant dire que le DAHOMEY n'utilise pratiquement pas les engrais. Le plan prévoit une large utilisation des engrais, notamment sur le palmier à huile, le cocotier, le cotonnier. La restauration des sols sera poursuivie à BOUKOMBE et la régénération des sols de la banlieue de PORTO-NOVO sera étudiée.

9.8 - La défense des cultures

Mais il ne servirait pas à grand chose de produire davantage, si les parasites devaient détruire les récoltes. Il est donc indispensable de prévoir des interventions en faveur de la lutte phytosanitaire. Elles intéressent plus particulièrement le cotonnier et la conservation des récoltes.

9.9 - Utilisation des méthodes de cultures rationnelles

Enfin, il est indispensable de respecter les procédés de culture rationnels mis au point sur les stations de recherches agronomiques. Leur application ne demande le plus souvent qu'un minimum de travail et de discipline. Il est indispensable que le paysan dahoméen contribue par son travail à faire fructifier les investissements financiers. A la différence de l'industrie, dans laquelle les décisions dépendent d'organes de direction en nombre limité, ayant un pouvoir d'action direct sur des exécutants relativement peu nombreux, l'agriculture est le fait d'une multitude d'exploitants disséminés dans tout le pays, sur lesquels on ne peut guère exercer qu'une action de persuasion. C'est du travail, de la bonne volonté de cette masse d'exploitants ruraux que dépendra la réussite du plan agricole. Aussi convient-il que les efforts de l'encadrement agricole soient soutenus vigoureusementpar les instances politiques.

9.10 - Nécessité des actions globales

Les différents moyens d'accroître le rendement des cultures ont été examinés séparément. Il faut bien prendre conscience que ces moyens doivent se conjuguer pour aboutir à des actions globales qui seules peuvent donner le maximum de productivité. C'est en plaçant un matériel végétal d'élite dans des conditions favorables, en lui fournissant les éléments fertilisants indispensables à son développement, en le protégeant contre les parasites, en appliquant les meilleurs procédés culturaux, que l'on aboutira à une agriculture intensive, à productivité élevée. L'absence d'un seul de ces

.../...

facteurs risque de faire tomber considérablement le rendement, et parfois de l'anéantir. Tel serait par exemple le cas du coton Allen en l'absence de traitements phytosanitaires, du palmier à huile et du cocotier en l'absence de fumure potassique. Seule une action globale peut conduire au rendement maximum.

10 - LA VALORISATION DE LA PRODUCTION

De cette production agricole, acquise au prix de tant de peine, il convient évidemment de tirer le meilleur parti possible :

- D'une part, en veillant à la qualité des produits livrés au commerce,

- D'autre part, en poussant aussi loin que possible leur transformation localement.

La qualité des produits dépend du soin apporté par le cultivateur à leur préparation. Ici encore, l'encadrement a un rôle très important à jouer auprès des agriculteurs. Mais il est indispensable que le commerce tienne compte de la qualité dans les cours pratiqués. Les produits de première qualité doivent être payés plus chers que ceux de qualité inférieure. Par exemple, il est inutile de construire des fours à coprah si les produits passés au centre de séchage ne sont pas mieux payés que ceux qui n'y sont pas passés.

Chaque fois qu'on le pourra, on essayera de pousser aussi loin que possible la transformation des produits. On a tout intérêt à transporter du riz décortiqué plutôt que du paddy, de l'huile plutôt que des graines, des bois débités plutôt que des billes. Mais il faut tirer parti de tous les sous-produits.

On vient de mettre en route une huilerie de palmistes à COTONOU. Dès que la production d'arachide sera suffisante, il faudra envisager la construction d'une huilerie ; de même pour les graines de coton, dès que la production atteindra 12.000 tonnes. Les fibres, au lieu d'être exportées, alimenteront bientôt une usine de tissage dahoméenne.

Ainsi l'industrie de transformation des matières végétales permettra de relier l'économie agricole à la prospérité industrielle.

*

* *

.../...

11 - CONCLUSION, LE PROGRAMME AGRICOLE QUINQUENNAL REPONDRA AUX IMPERATIFS SUIVANTS :

- présenter un caractère prioritaire parce que, au DAHOMEY, 9 habitants sur 10 exercent des activités rurales;

- tendre à diversifier les cultures pour rendre moins vulnérable une économie basée essentiellement sur les produits du palmier à huile;

- augmenter la production pour faire face aux besoins de la consommation d'une population qui doublera en 25 ans et réduire le déficit de la balance commerciale;

- viser à l'accroissement des rendements plutôt qu'à une extension des surfaces cultivées, qui aurait des conséquences désastreuses sur le climat et les sols;

- préparer le passage de l'agriculture itinérante à une agriculture sédentaire, conservatrice du capital foncier;

- s'appliquer à faire disparaître des déséquilibres régionaux ou sectoriels dangereux pour l'unité nationale;

- utiliser au mieux les moyens disponibles pour réaliser des opérations globales, ayant le maximum d'efficacité, au lieu de sombrer dans un éparpillement stérile;

- veiller à la qualité des produits agricoles, en vue de leur valorisation et d'un meilleur écoulement sur le marché international;

- tirer le maximum de profit de la production agricole, en poussant aussi loin que possible la transformation de la matière première fournie par les récoltes.

*

* *

C H A P I T R E VI

- LA PRODUCTION AGRICOLE -

I - LES CULTURES D'EXPORTATION

I - 1 C A F E I E R

Bien que le caféier pousse au DAHOMEY, les conditions naturelles n'y sont guère favorables à cette culture, qui éxige au moins 1.500 mm de pluie et des sols profonds, ayant un bon bilan hydrique, riches en matières organiques (sols forestiers). Si les conditions de sols peuvent être remplies, par contre la pluviométrie est insuffisante et cette déficience ne peut être corrigée que dans des cas très particuliers (galeries forestières).

Par ailleurs la surproduction du café a accumulé des stocks considérables qui ont provoqué une règlementation sur le plan mondial, à la suite de la conférence de Washington en 1962. Le Dahomey bénéficie d'un quota d'environ 2.000 tonnes, qui est loin d'être rempli actuellement, puisque les exportations se situent aux alentours de 1.000 tonnes.

En 1963, les exportations de café représentaient 4 % de la valeur totale des exportations; ce produit ne joue donc qu'un rôle assez limité dans l'économie du Dahomey.

Bien que les conditions écologiques ne permettront jamais au Dahomey de devenir un grand producteur de café et malgré la baisse des cours mondiaux, il semble intéressant de tirer un meilleur parti des plantations existantes et d'essayer de remplir le quota attribué à ce pays.

1 - Situation actuelle

1.1 - Superficie plantée

Contrairement à ce qui est fait pour la plupart des autres cultures, le Rapport Annuel 1963 du Service du Développement Rural (5) ne fournit aucun renseignement sur les surfaces cultivées.

Il semble résulter de certaines estimations remontant à 1959 que la surface des plantations de café serait comprise entre 4.000 et 4.500 ha, dont les 3/5 dans la région d'Allada.

1.2 - Production (1)

En 1963, la production a atteint 1.014 tonnes.

1.3 - Exportations (2)

En 1963, le Dahomey a exporté 1.002 tonnes de café pour une valeur de 127 millions de Frs. CFA.

Evolution des exportations :

ANNEES	1953	1959	1960	1961	1962	1963
TONNES	756	1.373	850	2.079	1.728	1.002
MILLIONS Frs.CFA	129	187	124	275	243	127

En 1964, les exportations se sont élevées à 1.065 tonnes et 153 millions de Frs. CFA, elles semblent donc se stabiliser aux environs de 1.000 tonnes.

2 - Orientation du développement

Comme il a déjà été dit, il semble intéressant de remplir le quota réservé aux exportations du Dahomey et cet objectif pourrait sans doute être atteint par la remise en état des plantations existantes qui, d'une manière générale, ne sont pas entretenues.

Cependant, il doit être bien entendu que, si la Puissance Publique peut consentir une aide sous forme d'un encadrement pour conseiller les planteurs, il ne saurait être question de reconstituer des équipes administratives pour assurer l'entretien des plantations.

Il faut donc que la régénération des caféières soit une opération rentable pour intéresser les planteurs. Il semble que le rendement moyen actuel soit de l'ordre de 250 kg/ha avec 45 journées de travail environ, soit une rémunération, à 70 Frs CFA le Kg de café, de 390 frs CFA par journée de travail. En culture intensive, il faut consacrer 90 journées de travail et 10.600 frs CFA d'engrais et de produits insecticides par hectare de caféiers; pour obtenir une rémunération équivalente de la journée de travail, il faut obtenir un rendement de 650 kg/ha., (voir annexe n° 2), ce qui paraît très aléatoire.

D'où l'intérêt de bien connaître la situation actuelle des caféières. Une étude préliminaire sera confiée à l'Institut Français du Café et du Cacao (I.F.C.C.). Elle devra sans doute être complétée par un recensement des plantations.

Ce n'est que lorsque le point exact de la situation des plantation du café aura été fait, que l'on sera en mesure de décider s'il convient d'entreprendre une action de rénovation.

3 - Objectifs 1966 - 1970

Au cas où la rénovation des caféières serait rentable, les objectifs suivants pourraient être fixés (en tonnes) :

1966	1967	1968	1969	1970
1.150	1.300	1.500	1750	2.000

4 - Moyens et conditions de réalisation

Ils devront être précisés par l'étude de l'I.F.C.C.

Dans l'état actuel de la question, on ne peut faire que les prévisions suivantes, susceptibles d'être révisées :

4.1 - Investissements

On ne dispose pour l'instant que de 8,705 millions CFA du FED au titre de l'amélioration srtuctuelle de la culture du café, se répartissant comme suit :

1966	1967	1968	1969	1970
2,455	2,285	2,135	1,190	0,550

4.2 - Organisme chargé de l'exécution

Service du Développement Rural

4.3 - Conseiller technique

L'I.F.C.C. sera désigné comme conseiller technique de l'opération

4.4 - Emploi

4.4.1 - Main d'Oeuvre

45 journées par ha en culture traditionnelle
90 journées par ha en culture intensive

	1966	1967	1968	1969	1970
Superficies traitées Ha	375	750	1.250	1.875	2.500
Nombre de journées de travail	33.750	67.500	112.500	168.750	225.000
Superficies non traitées Ha	3.625	3.250	2.750	2.125	1.500
Nombre de journées de travail	163.125	146.250	123.750	95.625	67.500
Nombre total de journées de travail	196.875	213.750	236.250	264.375	292.500
Equivalent en Hommes	790	855	945	1.060	1.170

4.4.2 - Encadrement

Sera déterminé par l'enquête de l'I.F.C.C.

4.5 - Engrais

Formule préconisée par le service du Développement Rural

- Sulfate d'ammoniaque - 150 Kg/ha à 22 Frs CFA le Kg
- Phosphate naturel du Togo - 360 Kg/ha à 10 Frs CFA le Kg
- Chlorure de potassium - 85 Kg/ha à 20 Frs CFA le Kg

ANNEES	Surfaces traitées Ha	Sulfate d'Ammoniaque		Phosphate naturel		Chlorure de Potassium		Valeur totale
		Quantité T.	Valeur Millions CFA	Quantité T.	Valeur Millions CFA	Quantité T.	Valeur Millions CFA	Millions Frs. CFA
1966	375	56,250	1,237	135	1,350	31,875	0,637	3,224
1967	750	112,500	2,475	270	2,700	63,750	1,275	6,450
1968	1.250	187,500	4,125	450	4,500	106,250	2,125	10,750
1969	1.875	281,250	6,137	675	6,750	159,275	3,187	16,124
1970	2.500	375,000	8,250	900	9,000	212,500	4,250	21,500

4.6 - Pesticides

Endrine ou dieldrine - 4 l/ha à 500 Frs.CFA le litre

	1966	1967	1968	1969	1970
Surface Ha	375	750	1.250	1.875	2.500
Quantité l	1.500	3.000	5.000	7.500	10.000
Valeur Millions Frs. CFA	0,750	1,5	2,5	3,75	5.

4.7 - Résultats attendus

La valeur de la production, malgré une baisse des cours de 89 à 70 Frs. CFA par Kg, passerait de 90 millions de Frs.CFA en 1963 à 140 Millions de Frs.CFA en 1970, soit un gain de 50 millions de Frs.CFA.

Une valorisation de la production peut être obtenue en poursuivant l'amélioration de la qualité. En 1963, 66,4 % de la production ont été vendus en qualité courante, 17,8 % en limite et 11,5 % en prima. Il faut augmenter les pourcentages des qualités prima et supérieure et réduire le pourcentage de limite.

I - 2 CACAOYER

Comme pour le café, la production mondiale de cacao dépasse la consommation, ce qui entraîne un effondrement des cours; toutefois, les stocks de cacao sont moins importants que ceux de café.

Le cacaoyer exige un minimum de 1500 mm de pluie, des sols profonds, perméables à l'air, avec une bonne rétention de l'eau, et bien pourvus en matières organiques. La pluviosité du Dahomey est un facteur limitant pour la culture du cacaoyer.

Avec une production de 43 tonnes en 1963, le cacao n'a qu'une importance négligeable dans l'économie dahoméenne.

Il ne présente qu'un intérêt local pour la sous-préfecture de Kétou, dans le département du S.E., où les cacaoyers occupent 175 hectares, dont 150 hectares en production (40 tonnes).

Etant donné ce qui précède, aucune action concernant le cacaoyer n'a été inscrite au plan quinquennal. Toutefois, si cela s'avérait nécessaire, le soutien technique de l'I.F.C.C. prévu pour le caféier, pourrait être étendu au cacaoyer pour résoudre les problèmes particuliers susceptibles de se présenter au cours de l'exécution du plan.

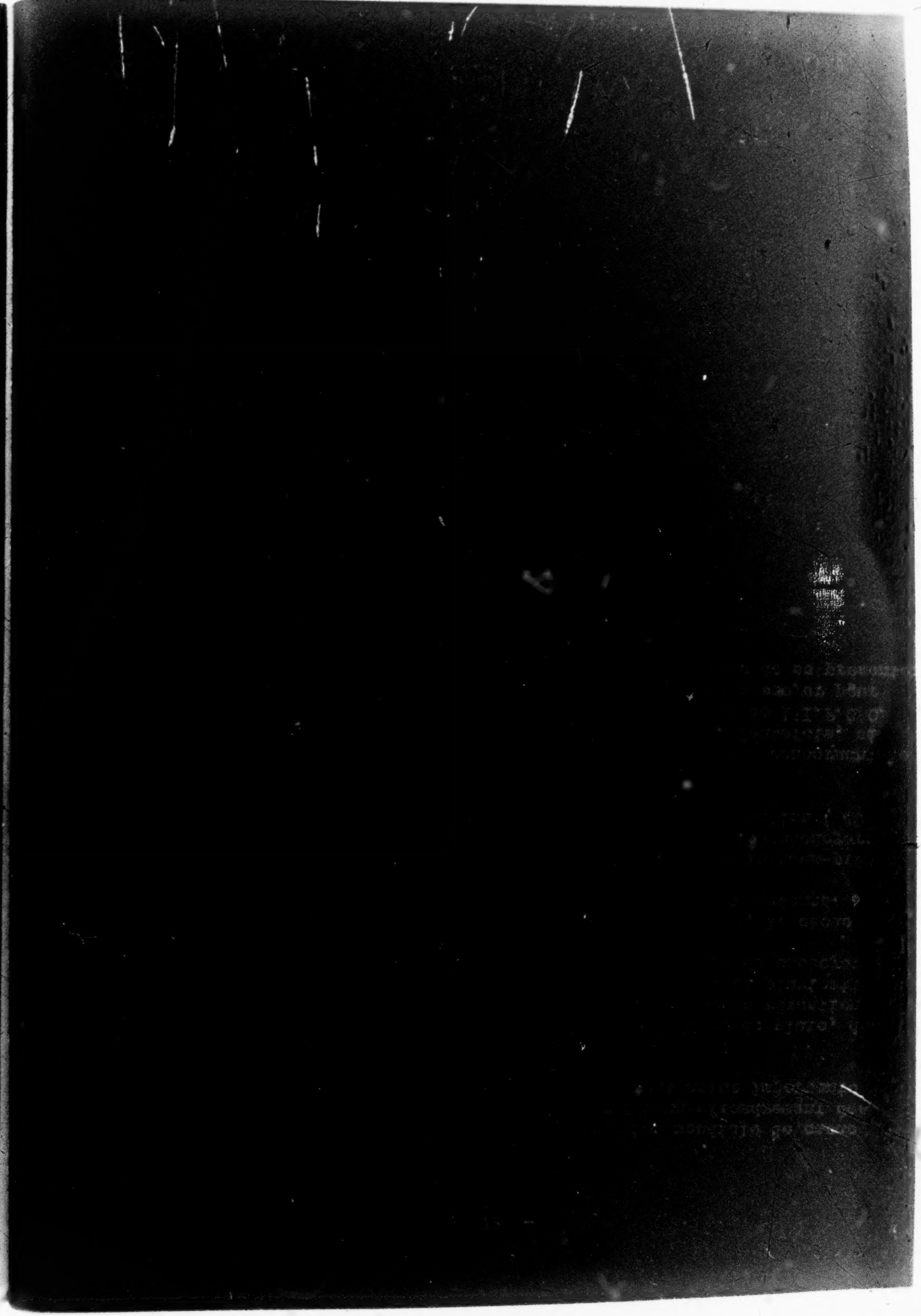

I.3 - COTONNIER

La culture du cotonnier, autrefois assez florissante, puisqu la production dahoméenne aurait atteint 7 000 tonnes de coton-graine, a connu après la dernière guerre mondiale la désaffection des paysans. Depuis 1960, la production s'est redressée, oscillant entre 3 000 et 5 000 tonnes.

En 1963, les exportations de coton ne représentaient que 5,2 % de la valeur totale des exportations. Cette culture ne joue donc qu'un rôle assez restreint dans l'économie du Dahomey.

On estime que la culture du cotonnier doit faire l'objet d'un effort important au cours du plan quinquennal pour les raisons suivantes :

- Elle représente la principale culture industrielle du Nord-Dahomey ;

- Les débouchés ne posent pas de problème : alimentation d'un complexe textile local et exportations ;

- S'agissant d'une culture annuelle, les résultats peuvent être obtenus rapidement et contribuer ainsi, à court terme, au redressement de la balance commerciale.

1 - SITUATION ACTUELLE

1.1. Surface cultivée

La surface cultivée en coton en 1963 était de 26 780 ha, dont 23 370 ha consacrés à la variété Mono (Gossypium barbadense) contre 3 410 ha, à la variété Allen (Gossypium hirsutum).

1.2. Production

En 1963, production totale de 4 700 tonnes de coton-graine, dont 2 885 tonnes de Mono contre 1 815 tonnes d'Allen.

1.3. Exportations (1)

En 1963, le Dahomey a exporté 1 424 tonnes de coton-fibre, pour une valeur de 164 millions de Frs CFA.

Evolution des exportations (1)

	1953	1959	1960	1961	1962	1963
Tonnes	750	764	1 077	1 330	655	1 424
Millions Frs CFA	95	62	150	182	45	164

On constate une certaine amélioration depuis 1960, très inférieure toutefois aux prévisions (2 300 T en 1963, 3 800 T en 1965).

2 - ORIENTATION DU DEVELOPPEMENT

La culture du coton concerne, au Dahomey, 2 variétés : le Mono et l'Allen.

Il s'agit en réalité de 2 cultures présentant des caractéristiques totalement différentes.

La culture du Mono est généralement pratiquée en association avec celle de l'igname, qui représente la culture principale. Les seules actions requises pour la culture du coton sont alors le semis, le sarclage et la récolte, ce qui nécessite en tout 40 journées de travail pour un rendement de 100 kg/ha de coton-graine.

La culture de l'Allen est une culture pure, soignée, mettant en jeu de nombreux traitements phytosanitaires et l'application d'engrais, nécessitant le respect des dates et des densités de semis et, d'une façon générale, l'exécution correcte de toutes les façons culturales requises. Cette culture nécessite dans les 140 journées de travail pour un rendement de l'ordre de 1 tonne/ha de coton-graine, indispensable pour assurer la rentabilité de l'opération.

La substitution de la culture industrielle du coton Allen à la culture du coton Mono associée à celle de l'igname représente une véritable révolution agricole. La réussite de l'opération exige une parfaite orchestration et nécessite un encadrement dense et compétent.

Il y a lieu de souligner les points suivants :

- Les études pédologiques sont inexistantes dans le centre, le nord-ouest et la partie méridionale du nord-est, où l'on veut étendre la

culture de l'Allen.

- Aucune expérimentation n'a pu être menée jusqu'à présent par l'I.R.C.T. dans le centre ; à part un début d'essai sur Tanguieta, on en est au même point dans le nord-ouest ; l'expérimentation n'a pas encore abouti à des résultats définitifs dans la zone sud.

- L'utilisation des engrais et des pesticides met en jeu des problèmes de financement, concernant le crédit agricole, et de stockage, concernant l'organisation coopérative ; ces problèmes ne sont pas réglés au stade actuel.

- Les structures du développement, dont la transformation est envisagée, ne sont pas encore mises en place.

Les remarques précédentes n'ont certes pas pour but de saper l'enthousiasme qui se manifeste en faveur de la culture de l'Allen, mais d'inciter à la prudence. Un démarrage précipité risquerait de tout compromettre.

Par ailleurs, si un effort raisonnable et organisé rationnellement sur la culture de l'Allen est tout à fait justifié, on aurait tort de négliger la culture du Mono qui, dans les zones où l'on cultive l'igname, représente un appoint non négligeable. Il n'y a pas lieu au Dahomey de se désintéresser de cette culture, alors que le Togo obtient des résultats tout à fait valables avec la variété Mono. Il s'agit de délimiter progressivement des secteurs réservés à l'Allen et d'autres au Mono et, dans l'immédiat, d'organiser la production des semences de Mono qui laisse à désirer.

En conclusion, le Dahomey se doit de développer la culture noble de l'Allen, en s'entourant de toutes les garanties souhaitables pour ne pas compromettre l'avenir par un échec, sans négliger pour autant la culture du Mono, qui représente un appoint non négligeable dans les zones où l'on cultive l'igname.

3 - OBJECTIFS 1966-1970

Les objectifs suivants ont été déterminés, en accord avec la Commission Nationale de l'Agriculture, qui a fixé comme objectif à atteindre en 1967, à la fin du plan d'urgence, 8 000 tonnes de coton-graine et, en 1970, à la fin du plan quinquennal, 14 000 tonnes.

Production de coton-graine en tonnes	1966	1967	1968	1969	1970
Mono	2 740	2 840	3 070	3 160	3 160
Allen	4 260	5 160	6 495	8 170	10 840
Total	6 000	8 000	9 565	11 330	14 000

4 - MOYENS ET CONDITIONS DE REALISATION

4.1. Investissements

en millions Frs CFA	1966	1967	1968	1969	1970
Encadrement	112,175	123,090	126,325	138,750	147,975
Matériel	5,511	5,390	8,877	10,252	13,453
Bâtiments et véhicules	74,950	7,575		0,130	0,030
Entretien bâtiments	2,25	5,1	5,55	5,55	5,55
Frais généraux	16,826	18,463	18,949	20,812	22,196
Centre de multiplication des semences	1,325	0,775	0,775	0,775	0,775
C.I.D.R.	27,055	30,855	26,455	22,055	18,205
I.R.C.T.	29,336	28,860	43,439	45,162	47,892
TOTAUX	269,428	220,108	230,370	243,486	256,075

Nota : L'encadremeht, les bâtiments et les véhicules ainsi que les frais généraux du département du centre sont comptés à l'opération arachide, à laquelle l'opération coton est liée.

Investissement total pour la période 1966-1970 = 1 219,743 millions de francs CFA, arrondis à 1 220 millions.

Le FED intervient pour 120,460 millions de Frs CFA au titre de l'amélioration structuralle de la culture du coton (51,8 millions pour insecticides ; 34,5 millions pour fumure et 34,16 millions pour encadrement).

Par ailleurs, le FED doit consacrer 160,6255 millions de francs CFA au titre de la diversification des cultures à une action coton intégrée dans le département du N-W.

4.2. Organismes chargés de l'exécution

A partir de 1966, dans les départements du N-E, du N-W et du Centre : les Sociétés de Développement Régional.

Dans les départements du S-W, S et S-E : la SONADER sur les blocs de palmiers à huile et de cocotiers, la C.F.D.T. en dehors de ces blocs.

La commercialisation et l'usinage sont le monopole de la C.F.D.T.

L'animation rurale sera assurée par le C.I.D.R. dans le N-E le B.D.P.A. dans le N-W, la SATEC dans le Centre.

4.3. Conseiller technique

L'I.R.C.T. sera désigné comme conseiller technique de l'opération.

4.4. Emploi

4.4.1. Main d'oeuvre

MONO - 40 jours/ha
ALLEN non traité - 90 jours/ha
ALLEN traité - 140 jours/ha.

ANNEES	MONO		ALLEN non traité		ALLEN traité		TOTAL des journées de travail
	Surfaces (HA)	Nombre de journées de travail	Surfaces (HA)	Nombre de journées de travail	Surfaces (HA)	Nombre de journées de travail	
1966	27 400	1 096 000	3 350	301 500	5 980	837 200	2 234 700
1967	28 400	1 136 000	2 850	256 500	7 050	987 000	2 379 500
1968	30 700	1 228 000	1 850	166 500	8 750	1 225 000	2 619 500
1969	31 600	1 264 000	850	76 500	10 800	1 512 000	2 852 500
1970	31 600	1 264 000	0	0	13 550	1 897 000	3 161 000

	1966	1967	1968	1969	1970
Journées de travail	2 234 700	2 379 500	2 619 500	2 852 500	3 161 000
Equivalent en hommes	8 940	9 520	10 480	11 410	12 640

4.4.2. Encadrement

Encadreurs - 1 pour 100 ha d'Allen traité (en période de croisière)
- 1 pour 500 ha d'Allen non traité
- 1 pour 1 000 ha de Mono ou d'Allen non traité.

Moniteurs - 1 pour 5 encadreurs

Chefs de Secteur - En principe, 1 par sous-préfecture

Chefs de Zone - 1 pour le N-E, 1 pour le N-W, 1 pour le centre (payé sur arachide), 1 pour les 3 départements du S (C.F.D.T.).

ANNEES	Chefs de ZONE	Chefs de SECTEUR	MONITEURS	ENCADREURS		
				Allen		Mono
				traité	non traité	
1966	3	10	37	149	7	28
1967	3	13	31	117	6	30
1968	3	14	28	105	4	32
1969	3	16	30	113	2	33
1970	3	17	34	136	0	33

Tout le personnel "coton" du Centre est payé sur l'opération arachide et ne figure pas dans ce tableau.

Coût de l'encadrement

1 chef de Zone coûte 8 millions de Frs CFA par an
1 chef de Secteur coûte 5,5 millions de Frs CFA par an
1 moniteur coûte 0,275 millions de Frs CFA par an
1 encadreur coûte 0,125 millions de Frs CFA par an

Coût encadrement millions Frs CFA	1966	1967	1968	1969	1970
Chefs de Zone	24,000	24,000	24,000	24,000	24,000
Chefs de Secteur	55,000	71,500	77,000	88,000	93,500
Moniteurs	10,175	8,525	7,700	8,250	9,350
Encadreurs	23,000	19,065	17,625	18,500	21,125
TOTAUX	112,175	123,090	126,325	138,750	147,975

4.5. Engrais chimiques

Formule de base :

N-E, N-W, Centre - sulfate d'ammoniaque 60 kg/ha à 33 F CFA le KG
superphosphate triple 90 Kg/ha 41 F CFA le KG

S.W., S, S.E. - Sulfate d'ammoniaque 60 Kg/ha à 25 FCFA le Kg
Superphosphate triple 90 Kg/ha 33 F.CFA le Kg
chlorure de potassium I00 Kg/ha 25 F.CFA le Kg

Rappelons que, sauf dans la zone intégrée du N.E., on ne dispose ni des études pédologiques, ni d'une expérimentation agronimique permettant de préciser les conditions techniques et économiques de l'utilisation des engrais.

Comme il ne saurait être question de faire supporter au paysan dahoméen les aléas de l'expérimention, on ne peut raisonnablement démarrer une action "engrais" que lorsqu'elle aura de fortes chances d'être rentable. Ces conditions ne seront sans doute réalisées, en dehors de la zone N.E. intégrée, qu'à partir de la campagne 1967.

Les prévisions suivantes sont donc susceptibles de révision.

ANNEES	Surfaces traitées Ha	Sulfate d'Ammoniaque		Superphosphate triple		Chlorure de Potassium		Valeur totale millions frs CFA
		Quantités T.	Valeurs millions CFA	Quantités T.	Valeurs millions CFA	Quantités T.	Valeurs millions CFA	
I966	I.500	90	2,970	I35	5,535	-o-	-o-	8,505
I967	2.830	I7I	5,643	256,5	I0,5I6	-o-	-o-	I6,I59
	I.800	I08	2,700	I62	5,346	I80	4,500	I2,546
I968	3.950	237	7,82I	355,5	I4,575	-o-	-o-	22,396
	2.300	I38	3,450	207	6,83I	230	5,750	I6,03I
I969	5.I00	306	I0,098	459	I8,8I0	-o-	-o-	28,9I7
	3.050	I83	4,575	27I,5	9,058	305	7,625	2I,258
I970	6.800	408	I3,464	6I2	25,092	-o-	-o-	38,556
	3.900	254	5,850	35I	II,583	390	9,750	27,I83

./.

Le financement devrait être assuré par des prêts de campagne consentis par le Crédit Agricole.

4.5. Pesticides

Formule de base :

DEPARTEMENTS	45 - I2		Gamma 20	
	Quantité I/ha	Prix du litre frs CFA	Quantité I/ha	Prix du litre frs CFA
N.E.	I2	460	3	266
N.W.	I3,5	460	4	270
CENTRE	I3,5	450	4	262
S.W.,S,S.E.	I5	450	5	260

Le 45 - I2 est un composé binaire contenant 45 % de D.D.T. et I2 % d'endrine.

Le Gamma 20 est un insecticide à 20 % de lindane.

Prévisions de consommations

ANNEES	Surfaces Ha	45 - I2		Gamma 20		Valeurs totales M. frs CFA
		Quantités L.	Valeurs M. frs CFA	Quantités L.	Valeurs M. frs CFA	
I966	5.980	76.770	34,969	I2.870	5,252	40,22I
I967	7.050	9I.050	4I,566	25.450	6,7I6	48,282
I968	8.750	II3.250	5I.689	3I.750	8,377	60,066
I969	I0.800	I40.550	64,II5	39.700	I0,469	74,584
I970	I3.550	I76.700	80,589	50.050	I3,I96	93,785

./.

Le financement devrait être assuré par des prêts du Crédit Agricole.

4.7. Matériel

Il s'agit du matériel nécessaire pour l'éxécution des traitements phytosanitaires ; comprenant :

- des appareils de traitement, fournis gratuitement au titre de l'aide à la production.
- des fûts, dont seule, la 1 ère dotation est gratuite, le remplacement étant à la charge des cultivateurs.

Données de base :

1 appareil, Spray Best pour 5 ha Prix 11.000 frs CFA l'unité

1 fût pour 2 ha Prix 2.200 frs CFA l'unité

Amortissement du matériel en 5 ans.

Prévisions d'achat :

ANNEES	Spray Best		Fûts		Valeurs totales
	Nbre Unités	Valeurs M. frs CFA	Nbre Unités	Valeurs M. frs CFA	M. frs CFA
I966	350	3,850	755	I,66I	5,5II
I967	393	4,323	485	I,067	5,390
I968	637	7,007	850	I,870	8,877
I969	727	7,997	I.025	2,255	I0,252
I970	948	I0,428	I.375	3,025	I3,453

4.8. Bâtiments et véhicules (1ère dotation)

Données de base :

1 logement par secteur (4 à 4,5 millions de frs CFA)
1 magasin par secteur (2 à 3 millions de frs CFA)
1 véhicule 4 roues par secteur (0,8 à I,4 millions de frs CFA)

./.

1 mobylette par chef de secteur et moniteur (75.000 f
CFA)

1 bicyclette par encadreur (I5.000 frs CFA)

ANNEES	Logements M. frs CFA	Magasins M. frs CFA	Véhicules 1è dotation M. frs CFA	Valeurs totales M. frs CFA
I966	37,5	27,0	I0,450	74,950
I967	3,5	4,0	0,075	7,575
I968	-o-	-o-	-o-	-o-
I969	-o-	-o-	0,I30	0,I30
I970	-o-	-o-	0,030	0,030

Les logements et véhicules concernant le départemen
Centre sont comptés à l'opération arachide et ne figurent pas da
le tableau ci-dessus. Par contre les magasins à coton y sont inc

4.9. Entretien des bâtiments

I50.000 frs CFA par bâtiment

Frais d'entretien des bâtiments (en millions de frs CFA)

I966	I967	I968	I969	I970
2,25	5,1	5,55	5,55	5,55

4.I.0. Frais généraux

I5 % des frais d'encadrement.

./.

EN M. frs CFA	I966	I967	I968	I969	I970
Frais d'encadrement	II2,I75	I23,090	I26,325	I38,750	I47,975
Frais généraux	I6,826	I8,463	I8,949	20,8I2	22,I96

4.I.I. Centre de multiplication des semences

Destiné à la multiplication des semences le coton Allen dans le N.E., ce centre doit être géré par la C.F.D.T.

- Investissements :

achat de 10 boeufs à I5.000 frs CFA	I50.000
matériel agricole et harnais	I50.000
bouverie	250.000
	550.000

Fonctionnement :

1 moniteur à 275.000 frs CFA	275.000
5 bouviers à I00.000 frs CFA	500.000
	775.000

I966	I967	I968	I969	I970
I,325	0,775	0,775	0,775	0,775

./.

V - RESULTATS ATTENDUS

L'application du plan donnerait la progression suivante de la production en valeur.

Valeur production M. frs CFA	I963	I966	I967	I968	I969	I970
MONO	85,396	75,076	76,822	83,043	85,478	85,478
ALLEN	66,5I9	I4I,90I	I68,268	2II,793	266,424	353,492
TOTAUX	I5I,9I5	2I6,977	245,090	294,836	35I,902	438,970

Ce tableau a été établi en tenant compte des objectifs de production I966 - I970 (voir précédemment paragraphe 3) et des prix moyens pondérés, payés au producteur, à savoir :

Prix du Kg de coton graine en frs CFA	I963	I966	I967 et années suivantes
MONO	29,60	27,40	27,05
ALLEN	36,65	33,3I	32,6I

La valeur de la production, malgré la diminution des cours du coton, passerait de I5I,9I5 millions pour l'année de base I963 à 444,I88 millions en I970, à la fin du plan quinquennal, soit un taux de croissance de I6,5 % par an..

VI - REMARQUES IMPORTANTES

Le Gouvernement du DAHOMEY estime insuffisants les objectifs précédents et désire que la production atteigne 20.000 tonnes de coton - graine en I970.

Les cours mondiaux du coton ayant tendance à baisser, il est possible que les prix indiqués ci-dessus ne puissent être maintenus pendant toute la durée du plan (voir note annexe n° 3).

I - 4 SUCCEDANES du JUTE

Le Dahomey importe des sacs de jute, ainsi que des ficelles et cordages en jute.

Les importations de 1963 ont représenté :

	Milliers de F.CFA	Tonnes
- Sacs vides neufs	48.569	736,1
- Sacs vides usagés	375	3,4
- Sacs pleins	3.520	56,4
	52.464	795,9

Les fluctuations de ces importations au cours des dernières années ont été les suivantes :

ANNEES	1958	1959	1960	1961	1962	1963
TONNES	111,6	932,0	973,3	1.347,3	712,2	795,9
Milliers de Frs.CFA	29.958	52.895	79.263	114.973	57.823	52.464

Perspectives 1970 - En prenant pour taux de croissance de la consommation de jute au Dahomey, un taux de 4 %, voisin de celui du secteur primaire, la consommation prévisible en 1970 serait de l'ordre de 1.050 tonnes pour une valeur de 70 millions de Frs. CFA.

Le jute fait l'objet d'un monopole mondial de la part du Pakistan, contre lequel il n'est pas possible de lutter à cause des prix de revient extrêmement bas.

Malgré ce handicap, il existe ailleurs dans le monde des usines utilisant les produits de remplacement du jute : punga, uréna, dah. Le seuil de rentabilité pour ces usines se situe à 4.200 tonnes par an (6).

Les besoins du Dahomey, ne pourront atteindre ce seuil avant longtemps, même si l'on y associe ceux du Togo.

En attendant, des essais de culture de succédanés du jute seront confiés à l'Institut de Recherches du Coton et des Textiles Exotiques (I.R.C.T.) à la station expérimentale d'Athiémé, dans le cadre des études du périmètre irrigué du Mono inscrites au plan quinquennal.

I - 5 TABAC

Le développement de la culture du tabac au Dahomey remonte à 1942, à la suite des difficultés rencontrées par les manufacturiers algériens pour alimenter leurs usines pendant la guerre. Ils créèrent au Dahomey une société, la SOCOTAB, chargée, avec l'accord du Gouvernement et l'aide des Services de l'Agriculture, d'entreprendre une action en faveur du tabac auprès des cultivateurs. La SOCOTAB développa la culture du Maryland dans la région du Centre.

En 1961, la C.A.I.T.A. a pris la suite de la SOCOTAB et jouit du monopole de la commercialisation du tabac.

En dehors de la culture des tabacs industriels, il existe une production de tabac destinée à la consommation traditionnelle, pour laquelle on ne possède pas de statistiques précises.

En 1963, les exportations de tabac représentaient 1,8 % de la valeur totale des exportations, cette culture ne joue donc qu'un rôle modeste dans l'économie dahoméenne.

La culture du tabac doit cependant faire l'objet d'un effort pendant le plan quinquennal parce que :

- Alors que la production moyenne des tabacs industriels, au cours des 4 années précédant 1963, s'établit à environ 600 tonnes par an, il est possible de placer 1500 tonnes auprès des usines de la Manufacture des Tabacs de l'Ouest Africain à Bouaké et à Dakar.

- Cette culture joue un rôle assez important dans l'économie des sous-préfectures de Savé, de Dassa-Zoumé . et Savalou dans le département du Centre, d'Aplahoué dans le département du Sud-Ouest.

- Elle jouit d'une certaine faveur auprès des agriculteurs, dont elle rémunère assez bien la journée de travail .

- Les conditions de sols et de climat du secteur Sud semblent favorables à la production de tabacs de qualité, susceptibles de se placer auprès de la C.E.E. (les besoins en "dark air cured" sont de l'ordre de 50.000 tonnes par an).

1 - Situation actuelle

1.1 - Surfaces cultivées

La surface cultivée en tabacs industriels, en 1963, était de l'ordre de 2.400ha, dont 2.000 ha environ dans le département du Centre.

1.2 - Production

En 1963, la production de tabacs industriels s'élevait à environ 1.000 tonnes, dont 870 sur le département du Centre, représentant une valeur de 52 millions de Frs. CFA.

1.3 - Exportations (1)

En 1963, le Dahomey a exporté 425 tonnes de tabacs fermentés pour une valeur de 57 millions de frs.CFA.

Evolutions des exportations :

ANNEES	1953	1959	1960	1961	1962	1963
TONNES	75	28	582	806	486	425
Millions de Frs. CFA	8	1	74	63	61	57

Cette évolution est assez favorable, encore que l'on constate une certaine stagnation aux cours des dernières années.

2 - Orientation du développement

La production actuelle montre qu'il est possible d'obtenir des tabacs de remplissage satisfaisants.

Deux possibilités s'offrent au Dahomey:

1) Satisfaire les besoins de la clientèle actuelle, constituée par la Manufacture des Tabacs de l'Ouest Africain, en faisant passer la production de 600 à 1.500 tonnes.

2) Entreprendre parallèlement les actions nécessaires pour rendre les tabacs compétitifs et gagner de nouveaux marchés.

L'accroissement de la production est attendue de l'augmentation des surfaces plantées, soit dans les zones où la CAITA est déjà installée, soit par l'ouverture de nouvelles zones, ainsi que de l'augmentation du rendement. Pour cela, il est nécessaire, en plus de l'application correcte des méthodes culturales élémentaires en usage actuellement, qu'une expérimentation permette la mise au point des techniques améliorées (fumure, rotation des cultures, semences sélectionnées).

L'augmentation des tonnages exportés doit s'accompagner d'une amélioration de la qualité, de façon à valoriser la production. On distingue 4 qualités de tabacs payées respectivement au producteur 100, 75, 50, et 25 Frs. CFA. Actuellement les 3/4 de la production sont constitués par la 3ème qualité, 1/8 par la 2ème qualité et 1/8 par la 4ème qualité. L'objectifs est de supprimer la 4ème qualité et d'augmenter la 2ème.

3 - Objectifs 1966 - 1970

Les prévisions de production de tabac en tonnes sont les suivantes :

1966	1967	1968	1969	1970
1.200	1.300	1.450	1.600	1.300

4 - Moyens et conditions de réalisation

4.1 - Investissements

Investissements en millions de Frs. CFA.

ANNEES	1966	1967	1968	1969	1970
CAITA	18	19,5	21,75	24	27
IRAT	21,42	11,5	11,5	11,5	11,5

Soit un total de près de 178 millions de Frs. CFA, dont 67,420 millions CFA financés par le secteur privé (estimations).

4.2 - Organismes chargés de l'exécution

La C.A.I.T.A. est chargée de réaliser le plan de production de tabac.

L'I.R.A.T. est chargé du programme d'expérimentation tabacole.

4.3 - Emploi

4.3.1 - Main d'oeuvre

160 journées de travail par hectare.

ANNEES	1966	1967	1968	1969	1970
Surfaces en Ha	2.760	2.890	3.120	3.300	3.600
Nombre de journées de travail	441.600	462.400	499.200	528.000	576.000
Equivalent en hommes	1.770	1.850	2.000	2.110	2.300

4.3.2 - Encadrement

- 1 moniteur par 50 tonnes de tabac
- 1 chef de secteur pour 5 moniteurs

ANNEES	1966	1967	1968	1969	1970
Tonnages	1.200	1.300	1.450	1.600	1.800
Moniteurs	24	26	29	32	36
Chefs de secteur	5	5	6	6	7

4.4 - Engrais chimiques

Néant. Les formules devront être mises au point grâce à l'expérimentation.

4.5 - Pesticides

La C.A.I.T.A. achète actuellement pour 250.000 Frs.CFA de produits divers destinés au traitement des pépinières.

Compte tenu de la progression prévue, on peut estimer les dépenses en pesticides en Frs.CFA, comme suit :

1966	1967	1968	1969	1970
300.000	325.000	365.000	410.000	450.000

4.6 - Séchoirs

La C.A.I.T.A. vulgarise un type de séchoir rustique en paillote, que le cultivateur peut construire lui-même. Elle distribue une prime de 1.000 Frs.CFA par séchoir, comme encouragement à leur construction. En 1964, elle a ainsi distribué pour 250.000 Frs.CFA de primes, surtout sur Dassa-Zoumé et Abomey, Aplahoué.

Compte tenu de ces éléments, il est prévu la progression suivante du montant des primes, en Frs.CFA.

1966	1967	1968	1969	1970
300.000	325.000	365.000	410.000	450.000

5 - Résultats attendus

Compte tenu des objectifs du plan quinquennal et de la valorisation du produit résultant de l'amélioration de la qualité (prix moyen 1970 = 56 fr/kg. contre 52 fr CFA en 1963), la valeur de la production passerait de 52 millions Frs.CFA en 1963 à 100,8 millions Frs.CFA en 1970.

Avec un rendement de 500 Kg/ha au lieu de 400 Kg/ha actuellement, la rémunération de la journée de travail du planteur passerait de 130 Frs.CFA à 175 Frs.CFA.

I.6. RICIN

La culture du ricin, connue de longue date au DAHOMEY, a subi bien des vicissitudes dans le passé, encouragée pendant les périodes de guerre, délaissée pendant les périodes de paix.

En 1954, la signature d'une convention entre la Société ORGANICO et la République du DAHOMEY avait fait renaître bien des espoirs. Effectivement, jusqu'en 1962, les graines furent achetées en totalité et au dessus du cours mondial, ce qui contribua à maintenir la production à une moyenne comprise entre 500 et 600 tonnes par an.

A partir de 1962, ORGANICO cessa ses activités au DAHOMEY, ce qui entraîna un bouleversement complet dans la commercialisation du ricin, dont les prix tombèrent au niveau du marché mondial.

En 1963 et 1964, le Fonds de Soutien des Produits est intervenu, en accordant 6 frs par Kg, afin de garantir un prix rémunérateur aux cultivateurs.

Malgré ces efforts, cette culture est en pleine régression (290 tonnes en 1964) et elle ne garde un peu d'importance que dans la région d'APLAHOUE.

Les raisons de cette décadence sont indiquées dans le rapport du Service du Développement Rural 1963 (5).

- rendement médiocres,
- baisse des cours,
- et par conséquent, absence de débouchés rémunérateurs.

Ainsi, une fois de plus, la culture du ricin aura causé une déception.

Il ne paraît donc pas opportun d'encourager cette culture au cours du plan quinquennal, d'autant plus que l'on envisage de développer la culture du coton dans le Centre et le Sud et que le ricin abrite des parasites communs à ces deux cultures.

Rappelons qu'une aide à l'amélioration structurelle de la culture du ricin, se montant à 4 millions de frs CFA et consistant en l'achat d'une décortiqueuse mobile, a été inscrite sur le FED au titre des aides à la diversification des cultures. Cette aide risque fort de s'avèrer sans objet et pourrait être reportée utilement sur d'autres actions d'un intérêt plus actuel, comme le programme d'expérimentation cotonnière dans le N.W. du DAHOMEY, pour lequel les prévisions de crédits sont insuffisantes.

II. - LES CULTURES VIVRIERES ET INDUSTRIELLES

II - 1 PALMIER A HUILE

Le palmier à huile joue unr rôle primordial dans l'économie du Dahomey puisque :

- d'une part, il représente la principale source d'huile pour la population locale.

- d'autre part, les produits qu'on en tire représentent environ 61 % de la valeur totale des exportations.

Bien que la pluviosité y soit marginale, le Dahomey doit accorder une importance exceptionnelle à cette culture qui, dans le plan quinquennal, se voit réserver la première place parmi les investissements destinés à la production rurale.

1 - Situation Actuelle

1.1 - Surface plantée

La palmeraie naturelle couvre de façon plus ou moins dense la partie Sud du Dahomey

En 1965, les plantations industrielles, qui ne participent pas encore à la production, couvrent les surfaces suivantes :

- HOUIN	:	3.961 ha
- HEVI	:	1.365 ha
- DODJA	:	135 ha
- AGONVY	:	648 ha
- GBADA	:	1.370 ha
- SAKETE	:	400 ha
- MERIDJONOU	:	528 ha
- DJONCN	:	370 ha
TOTAL.....		8.777 ha

Si l'on incorpore 39 ha restant à planter à HOUIN en 1966, les programmes passés couvriront une superficie de 8.816 ha.

1.2 - Production

577.000 tonnes de régimes, provenant pour la quasi-totalité de la palmeraie naturelle et correspondant à un potentiel de fabrication de 32.000 tonnes d'huile.

1.3 - Exportations (1)

Palmistes 50.577 tonnes, valant 1.632 millions de Frs.CFA, huile de palme 9.256 tonnes, valant 470 millions de Frs.CFA.

Evolution des exportations

1° - Tonnes

	1953	1959	1960	1961	1962	1963
TES	47.584	50.372	61.273	48.482	43.900	50.557
DE PALME	15.111	8.468	16.015	11.050	9.292	9.256

2° - Millions de Frs.CFA.

	1953	1959	1960	1961	1962	1963
TES	1.376	1.698	2.177	1.358	1.155	1.632
DE PALME	557	409	807	522	468	470
	1.933	2.107	2.984	1.880	1.623	2.102

Si les exportations de palmistes se maintiennent, par contre les exportations d'huile de palme ont baissé, ce qui correspond à une production à peu près constante en année normale et à une consommation, de l'ordre de 23.000 tonnes d'huile, qui progresse avec la démographie.

2 - Orientation du Développement

Un effort immédiat est nécessaire pour satisfaire les besoins de la consommation locale tout en développant les exportations en vue de contribuer à l'équilibre de la balance commerciale.

On y arrivera grâce à une meilleure exploitation de la palmeraie naturelle (pistes de desserte, traitement industriel des régimes) conjointement avec la poursuite d'un programme de plantations industrielles de palmiers sélectionnés, conformément au plan établi par l'I.R.H.O. (2).

3 - Objectifs 1966 - 1970

Compte tenu des propositions de l'I.R.H.O. et des possibilités de réalisation, le plan quinquennal prévoit le programme de plantation suivant (en hectares) :

	1966	1967	1968	1969	1970
FINANCEMENT F.A.C.	1.000	1.000	1.800	1.800	1.800
FINANCEMENT F.E.D. et autres	-o-	600	3.000	3.000	3.000
TOTAL	1.000	1.600	4.800	4.800	4.800

Le programme F.A.C. serait réalisé par la SONADER sur HEVI (1 chantier de 600 ha. en 1966 et 1967, 2 chantiers de 600 ha. à partir de 1968) et sur ABOMEY-CALAVI (1 chantier de 400 ha. en 1966 et 1967, porté à 600 ha. à partir de 1968).

Le programme F.E.D. serait réalisé à l'entreprise sur AGONVY (1 chantier de 600 ha. en 1967, 2 chantiers de 1.500 ha. à partirde 1968).

On réaliserait ainsi au cours du plan quinquennal un programme de plantation couvrant 17.000 ha.

4 - Moyens et conditions de réalisation

Investissements

On compte 200.000 Frs.CFA pour la plantation d'un hectare de palmier et son entretien jusqu'à la production, se décomposant comme suit :

- Bloc palmier	- cadastre	9.200	Frs. CFA/ha
	pépinière	35.000	Frs. CFA/ha
	plantation	62.000	Frs. CFA/ha
	entretien	46.000	Frs. CFA/ha
- Bloc vivrier	- cadastre	9.200	Frs. CFA/ha
	défrichement	24.000	Frs. CFA/ha
	fonds engrais	3.000	Frs. CFA/ha
		190.400	Frs. CFA/ha
	imprévus	9.600	Frs. CFA/ha
	TOTAL	200.000	Frs. CFA/ha

Sur lesquels près de 40.000 Frs, soit 1/5 profitent aux cultures vivrières.

La réalisation du programme quinquennal nécessitera donc les investissements suivants :

ESTISSEMENTS EN LIONS de Frs. CFA	1966	1967	1968	1969	1970
ANCEMENT F.A.C.	200	200	360	360	360
ANCEMENT F.E.D. t autres	-o-	120	600	600	600
TOTAUX	200	320	960	960	960

Soit au total 3.400 millions de Frs. CFA, dont 1.480 millions pour le F.A.C. et 1.920 millions pour le F.E.D. et autres.

Rappelons que 300 millions de Frs. CFA ont déjà été accordés par le F.E.D. pour la remise en état de plantations existantes.

Les crédits consacrés au palmier à huile au cours du plan quinquennal atteindront donc un total de 3.700 millions de Frs. CFA.

4.2 - Organismes chargés de l'exécution

La SONADER pour 7.400 ha. du F.A.C.

Des Sociétés à désigner pour les 9.600 ha. du F.E.D. et autres.

4.3 - Conseiller technique

L'I.R.H.O. sera désigné comme conseiller technique de l'opération.

4.4 - Emploi

4.4.1 - Main d'oeuvre

On se base sur les temps de travaux indiqués dans le plan I.R.H.O. fascicule III - devis et bilans.

	1966	1967	1968	1969	1970
Nombre de journées de travail	495.086	1.091.392	1.887.598	2.124.008	2.281.208
Equivalent en hommes	1.980	4.366	7.550	8.496	9.124

On admet qu'un homme travaille 250 jours par an.

4.4.2 - Encadrement

D'après les normes de la SONADER il faut :

- pour l'encadrement des chantiers pour la création de la plantation (600 ha. de palmiers + 600 ha. de cultures vivrières ou 400 ha. de palmiers + 400 ha. de cultures vivrières) :

  1 conducteur, 6 moniteurs, 5 encadreurs, 1 secrétaire comptable, 1 infirmier.

- pour l'encadrement de la coopérative :

  1 conducteur, 1 moniteur, 1 secrétaire comptable, de 6 encadreurs (pour blocs de 400 ha. de palmiers) à 9 encadreurs (pour blocs de 600 ha. de palmiers).

ANNEES	Conducteurs		Moniteurs		Encadreurs		Personnel Administratif	
	Création	Coopératives	Création	Coopératives	Création	Coopératives	Création	Coopératives
1966	2	3	12	3	10	39	4	3
1967	3	7	18	7	15	72	6	7
1968	8	15	48	15	40	138	16	15
1969	8	23	48	23	40	204	16	23
1970	8	31	48	31	40	270	16	31

Les dépenses d'encadrement pour la création des blocs de palmiers sont incluses dans les frais d'investissement, les dépenses d'encadrement des coopératives de planteurs ne sont pas comprises dans les investissements.

On peut estimer ces dernières comme suit :

Données de base :

- 1 conducteur coûte 702.000 Frs. CFA par an
- 1 moniteur coûte 516.000 Frs. CFA par an
- 1 encadreur coûte 120.000 Frs. CFA par an
- 1 secrétaire comptable coûte 288.000 Frs. CFA par an

Coût de l'encadrement des coopératives en Millions de Frs. CFA	1966	1967	1968	1969	1970
Conducteurs	2,106	4,914	10,530	16,146	21,762
Moniteurs	1,548	3,612	7,740	11,868	15,996
Encadreurs	4,068	8,640	15,560	24,480	32,400
Secrétaires comptables	0,864	2,016	4,320	6,624	8,928
TOTAUX	8,586	19,182	38,150	59,118	79,086

4.5 - Engrais chimiques

On se base sur les indications du plan I.R.H.O. fascicule I, Etude de base V - Les techniques culturales - 9° Notes spéciales - C - Finances.

Doses en Kg. par hectare

1° - Pépinières

Engrais composés 10-10-20	Phosphate bicalcique	Chlorure de potassium
1.000	400	400

2° - Plantations

ENGRAIS / ANNEES	Sulfate d'Ammoniaque	Phosphate bicalcique	Chlorure de Potassium
(Plantation) N	36	36	29
" " N1	50	-o-	29
" " N2	72	72	72
" " N3	86	-o-	107,5
" " N4	86	-o-	143
(Entrée en rapport et suivantes)	-o-	-o-	179

Coût des engrais :

- Sulfate d'ammoniaque = 23 Frs. CFA le Kg.
- Phosphate bicalcique = 26 Frs. CFA le Kg.
- Chlorure de potassium = 22 Frs. CFA le Kg.
- Engrais composé 10-10-20= 31 Frs. CFA le Kg.

Prévisions de consommation :

ANNEES	Sulfate d'ammoniaque		Phosphate Bicalcique		Chlorure de Potassium		Engrais composé 10-10-20	
	Quantités T.	Valeurs Millions CFA	Quantités T.	Valeurs Millions CFA	Quantités T.	Valeurs Millions CFA	Quantités T.	Valeurs Millions CFA
1966	486	11,178	237	6,162	1.179	25,938	70	2,170
1967	668	15,364	348	9,048	1.589	34,958	120	3,720
1968	830	19,090	293	7,168	1.954	42,988	120	3,720
1969	939	21,597	422	10,290	2.432	53,504	120	3,720
1970	1.084	24,932	518	13,468	2.966	65,252	-o-	-o-

Il y a donc lieu de prévoir pour les fournitures d'engrais le financement suivant :

- 1966 - 45,448 Millions de Frs. CFA
- 1967 - 63,090 Millions de Frs. CFA
- 1968 - 73,416 Millions de Frs. CFA
- 1969 - 89,781 Millions de Frs. CFA
- 1970 - 103,652 Millions de Frs. CFA

4.6 - Pesticides

1° - Pépinières

NATURE	Quantité par Hectare	Prix de l'unité (Kg ou L)
D.D.T	25 L	135 Frs. CFA
Endrine	25 L	372 Frs. CFA
Sevin	1 Kg	1.135 Frs. CFA
Cryptonol	10 comprimés pour 300 noix	8.275 Frs. CFA

2° - Plantations

H.C.H.	5 Kg.	70 Frs. CFA
Coumafène	11 g .	2.600 Frs. CFA

Besoins en pesticides pour 1965 - (2.500 ha. plantés).

Pesticides	Quantités	Valeurs Millions F.CFA
D.D.T	1 T	0,135
Endrine	1.200 L	0,446
Sevin	0,3 T	0,340
H.C.H	12 T	0,840
Coumafène	0,056 T	0,146
Cryptonol	0,016 T	0,132

TOTAL ..... 2,039 Millions de F.CFA

// 2. Millions de Frs.CFA

Prévisions en millions de Frs. CFA des besoins pour la période 1966 - 1970.

1966	1967	1968	1969	1970
3	4	4,5	4,5	2,5

5 - Résultats attendus

On attend du programme quinquennal 1966 - 1970, la production, en régime de croisière, c'est à dire à partir de 1979, de 163.600 tonnes de régimes par an, représentant une valeur de 507.160.000 Frs. CFA et permettant une production d'huile de 32.720 tonnes, soit l'équivalent de la production actuelle.

6 - Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir concernant l'économie du palmier à huile au Dahomey, compte tenu de la production de la palmeraie naturelle et des plantations déjà réalisées ou prévues au plan quinquennal, se présentent comme suit :

	1963	1966	1970	1975	1980
Production de régimes (tonnes)	577.000	585.800	620.000	737.000	805.000
Production d'huile (tonnes)	32.000	33.200	38.000	60.250	73.700
Consommation d'huile (tonnes)	23.000	25.000	27.900	32.000	36.800
Exportations d'huile (tonnes)	9.000	8.200	11.100	28.250	36.900
Valeur des exportations (millions de Frs. CFA)	405	369	499,5	1.271,25	1.660

Ainsi, le Dahomey qui, faute de consentir en temps voulu un effort de plantation indispensable, serait devenu importateur d'huile vers 1975, pourra, non seulement satisfaire les besoins de sa consommation, mais encore accroître ses exportations (celles-ci devraient tripler en 1975. et quadrupler en 1980).

Les perspectives précédentes ne tiennent pas compte des programmes qui seront entrepris après 1970.

II - 2 C O C O T I E R

Les produits du cocotier jouent un rôle restreint dans l'économie dahoméenne puisque, pour les 5 dernières années, ils ne représentent que 1,42 % du tonnage des exportations et seulement 1,98 % de leur valeur (3).

Cependant la faiblesse de ce pourcentage ne doit pas faire perdre de vue la grande importance de cette culture pour le littoral du Bas-Dahomey. En effet, sur les sables littoraux, à part les cultures vivrières qui sont auto-consommées et quelques plantations forestières de filaos ou de niaoulis, la principale ressource est fournie par les produits du cocotier qui représentent la seule exportation possible, soit sous forme de noix fraiches, soit sous forme de coprah, soit sous forme de coco râpé. Le cocotier constitue la clé de voûte de l'économie des régions situées au sud du plateau de terre de barre.

Sur le plan humain, le cocotier représente le prototype de l'arbre utile : les noix sont consommées directement ou après transformation en huile, les pétioles servent de matériaux de construction, les bourres sont utilisées comme combustible. Aussi jouit-il d'une situation privilégiée auprès du planteur dahoméen qui ne le maltraite jamais.

1 - Situation actuelle

1.1 - Surface plantée

Plantations organisées	8.300 ha.	(dont 7.200 en production)
Plantations de case	700 ha.	
Total	9.000 ha.	(dont 7.800 en production)

Il s'agit de plantations situées sur la zone littorale, à l'exclusion des cocotiers éparpillés sur tout le territoire national, qui doivent être considérés comme des arbres fruitiers.

1.2 - Production

A raison d'une production moyenne de 2.500 noix par hectare, la production totale du Dahomey pout être estimée à 19.500 T. de noix.

Cette estimation peut être recoupée en partant des exportations contrôlées, de l'auto-consommation, de la commercialisation intérieure et des exportations non contrôlées (voir annexe n° 3).

1.3 - Exportations (4)

Pour l'année 1963, les exportations de produits du cocotier se répartissent comme suit :

	Quantités (tonnes)	Valeur Millions Frs. CFA
Noix de coco non râpées	458,2	6,722
Noix de coco râpées	394,8	27, 018
Coprah	576,7	24, 520
Huile brute de coco	3,7	0, 165
TOTAL	1.433,4	58, 425

Les produits du cocotier représentent 1,8 % de la valeur des exportations.

Evolution des exportations (1).

ANNEES	1953	1959	1960	1961	1962	1963
Tonnes	1.319	620	710	1.253	1.148	1.430
Millions de F.CFA	49	46	41	55	39	58

Au cours des dernières années, les exportations ont tendance à augmenter.

2 - Orientation du développement

Le plan I.R.H.O. (3), indique 3 voies possibles pour le développement de la culture du cocotier :

- l'amélioration de la cocoteraie existante,
- l'extension des surfaces plantées,
- la replantation des cocoteraie hors d'âge.

2.1 - Amélioration de la cocoteraie existante

L'amélioration de la cocoteraie existante est attendue surtout de la fumure, qui représente la pièce maîtresse de la politique de développement de la production du cocotier au Dahomey.

En effet, elle constitue la mesure la plus efficace, la plus urgente et dont les effets, aisément chiffrables, sont les plus rapidement obtenus (3).

2.2 - Extension des surfaces plantées

L'extension des surfaces plantées en cocotiers pose de sérieux problèmes, tant sur le plan technique que sur le plan humain. Certes, l'enquête de l'I.R.H.O. a permis de repérer environ 400 ha. de terrains techniquement plantables en cocotiers, en fonction des facteurs climatiques et pédologiques, mais il convient de tenir compte, de plus, des facteurs sanitaires et humains.

Au point de vue phytosanitaire, la cocoteraie dahoméenne vit sous la menace de la maladie de Kaincope, qui sévit au Togo avec une vigueur sans cesse accrue. On ne connaît pas à l'heure actuelle de traitement et la maladie se propage toujours d'ouest en est. Les recherches en cours portent sur la création d'hybrides Nana X Typica, dont on a de bonnes raisons de penser qu'ils soient résistants. Il est donc préférable, avant de se lancer dans un programme d'extensions coûteux (180.000 Frs.CFA par hectare de la plantation à l'entrée en production), d'attendre jusqu'en 1970, date à laquelle le jardin grainier de Krakè permettra de disposer de plants hybrides, susceptibles de résister à la maladie de Kaincope.

Au point de vue humain, l'aspect le plus important est celui des superficies à réserver aux cultures vivrières. Cette question doit faire l'objet d'une étude de l'I.R.A.D. En l'absence de toute donnée sociologique, les préfets des départements du Sud-Est, du Sud et du Sud-Ouest ont été consultés pour connaître l'importance de la population dans les zones d'extension possible reconnues par l'I.R.H.O. Cette population représente un total de 15.630 habitants, correspondant à 3.635 ménages. A raison de 2,2 hectares par ménage de 4,3 personnes (2), il faudrait réserver aux cultures vivrières une superficie de 8.000 ha. On peut donc craindre qu'en réalité les surfaces plantables en cocotiers ne se réduisent à peu de choses, notamment dans le périmètre de Dja, connu comme secteur vivrier, aux portes de Porto-Novo.

2.3 - Replantation des cocoteraies hors d'âge

Si l'on considère l'âge moyen, relativement bas de la cocoteraie dahoméenne, le problème de la replantation ne se pose pas de façon urgente. Toutefois, le vieillissement physiologique d'arbres, situés dans des zones trop infertiles, peut imposer la replantation, à l'exclusion des zones soumises à l'inondation; on se trouve alors en terrains présentant de fortes carences, nécessitant une fumure organique difficilement accessible au planteur dahoméon dans la situation actuelle.

2.4 - Priorités

Conformément aux conclusions de l'I.R.H.O., le programme de développement de la culture du cocotier doit comporter les étapes suivantes :

- en 1er lieu, application des engrais chimiques à la cocoteraie existante,
- à partir de 1970, plantation d'hybrides Nana X Typica sur de nouvelles surfaces, compte tenu des résultats de l'enquête sociologique de l'I.R.A.D.
- plus tard, renouvellement par tranches de la cocoteraie, pour maintenir la production à un palier élevé.

3 - Objectifs 1966 - 1970

En fonction des considérations précédentes et des possibilités de réalisation, le plan quinquennal prévoit le programme de fumure suivant :

SURFACES en Ha.	1966	1967	1968	1969	1970
Secteur COTONOU/OUIDAH	1.000	1.000	1.000	2.000	2.000
Secteur COTONOU/NIGERIA	-o-	1.000	1.000	1.000	2.000
Secteur OUIDAH/TOGO	-o-	-o-	1.000	1.000	1.000
TOTAUX	1.000	2.000	3.000	4.000	5.000

Ce programme consisterait à faire supporter par l'aide extérieure la fumure de 1.000 ha. pendant 3 ans dans chacun des 3 secteurs de la cocoteraie. Au bout de 3 ans, les effets de la fumure permettront au moins de doubler la production. Les planteurs poursuivront l'opération grâce à des prêts du Crédit Agricole. Par l'exemple qu'ils fourniront, l'opération devrait faire boule de neige.

4 - Moyens et conditions de réalisation

4.1 - Investissements

A raison de 10.000 Frs. CFA d'engrais par hectare et par an, l'investissement à prévoir pour la réalisation de ce programme s'élève à 90 millions de Frs. CFA, auxquels il faut ajouter les frais d'encadrement estimés à 23 millions de Frs. CFA.

VESTISSEMENTS en l!ions de Frs.CFA	1966	1967	1968	1969	1970
grais	10	20	30	20	10
cadrement	2,556	5,112	7,668	5,112	2,556
TAUX	12,556	25,112	37,668	25,112	12,556

Soit un total de 113 millions de Frs. CFA.

28,1 millions de Frs. CFA sont inscrits au FED au titre de l'amélioration structurelle de la culture du cocotier. Par ailleurs, 19,6 millions de Frs. CFA ont été accordés par l'U.S.A.I.D. pour la mise en train de l'utilisation des engrais et des insecticides de 1965 à 1969. Compte tenu des crédits disponibles sur ces sources de financement, le complément, estimé à environ 72 millions de Frs. CFA, devra être trouvé auprès de l'aide extérieure.

4.2 - Fonds de vulgarisation des engrais

Les planteurs qui bénéficieront des engrais devront en restituer le montant à un fonds de vulgarisation des engrais.

Les formules de crédit qui seront adoptées devront respecter 2 conditions :

- taux d'intérêt faible, ne dépassant pas 2 % ;
- remboursement du principal différé de 3 ans, pour permettre à l'engrais de produire son effet de rendement.

La formule mise au point pour le programme U.S.A.I.D. pourra être retenue, avec les ajustements dictés par l'expérience.

L'aide extérieure permettra donc d'amorcer le circuit.

4.3 - Organisme chargé de l'exécution

La SONADER.

4.4. Conseiller technique

L'I.R.H.O. sera désigné comme conseiller technique de l'opération.

4.5.- Emploi

4.5.1 - Main d'oeuvre

On compte 2 jours par hectare pour l'épandage de l'engr. Il n'y a donc pas de création d'emplois, sinon une équipe de 14 manoeuvres pendant 2 mois par secteur de 1.000 hectares, pour réaliser, contre rétribution, l'opération à la demande des propriétaires qui ne veulent pas l'exécuter eux-mêmes.

4.5.2 - Encadrement

1 moniteur pour 500 Ha.

	Chargé d'Opération	Moniteur	Personnel Administratif
1966	1	2	1
1967	2	4	2
1968	3	6	3
1969	2	4	2
1970	1	2	1

Coût de l'encadrement

- 1 chargé d'opération coûte 1.164.000 Frs.CFA par a
- 1 moniteur coûte 516.000 Frs.CFA par a
- 1 secrétaire comptable coûte 360.000 Frs.CFA par a

Coût de l'encadrement en Millions de Frs. CFA	1966	1967	1968	1969	1970
Chargés d'opération	1,164	2,328	3,492	2,328	1,164
Moniteurs	1,032	2,064	3,096	2,064	1,032
Personnel Administratif	0,360	0,720	1,080	0,720	0,360
TOTAUX	2,556	5,112	7,668	5,112	2,556

Le coût de l'encadrement estimé ci-dessus ne concerne que le démarrage de l'opération engrais, financée par l'aide extérieure, sur 3 secteurs de chacun 1.000 ha. pendant 3 ans. Le Gouvernement dahoméen devra prendre ses dispositions pour assurer la poursuite de l'opération sur le budget national.

4.6 - Engrais chimiques

D'après l'étude de l'I.R.H.O. (3) les doses moyennes à utiliser sont les suivantes :

- par arbre adulte { 1,5 Kg. de chlorure de potassium
  1 Kg. de sulfate d'ammoniaque
- par arbre non en production { 0,5 Kg. de chlorure de potassium
  0,5 Kg. de sulfate d'ammoniaque

Coût des engrais : 25 Frs.CFA le Kg. (Frais d'approche compris).

Nous ne retiendrons que la première formule car, quand on ne dispose pas des moyens permettant de fumer toute la cocoteraie, il vaut mieux traiter en priorité les adultes plutôt que les jeunes, parce que les accroissements de rendements sont obtenus beaucoup plus rapidement.

On traitera en priorité les arbres de la catégorie IV (voir étude I.R.H.O. p. 103) pour lesquels la fumure entraînera des augmentations de rendements spectaculaires(400 % à Sémié - Podji).

L'ordre de priorité pour le traitement des différents secteurs est le suivant :

- 1° - COTONOU-OUIDAH
- 2° - COTONOU-NIGERIA
- 3° - OUIDAH-TOGO

NNEES	SURFACES	SULFATE D'AMMONIAQUE		CHLORURE DE POTASSIUM	
		Tonnes	Millions F.CFA	Tonnes	Millions F.CFA
1966	1.000	160	4	240	6
1967	2.000	320	8	480	12
1968	3.000	480	12	720	18
1969	4.000	640	16	960	24
1970	5.000	800	20	1.200	30

A partir de 1969, il importe de prévoir au Crédit Agricole une dotation de 10 millions CFA pour préfinancer la fumure de 1.000 ha. supplémentaires, portés à 15 millions en 1970.

4.7 - Pesticides

Lutte contre l'CRYCTES pour les arbres de 1 à 4 ans.

D'après l'I.R.H.O. il faut appliquer pour 1.000 Frs.CFA d' H.C.H par hectare et par an, ce qui correspond à environ 33 Kg/ha. de ce produit. Les quantités et les crédits à prévoir sont les suivants :

ANNEES	SURFACES Ha.	Quantités T	Valeurs Frs. CFA
1966	110	3,6	110.000
1967	74	2,4	74.000
1968	37	1,2	37.000
1969	0	0	0
1970	0	0	0

5 - Résultats attendus

On attend de l'application du programme quinquennal un supplément de production d'environ 4.200 noix par hectare représentant, au prix de 4 Frs.CFA par noix, une valeur de 16.800 Frs.CFA et permettant d'obtenir 500 Kgs. de coprah valant à 35 Frs.CFA le Kg., 17.500 Frs. CFA

Les suppléments de production attendus sont donc les suivants :

ANNEES	NOIX FRAICHES		COPRAH	
	Quantités Unités	Valeurs Millions Frs. CFA	Quantités Tonnes	Valeurs millions FRs. CFA
1968/69	4.200.000	16,8	500	17,5
1969/70	8.400.000	33,6	1.000	35,0
1970/71	12.600.000	50,4	1.500	52,5

6 - Perspectives d'avenir

En poursuivant en 1970 la même politique de fumure, on pourrait avoir 6.000 ha. en pleine production en 1973.

L'évolution générale de la production de la cocoteraie dahoméenne se présenterait comme suit :

	1963	1966	1967	1970	1975
Surface non fumée	7.770	6.830	5.890	3.040	2.180
Surface fumée	-o-	1.000	2.000	5.000	6.000
Surface totale	7.770	7.830	7.890	8.040	8.180
Production non fumée (millions de noix)	19.425	19.575	19.725	15.100	5.450
Production fumée (millions de noix)	-o-	-o-	-o-	13.340	40.020
Production totale (millions de noix)	19.425	19.575	19.725	28.440	45.470
Valeur totale (millions de Frs. CFA)	77,7	78,3	78,9	113,8	181,9

Ces perspectives ne tiennent pas compte des programmes de fumure organique qui pourraient être entrepris après 1970.

II - 3 ARACHIDE

La culture de l'arachide est intéressante à plusieurs titres :

- elle constitue un apport protidique non négligeable dans une ration alimentaire qui manque en général de matières albuminoïdes ;
- elle constitue un facteur améliorant dans la rotation des cultures et il est intéressant de l'introduire en assolement avec le coton qu'on se propose de développer dans tout le pays ;
- par ses fanes elle apporte un fourrage au bétail.

Par ailleurs, le Gouvernement dahoméen envisage la construction à Bohicon d'une huilerie d'arachide d'une capacité de 10 000 tonnes de graines décortiquées, soit environ 15 000 tonnes d'arachide en coque. Un effort doit être fait pour alimenter cette usine (20).

Enfin, l'arachide d'huilerie arrive actuellement au second rang des produits exportés, derrière les produits du palmier à huile, et il importe, en attendant d'exporter de l'huile d'arachide, de développer ces exportations.

Il convient toutefois de faire preuve d'une certaine prudence, à cause de la fragilité des débouchés de l'huile d'arachide du fait des substitutions possibles (soja, tournesol, coton). Pour avoir quelque chance de se maintenir sur le marché mondial, il faut augmenter à tout prix la productivité.

Les pays de l'Extrême-Orient : Inde, Indonésie, Birmanie, Malaisie, Hong-Kong et Japon, sont importateurs et auront tendance à importer des quantités de plus en plus grandes mais, pour la plupart d'entre eux, la pénurie de devises étrangères constitue un obstacle sérieux . Il faudrait envisager des accords de troc (arachide contre tissus, émaillés, etc...).

Le Dahomey aurait intérêt à étudier les conditions de culture de l'arachide de bouche pour laquelle les possibilités d'écoulement sur le marché européen sont beaucoup moins aléatoires (21) et qui constitue un débouché plus payant.

1 - SITUATION ACTUELLE

1.1. Surface cultivée

La surface cultivée en arachide en 1963 était de 77 350 ha, dont 44 600 ha dans le seul département du Centre.

1.2. Production

En 1963, production totale de 28 750 tonnes d'arachide en coque, dont 16 300 tonnes dans le Centre.

1.3. Exportations (1)

En 1963, le Dahomey a exporté 6 593 tonnes d'arachides décortiquées, pour une valeur de 286 millions de francs CFA.

Evolution des exportations (1)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963
tonnes	4 409	3 621	15 406	12 522	4 302	6 593
millions de Frs CFA	189	145	661	550	194	286

En 1964, les exportations n'ont pas dépassé 3 988 tonnes, pour un montant de 151 millions de Frs CFA.

On constate une stagnation, voire même une régression par rapport aux années 1960 et 1961.

En 1963, les exportations d'arachides décortiquées représentaient 8 % du tonnage total exporté et 9 % de la valeur totale des exportations.

1.4. Consommation

La production de 1963 étant de 28 570 tonnes d'arachides en coques et les exportations correspondant à 9 890 tonnes d'arachides en coques, l'autoconsommation peut être évaluée à environ 18 680 tonnes d'arachides en coques, correspondant à 12 420 tonnes d'arachides décortiquées.

2 - ORIENTATION DU DEVELOPPEMENT

Les espoirs que l'on avait fondé sur l'arachide, il y a quelques années, ne se sont par réalisés, puisque le Dahomey, qui aurait dû exporter 17 600 T d'arachides évaluées en coques pour 730 millions de F CFA, n'a pu faire mieux que 6 000 tonnes et 151 millions de Frs. CFA.

Les raisons de cet insuccés doivent être attribuées :

- à l'echec de la politique des "champs collectifs",
- à la faible productivité de la culture arachidière,
- au prix trop faible au niveau du producteur,
- à une mauvaise commercialisation.

Cela revient à préconiser les mesures à prendre pour favoriser le développement de cette culture :

Renoncer à la politique des champs collectifs en faveur d'une politique des champs individuels groupés, favorisant l'action de l'encadrement, les traitements phytosanitaires et les épandages d'engrais, tout en laissant une certaine indépendance au cultivateur ainsi que le profit intégral de son labeur.

- Augmenter la productivité grâce à l'utilisation de semences sélectionnées et désinfectées, à des semis denses et précoces, à la vulgarisation de la culture pure et à plat au lieu de la culture associée et en billons, à l'utilisation des engrais partout où cela s'avère rentable, aux traitements phytosanitaires et aussi à un encadrement plus serré des producteurs.

- Améliorer le prix payé au producteur grâce à la diminution du coût du décorticage (qui ne devrait plus intervenir que pour moins de 2,5 % du prix CFA au lieu de 3,6 % actuellement) à la réduction des déchets dûs à un mauvais décorticage (à ramener à 1 % du prix CFA au lieu de 5,3 % actuellement), à la compression des frais généraux, notamment des frais de sacherie (à ramener à 5 % du prix CFA au lieu de 8,3 % actuellement).

On pourrait gagner ainsi 8 à 9 % sur les prix actuels ; le report de ce gain au niveau du producteur permettrait un réajustement des prix, qui seraient ainsi alignés sur ceux des pays comparables, comme le Togo (on passerait d'un prix producteur base coque de 16,72 Frs. CFA le kg à un prix de l'ordre de 21 Frs CFA le kg)

Cette amélioration du prix payé au producteur conditionne le succès du plan arachide (8).

- Intervention plus efficace de l'OCAD dans la commercialisation, qui devrait lui être entièrement confiée (y compris le décorticage des arachides). Le conditionnement devrait être beaucoup plus sévère en ce qui concerne la proportion de déchets dans les lots exportés qui ne devraient pas comporter moins de 50 % de graines entières.

Enfin, l'arachide doit être intégrée dans un assolement comportant d'autres cultures industrielles, comme le coton, et des cultures vivrières, de façon à permettre le développement des actions réciproques de ces diverses cultures les unes sur les autres, pour le plus grand avantage de l'ensemble des plantes intervenant dans la rotation.

L'augmentation de la production arachidière est attendue surtout d'un accroissement des rendements, tout en nécessitant toutefois une légère extension des surfaces cultivées.

3 - OBJECTIFS 1966-1970

Les objectifs suivants ont été fixés pour le plan quinquennal :

	1963	1966	1967	1970
tonnes	28 570	35 110	38 250	53 030
millions de Frs CFA	421,6	517,3	563,5	780,5

4 - MOYENS ET CONDITIONS DE REALISATION

4.1. Investissements

1966	1967	1968	1969	1970	Total
261	166	184	181	180	972

Sur ces 972 millions de Frs CFA, 51,150 millions de Frs CFA seulement sont actuellement financés par le FED au titre de l'amélioration des structures.

4.2. Organismes chargés de l'exécution

Dans le N-E, le N-W et le Centre : les Sociétés de Développement Régional.

Dans les 3 départements du Sud : la SONADER sur les blocs de palmiers à huile et de cocotiers, la CFDT sur les champs groupés de coton Allen, le Service du Développement Rural partout ailleurs.

4.3. Conseiller technique

L'I.R.A.T. sera désigné comme conseiller technique de l'opération.

4.4. Emploi

4.4.1. Main d'oeuvre

Données de base :

Culture traditionnelle = 80 jours/ha
Culture améliorée = 100 jours/ha

Années	culture traditionnelle		Culture améliorée		Total des journées de travail
	Surfaces ha	Nombre de journées de travail	Surfaces ha	Nombre de journées de travail	
1963	77 350	6 188 000	-	-	6 188 000
1966	72 000	5 760 000	6 800	680 000	6 440 000
1967	71 000	5 680 000	8 500	850 000	6 530 000
1970	71 600	5 728 000	18 300	1 830 000	7 558 000

4.4.2. Encadrement

Années	Chefs de zone	Chefs de Secteur	Moniteurs	Encadreurs
1966	1	17	15	30
1967	1	17	15	90
1970	1	18	15	200

1 Chef de zone pour le département du Centre ; ceux des départements du N-E et du N-O sont supportés par le coton ; ceux des départements du S-O, du S et du S-E sont supportés par le budget national.

4.5. Engrais chimique

Formules de base (12)

Nature des engrais	Départements N-E et N-O	Département Centre	Départements S-O, S et S-E	Prix du kg d'engrais
sulfate d'ammoniaque	30 kg/ha	50 kg/ha	néant	31 Frs CFA
phosphate bicalcique	70 kg/ha	75 kg/ha	néant	34 Frs CFA
chlorure de potassium	20 kg/ha	20 kg/ha	néant	30 Frs CFA

onsommation d'engrais

rfaces: aitées: ha	Sulfate d'ammoniaque		Phosphate bicalcique		Chlorure de potassium		Valeur totale millions de Frs CFA
	Quantités T	Valeurs millions Frs CFA	Quantités T	Valeurs millions Frs CFA	Quantités T	Valeurs millions Frs CFA	
525	15,75	0,488	36,75	1,249	10,50	0,315	30,252
6 000	300,00	9,300	450,00	15,300	120,00	3,600	
1 100	33,00	1,023	77,00	2,618	22,00	0,660	34,351
6 500	325,00	10,075	487,50	16,575	130,00	3,900	
3 770	113,10	3,506	263,90	8,972	75,40	2,262	61,740
0 000	500,00	15,500	750,00	25,500	200,00	6,000	

Le financement devrait être assuré par des prêts u Crédit Agricole.

4.6. Pesticides

Formule de base :

Thirasan 0,1 kg/ha à 900 Frs CFA/kg
HCH 3 kg/ha à 100 Frs CFA/kg.

éés	Surfaces traitées ha	Thirasan		HCH		Valeur totale millions Frs CFA
		Quantités T	Valeurs millions Frs CFA	Quantités T	Valeurs millions Frs CFA	
6	6 800	0,680	0,612	20,4	2,040	2,652
7	8 500	0,850	0,765	25,5	2,550	3,315
0	18 300	1,830	1,647	54,9	5,490	7,137

Le financement devrait être assuré par des prêts du Crédit Agricole.

4.7 Semences sélectionnées

Donnée de base : 80 kg de semences sélectionnées à l'hectare

Valeur : 18 Frs CFA le kg

Années	Surfaces ensemencées ha	Quantités de semences T	Valeurs en millions de Frs CFA
1966	6 800	544	9,792
1967	8 500	680	12,240
1970	18 300	1 464	26,352

Financement à assurer par des prêts du Crédit Agricole, remboursement par les cultivateurs au moment de la récolte.

5 - RESULTATS ATTENDUS

La réalisation du plan concernant l'arachide entraînerait une augmentation de 24 500 tonnes par rapport à la production de 1963, ce qui représenterait un accroissement en valeur d'environ 360 millions de Frs. CFA (se reporter à 3 - objectifs 1966/1970

Ce dernier résultat serait encore amélioré si le prix payé au producteur était aligné, grâce aux mesures indiquées précédemment, sur celui payé au Togo.

II - 4 CANNE A SUCRE

En 1963, le Dahomey a importé 8.070 tonnes de tonnes de sucre pour une valeur de 375 millions de Frs. CFA, soit 4,5 % de la valeur totale des importations. Le sucre se classe ainsi au premier rang des produits alimentaires importés et au dixième rang des produits importés. Celà montre toute l'importance qu'aurait l'installation d'une sucrerie locale pour l'équilibre de la balance commerciale.

Au cours des dernières années, l'évolution des importations de sucre a été la suivante :

...ES	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963
...nes	2.960	4.178	5.190	5.901	6.143	5.347	7.301	8.070
...ions ...CFA	139	193	258	316	329	267	330	375

Cette progression des tonnages correspond à un taux de croissance annuel voisin de 15,5 %.

Les importations de 1963 correspondent à une consommation annuelle de sucre d'environ 3,600 Kg par habitant. Cette consommation indique un niveau de vie assez faible; elle est nettement inférieure à celle d'autres pays en voie de développement, comme le montrent les quelques exemples suivants :

- Sénégal 12,5 Kg (1960)
- Côte d'Ivoire 6 Kg (1960)
- Inde 5,5 Kg (1959)

L'accroissement des importations devrait donc se poursuivre, dans les années à venir, avec l'augmentation de la population et celle du niveau de vie. Une récente étude sur les conditions générales d'industrialisation au Dahomey (6) prévoit une consommation de 8.107 tonnes en 1965 et 14.540 tonnes en 1970.

Ces perspectives de consommation montrent qu'il est possible d'envisager une fabrication de sucre à partir de 1970, surtout si l'usine devait satisfaire en même les besoins du Togo.

Les objectifs du plan sont subordonnés, non pas aux besoins de la consommation, mais aux possibilités de développement d'une culture de canne à sucre.

La canne à sucre exige au moins 1.500 mm de pluie, répartis sur 8 mois, avec une période sèche de 4 mois, pendant laquelle on procède à la récolte. Dans ces conditions, il ne peut être question d'établir une culture de canne à sucre au Dahomey sans le secours de l'irrigation.

Actuellement, un seul projet d'irrigation est suffisamment avancé pour permettre d'envisager un début de réalisation vers 1970 ; il s'agit de l'aménagement hydro-agricole de la basse vallée du Mono. Pendant que se poursuivront les études de génie civil, financées par le Fonds Spécial des Nations Unies, il est indispensable de démarrer sans tarder les essais agronomiques en vue de la mise au point de la culture irriguée de la canne à sucre dans le périmètre du Mono.

Une opération "Expérimentation canne à sucre" a donc été inscrite au plan pour 36,15 millions de Frs. CFA, étant entendu, comme s'il s'agit d'une opération qui intéresse également le Togo, qu'une somme équivalente devra être mise à la disposition de cet Etat. L'échéancier prévu est indiqué ci-dessous :

1965	1966	1967	1968
8,720	9,875	8,988	8,567

Cette expérimentation, qui sera confiée à l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales (I.R.A.T.), visera à déterminer :

- le cycle végétatif de la canne à sucre,
- les méthodes de cultures,
- les méthodes d'irrigation,
- les meilleures variétés,
- les rendements pondéraux en canne et la richesse en sucre des cannes,
- les éléments du prix de revient de la culture.

La multiplication du matériel végétal, en vue du passage à la culture industrielle, sera menée parallèlement et s'intègrera à l'expérimentation agronomique et à la sélection variétale.

III - LES CULTURES VIVRIERES

MARAICHERES ET FRUITIERES

III.1. - LE PROBLEME GENERAL DES CULTURES VIVRIERES, MARAICHERES ET FRUITIERES

I - PLACE DES CULTURES VIVRIERES DANS L'ECONOMIE DU DAHOMEY.

Jusqu'à ces dernières années, le Dahomey a consacré ses efforts aux cultures d'exportation (palmier à huile, tabac, ricin, café, etc...), en négligeant les cultures vivrières, qui ne jouent qu'un rôle insignifiant dans les exportations. En I963, le Dahomey a exporté pour 8,639 millions de frs CFA de céréales, 3,I80 millions de frs CFA de féculents, 9.964 millions de frs CFA de fruits et 4,I23 millions de frs CFA de légumes verts, piments et épices, soit au total 25,906 millions de frs CFA, représentant seulement 0,82 % de la valeur totale des exportations.

Il ne faudrait pas que cette situation masque pour autant la place primordiale occupée par les cultures vivrières dans l'économie dahoméenne. Pour le paysan dahoméen, comme pour tous les paysans d'Afrique, les cultures vivrières représentent l'essentiel : assurer sa subsistance avant toute autre chose ; les cultures industrielles ou d'exportation ne sont qu'un appoint venant accroître ses revenus.

En I963, les cultures vivrières, y compris les fruits et légumes, qui sont consommés sur place dans leur quasi-totalité, représentaient une valeur de 9.707 millions de frs CFA, soit 80 % de la valeur de la production agricole totale, estimée à I2.069 millions de frs CFA.

Les superficies occupées par les cultures vivrières couvrent environ 790.000 ha, contre I20.000 pour les cultures industrielles ou d'exportation.

Cette production doit normalement croître en suivant le rythme de l'expansion démographique.

2 - LA SITUATION ACTUELLE.

2.I. La production locale

On en trouvera le détail dans le tableau ci-joint.

Une récente étude de l'évolution de la production des cultures vivrières (7) montre que l'accroissement de la production vivrière a porté surtout sur le taro, le voandzou, la patate, le manioc, le riz et le petit mil ; qu'il a été inférieur à l'accroissement de la population pour le maïs, le sorgho et les haricots et qu'il y a régression pour l'igname et le fonio.

./..

Les chiffres concernant le manioc paraissent très sujets à caution (voir note annexe n° 6); néanmoins, il est indéniable que la culture du manioc a pris beaucoup d'extension. Elle est surtout répandue dans le Sud et le Centre. Les régions exportatrices sont celles de DASSA-ZOUME et de SAVALOU, qui approvisionnent le Centre, le Nord et le Sud, ainsi que celle du MONO, qui fournit ABOMEY et le département du Sud.

L'igname est produit essentiellement par les départements du Nord et du Centre. On constate des exportations, sous forme d'igname fraiche ou de cossettes, du N.E. vers ABOMEY et COTONOU, ainsi que sur le Niger (600 T.) et le Nigéria (225 T.), du N.W. vers ABOMEY, du Centre sur COTONOU et du MONO vers ABOMEY. Le gros fournisseur d'igname est le département du N.E.

Comme pour le manioc, les statistiques agricoles concernant le maïs sont sujettes à caution (voir note annexe n° 7). Il est produit principalement par les trois départements du Sud. Il fait l'objet d'exportations du S.E. sur COTONOU et du S.W. sur COTONOU et ABOMEY. La vocation traditionnelle du DAHOMEY comme exportateur de maïs vers l'étranger est bien émoussée : les entrées de Nigéria et du Togo compensent les sorties ; il ne subsiste que les sorties sur le Niger (essentiellement vers NIAMEY) qui sont évaluées par la S.E.D.E.S. (8) entre 500 et I.000 Tonnes en année normale.

Le mil et le sorgho sont cultivés surtout dans le Nord du Dahomey. Il existe des courants d'exportation du Nord Dahomey vers ABOMEY et COTONOU, ainsi que sur le Togo (644 T.).

Les autres cultures vivrières jouent un rôle moins important dans l'économie générale du Dahomey que les précédentes ; elles peuvent cependant présenter de l'intérêt sur le plan régional, c'est ainsi que :

La patate et le taro sont très répandus dans le département du S.E. ;

Le fonio est cultivé dans le département du N.W. (plante de soudure) ;

Le voandzou ou pois de terre intervient dans l'économie du N.W.

Les haricots sont cultivés dans tout le Dahomey et ils représentent un appoint important dans l'alimentation. La production locale est insuffisante pour satisfaire les besoins de la consommation nationale et il est nécessaire d'avoir recours à des importations du Niger et de Nigéria. D'après la S.E.D.E.S. (8), le commerce à longue distance représenterait environ 4.000 Tonnes. Il y aurait lieu de faire un effort pour développer la production locale et réduire les importations.

./.

Les cultures maraîchères sont concentrées auprès des villes.

- La tomate est le légume le plus cultivé dans le Sud, notamment dans la vallée de l'OUEME et la banlieue de PORTO-NOVO, qui alimentent cette ville (200 T.), et surtout dans le MONO, qui exporte 4I7 Tonnes, vers OUIDA et COTONOU, I46 Tonnes sur le Togo et I20 Tonnes sur ABOMEY, DJOUGOU reçoit 75 Tonnes des environs immédiats ; PARAKOU 50 Tonnes de sa banlieue et 75 Tonnes de la vallée du Niger. Il existe un double courant d'échanges entre le Togo et le Dahomey, dont la balance est favorable à ce dernier pays (I64 Tonnes).

- Les oignons (8) sont produits surtout dans la région de KALANVILLE (270 Tonnes). La consommation d'oignons à COTONOU, PORTO NOVO et ABOMEY fait l'objet d'une commercialisation portant sur environ I.000 Tonnes par an, dont la majeure partie provient du Niger. Il y aurait donc lieu de faire un effort en faveur de la production locale.

Les épices, comme le poivre et le gingembre, font l'objet d'une petite production dans le département du S.E.

Pour les cultures fruitières (II), la situation se présentait comme suit en I963 :

FRUITS	PRODUCTION -T.-	CONSOMMATION INTERIEURE T.	EXPORTATIONS T.
AGRUMES	30.000 (1)	I5.000	5.000
ANANAS	3.000	2.950	50
BANANES	I0.000	9.900	I00
MANGOS	I0.000	9.700	300
FRUITS DIVERS	500	450	50
TOTAUX	53.500	38.000	5.500

(1) Perte = I0.000 Tonnes.

On constate une très nette prééminence de l'auto-consommation sur les exportations.

2.2. Surfaces cultivées

Elles sont indiquées dans le tableau concernant les productions vivrières et maraîchères. On manque d'informations sur les surfaces plantée en arbres fruitiers.

./.

On trouvera en annexe une estimation de l'utilisation générale des terres au Dahomey (voir annexe n° 1). Les conclusions de cette étude concernent au premier chef les cultures vivrières, qui occupent 790.000 ha sur 910.000 ha cultivés annuellement. Si les disponibilités en terres ne posent pas de problèmes dans le Nord et le Centre, il n'en va pas de même pour les départements du Sud, plus particulièrement dans celui du S.E., où l'on risque de manquer de terres dès la prochaine génération. Ce manque de terre se fait déjà sentir dans la sous-préfecture de PORTO-NOVO et la menace est imminente sur ADJOHON et SAKETE. Il convient donc d'étudier sans tarder les solutions indispensables pour faire face à cette situation. Un point d'essai est prévu à cet effet sur PORTO-NOVO, au cours du plan quinquennal, dont la responsabilité incombera à l'I.R.A.T. (opération "application régionale des résultats de la recherche agronomique et prévulgarisation")

./.

PRODUCTION VIVRIERE

CULTURES	1963			1966			1967			1970		
	Quantités I.000 T.	Surfaces Ha	Rend. Kg/Ha	Quantites I.000 T	Surfaces Ha	Rend. Kg/Ha	Quantités I.000 T.	Surfaces Ha	Rend. Kg/Ha	Quantités I.000 T	Surfaces Ha	Rend. Kg/Ha
MANIOC	508,85	86.360	5.890	555,6	93.850	5.920	572,I	94.350	6.060	625,05	96.450	6.480
IGNAME	448,75	53.240	8.430	483,5	55.I60	8.770	495,75	55.760	8.890	532,85	57.950	9.I90
PATATE	32,5I	I4.475	2.250	35,2	I5.680	2.240	36,7	I6.090	2.250	39,335	I7.440	2.260
TARO	I8,4	2.800	6.570	I9,9	3.000	6.570	20,4	3.I00	6.570	22,I	3.400	6.570
MAIS	200,I5	39I.200	5I0	2I7,975	379.500	575	224,43	377.400	590	245,II	37I.900	660
SORGHO	6I,4	I05.200	580	65,6	I04.500	630	67,05	I04.400	640	7I,45	96.050	740
MIL	6,4	I9.000	340	6,77	I7.950	380	6,9	I7.600	390	7,27	I5.I00	480
FONIO	2,0	8.000	250	2,0	8.000	250	2,0	8.000	250	I,5	6.000	250
RIZ	0,8I	I.700	480	I,83	2.250	8I0	2,I6	2.430	890	5,65	5.400	I050
HARICOTS	22,7	I00.700	225	24,75	92.050	270	25,45	90.550	280	27,8	85.I00	330
VOANDZOU	2,39	5.850	4I0	2,5	5.700	450	2,56	5.720	450	2,73	5.380	5I0
DOHI	0,03	I00	300	0,033	II0	300	0,036	II5	300	0,038	I30	300
GOUSSI	0,235	I.420	I65	-o-	-o-	-o-	-o-	-o-	-o-	-o-	-o-	-o-
POIVRE	0,00I	-o-	-o-	0,00I	-o-	-o-	0,002	-o-	-o-	0,002	-o-	-o-
GINGEMBRE	-o-	-o-	-o-	0,05	-o-	-o-	0,05	-o-	-o-	0,05	-o-	-o-
TOTAUX..	I304,626	790.045	-o-	I4I5,709	777.750	-o-	I455,586	775.5I5	-o-	I580,935	760.300	-o-

PRODUCTION MARAICHERE

TOMATE	4,72	I.8I0	2.6I0	5,I95	I.840	2.820	5,36	I.850	2.900	5.85	I.850	3.I60
OIGNON	0,27	30	9.030	0,5I5	49	I0.5I0	0,6	55	I0.9I0	0,9	80	II.250
POMME DE T.	0,087	7	I2.250	0,I2	8,5	I4.I20	0,I8	I2	I5.000	0,26	I4	I8.570
GOMBO	I,065	530	2.0I0	I,I42	580	I.970	I,I65	600	I.940	I,25	630	I.980
TOTAUX	6,I42	2.377	-o-	6,972	2.477,5	-o-	7,305	2.5I7	-o-	8,26	2.574	-o-

2.3. Rendements

Ils sont indiqués dans le tableau concernant les productions vivrières et maraîchères.

D'une façon générale, ces rendements sont très faibles. Ils sont susceptibles d'amélioration et il est impératif de réaliser les améliorations escomptées, afin d'éviter une extension dangereuse des surfaces cultivées et aussi pour permettre l'indroduction de cultures industrielles sur des surfaces suffisantes.

Un exemple permettra de préciser ces vues. Actuellement I75.000 tonnes de maïs sont produites dans les trois départements du Sud sur 345.000 ha, avec un rendement d'environ 500 Kg par ha. Les cultures susceptibles d'entrer en rotation avec le maïs, c'est à dire l'arachide, les haricots et le coton, couvrent environ 95.000 ha. Sur la surface totale de 440.000 ha occupée par ces diverses cultures, il serait souhaitable d'avoir 3/5 de maïs, soit 264.000 ha, et 2/5 de cultures diverses, soit I76.000 ha. Une telle répartition des cultures est tout à fait possible, sans diminuer pour autant la production de maïs, à condition d'obtenir un rendement de 660 Kg de maïs par ha, qui reste encore bien modeste.

L'augmentation du rendement du maïs conditionne donc l'extension des cultures industrielles.

Ainsi qu'il sera expliqué par la suite, cette augmentation du rendement des cultures vivrières est liée, elle-même, à l'introduction de cultures industrielles dans la rotation des cultures.

2.4. Exportations - Importations (7)

Les exportations de produits vivriers, maraîchers ou fruitiers sont négligeables, puisqu'elles ne représentent que 0,82 % de la valeur totale des exportations avec 25,900 millions de Frs CFA.

Par contre, le Dahomey importe pour 2,I29 millions de frs CFA de céréales, 25,I58 millions de frs CFA de féculents, 8,93 millions de frs CFA de fruits et 30,529 millions de frs CFA de légumes verts, piments et épices, soit au total pour 66,790 millions de frs CFA.

Pour les produits alimentaires, alors que le Dahomey n'exporte que pour 3I,344 millions de frs CFA de riz et 2,I04 millions de frs CFA de farine et semoules, il importe pour I50,870 millions de frs CFA de riz et I73,755 millions de frs CFA de farine et semoules.

On constate la part importante tenue par le riz dans les importations or, il ne fait aucun doute que le Dahomey pourrait produire sur son territoire les 4.280 Tonnes que représentaient les importations en I963.

De même, les légumes verts pourraient être produits sur place en plus grandes quantités.

Notons enfin l'importance des importations de concentrés de tomates qui ont dépassé 900 Tonnes en I964, pour une valeur de 73,683 millions de frs CFA.

3 - ORIENTATIONS DU DEVELOPPEMENT

3.I. Aspect diététique

Le Dahomey dispose pour sa consommation de I.304.600 tonnes de produits vivriers, 6.I50 tonnes de produits maraîchers (sous-estimé), 38.000 tonnes de fruits, 22.400 tonnes d'arachides, I8.000 tonnes de noix de coco, 23.000 tonnes d'huile de palme, et 2.500 tonnes de karité, soit un total d'environ I.400.000 tonnes de production vivrière pour 2.240.000 habitants.

La ration moyenne globale par habitant et par an, est donc de 630 Kgs, soit I.730 grammes per capita et par jour, non compris les aliments d'origine animale. Cette ration paraît suffisante et il ne doit pas y avoir, en général, de sous-alimentation au Dahomey.

Mais l'étude de la signification nutritionnelle de cette ration démontre amplement ses faiblesses qualitatives.

1°) - Groupe des racines, rhizomes et tubercules

Manioc -	508.850 T.
Igname -	448.750 T.
Patate -	32.5I0 T.
Taro -	I8.400 T.
	I.0C8.5I0 T.

Soit 450 Kg par homme et par an, I.250 g per capita et par jour.

On voit l'importance de ces aliments dans la ration, dont ils constituent 72 % au total.

La ration est donc caractérisée par l'abondance des calories glucidiques.

Avantages - Les aliments de ce groupe fournissent un grand nombre de calories à l'hectare (voir le tableau ci-joint), d'où leur importance " antifamine".

Inconvénients - Leur pauvreté en protéines est un facteur de malnutrition.

./.

2°) - Groupe des céréales

Maïs	-	200.I50 T.
Sorgho	-	6I.400 T.
Mil	-	6.400 T.
Fonio	-	2.000 T.
Riz	-	8I0 T.
		270.760 T.

Soit I20 Kg par homme et par an, 330 g. par individu et par jour ; mais, si l'on tient compte des pertes au stockage, à la transformation des produits, des abattements pour semences , le disponible serait ramené à environ 200 g. par individu et par jour, ce qui est correct.

./.

VALEUR CALORIFIQUE DES PRODUITS VIVRIERS

PRODUITS		Rendements Kg/Ha	Calories par Kg	Calories par Ha	Durée de végétation mois	Calories par mois	Nombre de personnes nourries (2.000 Cal. par jour)
MAIS		500	3.560	I.780.000	4	445.000	2,4
MIL		350	3.380	I.I83.000	5	236.600	I,6
SORGHO		600	3.470	2.082.000	5	416.400	2,8
FONIO		250	2.980	745.000	4	I86.250	I,0
RIZ	Pluvial	800	3.600	2.880.000	4	720.000	3,9
	Irrigué	2.000	3.600	7.200.000	5	I.440.000	9,9
IGNAME		8.400	900	7.560.000	8	945.000	I0,3
MANIOC		5.900	I.090	6.43I.000	I2	535.920	8,8
PATATE		2.250	I.200	2.700.000	4	675.000	3,7
TARO		6.600	.860	5.676.000	6	946.000	7,8

On remarquera l'excellent rendement calorifique des racines et tubercules, ainsi que du riz irrigué.

3°) - Groupe des légimineuses

Arachide	-	22.400 T.
Haricots	-	22.700 T.
Voandzou	-	2.390 T.
Dohi	-	30
		47.520 T.

Soit 2I Kg par homme et par an, un peu moins de 60 grammes par individu et par jour, ce qui est un peu insuffisant, l'optimum étant de I5 g. d'arachide pour 60 g. de légumineuses diverses (haricots, pois, doliques). L'excellente valeur biologique des aliments de ce groupe permettrait de résoudre le déséquilibre qualitatif de rations à base de racines et de tubercules, grâce à l'apport de protéines végétales.

4°) - Groupe des corps gras

Huile de palme	-	23.000 T.
Huile de coco	-	I90
Beurre de Karité	-	500
		23.690 T.

Soit I0 Kg par homme et par an, 28 g par individu et par jour. Les besoins sont certainement couverts.

5°) - Groupe des légumes et fruits

On est très mal renseigné sur la consommation de légumes, les indications figurant dans le tableau de la production maraîchère étant incomplétes

La consommation de fruits, indiquée précédemment, est estimée à 38.000 tonnes, soit I7 Kg par habitant et par an, 47 g par individu et par jour, ce qui est nettement insuffisant

Principale ressource de vitamines A et C, ainsi que de calcium et de fer, ce poste doit être développé et diversifié :

Cette rapide étude, qui demande à être précisée par le Service de la Nutrition, à partir des résultats de l'enquête de consommation actuellement en cours d'exécution, met en évidence les caractéristiques de la ration alimentaire :

./.

- Abondance des calories glucidiques ;

- Insuffisance des calories protidiques, notamment des protéines végétales provenant des légumineuses ;

- Insuffisance en vitamines ;

- Insuffisance en calcium et en fer.

L'orientation de la production découle de cette analyse : l'effort doit porter sur les céréales, les légumineuses, les légumes et les fruits.

3.2. En vue de l'équilibre de la balance commerciale

Si la satisfaction des besoins de l'autoconsommation présente un caractère prioritaire, puisque seulement des travailleurs convenablement nourris peuvent fournir un travail correct, il n'est pas exclu pour autant de faire participer les produits vivriers à l'équilibre de la balance commerciale, soit en réduisant les importations, soit en augmentant les exportations.

C'est ainsi qu'un effort devra être accompli pour réduire les importations de riz et même aboutir à leur suppression. Il n'est pas déraisonnable d'envisager que le Dahomey fournisse à moyen terme du riz à la Nigéria. De même, un effort devrait être fait pour réduire les importations de légumes, notamment d'oignons du Niger et de concentrés de tomates.

Le Dahomey pourrait tenter de retrouver sa vocation de pays exportateur de maïs ; il semble que des débouchés existent vers Israël.

Dans le domaine fruitier, le courant actuel d'exportations sur le Niger doit être favorisé en vue de son accroissement

3.3. Au point de vue des rendements et des surfaces cultivées.

Il a déjà été dit dans l'introduction, à propos de l'orientation de la production agricole, et ici même, dans l'étude de la situation actuelle des surfaces cultivées (2.2.) et des rendements (2.3.) que la politique agricole du Gouvernement doit tendre vers un accroissement progressif des rendements et une diminution paralléle des surfaces cultivées.

En fait, il s'agit de préparer la véritable révolution agricole que constitue le passage de l'agriculture itinérante à l'agriculture sédentaire, comportant l'utilisation des techniques modernes, passage que l'on ne pourra éluder sous l'influence de la pression démographique croissante.

./.

Au point de vue de l'emploi, l'étude des temps de travaux en agriculture (voir annexe n° 8) montre que l'accroissement des rendements aboutit à une économie du nombre de journées de travail nécessaire pour fournir une production donnée.

Le développement agricole d'une région suppose, au départ, une amélioration des cultures vivrières, pour obtenir sur une surface moindre une production au moins équivalente. La surface ainsi récupérée sur les cultures vivrières peut être alors consacrée à l'extension des cultures industrielles qui, seule, permettront de payer la fumure de la culture vivrière, pratiquement impossible à rentabiliser uniquement sur cette dernière, alors qu'elle conditionne, dans une large mesure, le démarrage du développement agricole.

On peut se demander pourquoi l'on ne partirait pas des cultures industrielles plutôt que de suivre le processus que l'on vient de décrire. C'est que, d'une part, le cultivateur ne consentira à accroître ses surfaces en cultures industrielles que dans la mesure où il aura préalablement amélioré le rendement de ses cultures vivrières, d'autre part, l'on se trouve en présence d'une énorme masse de cultures vivrières occupant 790.000 ha. contre 120.000 ha. de cultures industrielles (1.2.).

3.4. Conclusion

Les orientations du plan quinquennal doivent tendre à :

- Assurer à la population dahoméenne une alimentation suffisante et mieux équilibrée.

- Assurer un meilleur équilibre de la balance commerciale.

- Préparer le passage de l'agriculture traditionnelle itinérante à une agriculture sédentaire moderne, grâce à une politique d'accroissement des rendements et de réduction concomitante des surfaces cultivées, permettant l'introduction des cultures industrielles dans la succession des cultures.

Toutefois, il convient de se rendre compte que les modifications proposées ne pourront intervenir que lentement. Il n'est pas possible de bouleverser du jour au lendemain les habitudes acquises dans les pratiques culturales, encore moins dans les coutumes alimentaires. C'est ainsi que, s'il est éminemment souhaitable d'accroître la part des céréales dans la ration alimentaire, il serait dangereux de réduire massivement la production des tubercules. A vouloir mieux nourrir les gens, on risquerait de les sous - alimenter. Une telle substitution doit être réalisée progressivement, non à l'échelle de l'année, mais à celle de la génération.

./.

4 - OBJECTIFS I966 - I970

Ils sont indiqués dans les tableaux concernant la production vivrière, la production maraîchère (voir précedemment).

Les objectifs de production fruitière , pour laquelle on ne dispose pas de renseignements sur les surfaces cultivées, ni sur les rendements, figurent dans le tableau relatif à la production végétale (quantités et valeurs), à la fin du chapitre sur la production agricole.

Pour la plupart des cultures vivrières, on a admis que la production devrait progresser au même rythme que la population. Les exceptions concernent :

- Le riz, pour lequel un effort particulier s'impose, en vue d'atteindre en I970 l'objectif de 5.000 tonnes, correspondant au volume actuel des importations
- Le fonio, dont la culture peu intéressante, doit rétrograder ;
- Le goussi, dont la culture est en pleine régression.

On s'étonnera peut être de ne pas constater un accroissement spectaculaire des cultures de légumineuses autres que l'arachide (considérée à la fois comme culture vivriere et industrielle). En l'absence d'expérimentation, il n'était pas possible de lancer une action valable dans ce domaine, aussi, durant ce plan quinquennal, l'effort portera - t - il surtout sur l'arachide, pour laquelle on dispose de résultats expérimentaux sur lesquels la vulgarisation peut s'appuyer.

Pour les cultures maraîchères, il a surtout été tenu compte des débouchés offerts par les villes.

Pour les cultures fruitières, les prévisions s'appuient sur l'étude de l'I.F.A.C. (II) en tenant compte des possibilités de réalisation au cours de la période d'éxécution du plan. C'est ainsi que l'amélioration du matériel végétal concernant les agrumes et les manguiers ne portera ses fruits qu'après I970.

5 - MOYENS ET CONDITIONS DE REALISATION

5.I. Investissements

Pour les cultures vivrières	Millions de frs CFA
- Assistance technique de l'I.R.A.T.	I36,075
- Application régionale des résultats de la recherche agronomique et prévulgarisation (1 point d'essais par département)	I25

	Millions de frs CFA
- Action sur la production rurale dans le Sud Dahomey	30
- Retour à la terre des chômeurs à Toui	I4
- Retour à la terre des jeunes à Agonvi	9
- Stockage des produits vivriers	130
	444,075

Pour les cultures maraîchères

- Jardins familiaux à Wando	I8,3
- Multiplication des plantes horticoles et vivrières à Natitingou	9,7
	28,0

Pour les cultures fruitières

- Assistance technique de l'IFAC	5I,3
- Opération fruitière	49,4
	I00,7

Total général..... 572,775

5.2. Organismes chargés de l'exécution

Dans le N.E., le N.W. et le Centre, les Sociétés Régionales de Développement ; dans les trois départements du sud, en général le Service du Développement Rural et la SONADER sur les blocs vivriers rattachés aux plantations de palmiers à huile.

5.3. Conseillers techniques

Pour les cultures vivrières : l'I.R.A.T.
Pour les cultures maraîchères : l'I.R.A.T.
Pour les cultures fruitières : I.F.A.C.

./.

5.4. Emploi

5.4.I. Main d'oeuvre

Voir la note annexe sur les temps de travaux. (N° 8)

CULTURES	NOMBRES DE JOURNEES DE TRAVAIL			
	I963	I966	I967	I970
Manioc	9.499.600	I0.323.500	I0.378.500	I0.609.500
Igname	7.7I9.800	7.998.200	8.085.200	8.402.750
Patate	I.6I9.875	I.646.400	I.689.450	I.83I.200
Taro	322.000	345.000	356.500	39I.000
Maïs	4I.076.000	39.847.500	39.627.000	39.049.500
Sorgho Mil	I3.04I.000	I2.857.250	I2.8I0.000	II.670.750
Fonio	760.000	760.000	760.000	570.000
Riz	I78.500	236.250	255.I50	567.000
Haricots	I2.084.000	II.046.000	I0.866.000	I0.2I2.000
Voandzou	585.000	570.000	572.000	538.000
Dohi	I0.000	II.000	II.500	I3.000
Totaux	86.795.775	85.64I.I00	85.4II.300	83.854.700
Equivalent en hommes	347.I80	342.560	34I.650	335.420

5.4.2. Encadrement

Il n'est pas prévu d'encadrement supplémentaire pour les cultures vivrières durant les 5 années du plan. Par contre, l'encadreme supplémentaire prévu pour les cultures industrielles : arachide, palmie à huile, coton, doit participer activement à l'amélioration de la production vivrière, avec l'encadrement existant au Service du Développement Rural.

L'opération "conservation du maïs" (8) entrant dans le cadre de l'opération "stockage de produits vivriers" confiée à l'O.C.A.D., nécessitera 5 encadreurs et 30 moniteurs.

5.5. Engrais chimiques

En général, il n'est pas prévu d'épandage d'engrais chimiques sur les cultures vivrières, cette opération n'étant pas rentable. Par contre, ces cultures doivent profiter de l'effet résuidaire des engrai épandus sur les cultures industrielles entrant dans l'assolement.

./.

5.6. Pesticides

Il n'est pas possible de connaître à l'avance les maladies qui pourront sévir sur les cultures vivrières et, par conséquent, les quantités de pesticides à utiliser.

L'opération "conservation du maïs" (8) décrite par la SEDES, Tomme II p. I5 à 24) nécessiterait les quantités suivantes de D.D.T. :

I966		I967		I968		I969		I970	
Quantité T.	Valeur Millions frs CFA	Quantité T.	Valeur Millions frs CFA	Quantité T.	Valeur Millions frs CFA	Quantité T.	Valeur Millions frs CFA	Quantité T.	Valeur Millions frs CFA
3I,5	4,4I	84	II,76	I68	23,52	252	35,28	262,5	36,75

5.7. Matériel

Il n'est pas possible de prévoir tout le petit matériel nécessaire aux cultures vivrières.

L'opération "conservation du maïs" nécessitera les quantités suivantes de poudreuses (amortissement compris).

I966		I967		I968		I969		I970	
Quantité Unités	Valeur Millions frs CFA	Quantité Unités	Valeur Millions frs CFA	Quantité Unités	Valeur Millions frs CFA	Quantité Unités	Valeur Milions frs CFA	Quantité Unités	Valeur Millions frs CFA
I70		350		560		560		70	
+ 8		+ 42		+II2		+224		+336	
I78	0,356	392	0,784	672	I,344	784	I,568	406	0,812

6 - RESULTATS ATTENDUS

L'application du plan ferait passer :

- La valeur de la production vivrière de I0.260 millions de francs CFA en I966 à II.470 millions de francs CFA en I970;

./.

- La valeur de la production maraîchère et fruitière de 395 millions de francs CFA en I966 à 500 millions de francs CFA en I970;

Soit une progression totale de I3I5 millions de francs CFA au cours du plan quinquénnal.

7. - PERSPECTIVES D'AVENIR

Le plan doit préparer la transformation de l'agriculture itinérante en une agriculture sédentaire. Cette mutation dépend en grande partie de la réforme des structures agricoles actuelles, concernant notamment l'encadrement, le crédit agricole, les organismes coopératifs. Il est illusoire de vouloir prévoir la cadence à laquelle s'effectura la mise en place des nouvelles structures. On ne se hasardera donc pas à tracer des perspectives lointaines dépassant la limite du plan quinquénnal.

Par contre, il n'est pas sans intérêt d'évoquer les buts qui doivent être visés par la production fruitière à moyen terme, après I970.;

FRUITS	QUANTITES (T.)			VALEURS (Millions de frs CFA)		
	Consommation intérieure	Exportation sur Niger	Production	Consommation intérieure	Exportation sur Niger	Production
Agrumes	30.000	I0.000	40.000	I20	40	I60
Ananas	6.000	500	6.500	60	5	65
Bananes	20.000	5.000	25.000	I60	40	200
Mangos	I0.000	0	I0.000	I00	40	I00
Mangues greffées	I0.000	500	2.000	200	I0	2I0
Divers	I.000	I.000	2.000	I0	I0	20
Totaux	77.000	I7.000	94.000	650	I05	755

III - 2 - LE PROBLEME PARTICULIER DE LA RIZICULTURE

Le riz joue un rôle insignifiant dans la production agricole dahoméenne (880 T. de paddy en I963, pour une valeur de I2 millions de frs CFA). Cette situation provient de ce que la riziculture, l'introduction récente, en est à ses tout premiers débuts.

Cependant, les besoins de riz sont de plus en plus importants. Ils ne peuvent être couverts qu'en faisant appel aux importations ; celles-ci s'accroissent en moyenne de 6,5 % chaque année et atteignaient 5.300 T. en I964, représentant une valeur de I86,429 millions de frs CFA, soit 2,5 % de la valeur totale des importations.

Or, il ne fait aucun doute que le DAHOMEY peut produire sur son sol, non seulement de quoi satisfaire les besoins de sa consommation, mais encore une partie de ceux des pays voisins, notamment de la NIGERIA. Les essais entrepris sur les stations de NIAOULI, INA et OUEDA ont donné des rendements variant entre 3 et 6 tonnes de paddy à l'hectare, en culture irriguée.

Un effort particulier en faveur de la riziculture sera donc effectué au cours du plan quinquennal, portant à la fois sur le riz pluvial et sur le riz irrigué. Indépendamment des considérations précédentes, il se justifie par la haute valeur alimentaire de cette céréale qui a été soulignée à propos du problème général des cultures vivrières (voir précédemment à III-1- tableau "valeur calorifique des produits vivriers").

I - SITUATION ACTUELLE

I.I. Surface cultivée

En I963, la surface cultivée en paddy était de I.700 hectares, dont 800 ha dans le département du N.E. et 900 ha dans le département du N.W.

I.2. Production

La production de paddy atteignait 8I0 tonnes en I963, dont 360 tonnes dans le N.E. et 450 tonnes dans le N.W.

./.

Evolution de la production (8) :

ANNEES	I953	I959	I960	I96I	I962	I963
T. de PADDY	970	I.840	2.080	760	740	8I0

Il y a lieu de noter la faiblesse des rendements : 450 à 500 Kg par ha en moyenne.

I.3. Importations

Les importations de ria se sont élevées en I963 à 4.305 T. pour une valeur de I50,870 millions de frs CFA; nous avons vu qu'elles ont atteint 5.30C T. et I86,429 millions de frs CFA en I964.

Evolution des importations (1)

ANNEES	I953	I959	I960	I96I	I962	I963
T. de riz	554	2.582	5.952	2.689	4.846	4.305
Millions de frs CFA	2I	97	I68	85	I96	I50

Si le rythme de croissance des importations se maintenait, celles-ci atteindraient 7.500 T. en 1970 aggravant d'environ 110 millions de Frs CF., le déficit de la balance commerciale par rapport à 1963.

Il importe donc de prendre des mesures pour freiner les importations.

./.

I.4. Consommation (8)

I.4.I. Auto-consommation

ANNEES	PRODUCTION T.	SEMENCES T.	PERTES T.	AUTO CONSOMMATION T.	
				PADDY	RIZ
I959	I.840	325	I80	I.335	900
I960	2.080	I90	200	I.690	I.I45
I96I	760	I40	75	545	370
I962	740	I90	75	475	320
I963	8I0	I70	80	560	380

I.4.2. Consommation totale de riz

ANNEES	IMPORTATIONS	AUTO CONSOMMATION	TOTAL
I959	2.580	900	3.480
I960	5.950	I.I45	7.095
I96I	2.690	370	3.060
I962	4.850	320	5.I70
I963	4.305	380	4.685

I.4.3. Evolution de la consommation :

En I970, on prévoit :

- Une consommation citadine de l'ordre de ..... 7.500 T.
- Une autoconsommation rurale de l'ordre de..... 500 T.
- Soit une consommation totale de l'ordre de..... 8.000 T.de riz

./.

2 - ORIENTATIONS DU DEVELOPPEMENT

La riziculture irriguée est la voie la plus interessante pour les raisons suivantes :

- Elle permet d'obtenir les meilleurs rendements (2.000 à 3.000 Kg de paddy par ha) ;

- Elle permet d'utiliser des terres marécageuses, inexploitées, sans concurrencer d'autres cultures, telles que le maïs et le sorgho ;

- Elle échappe aux aléas de la pluviosité.

Ce qui précède ne signifie pas qu'il faille négliger pour autant la riziculture par voie pluviale qui, si elle ne bénéficie pas d des avantages précédents, a le mérite de ne pas nécessiter de sites particuliers pour être pratiquée, alors que la riziculture irriguée est limitée aux sites susceptibles de permettre des aménagements hydro-agricoles. Il convient toutefois, avec le riz pluvial, d'utiliser des méthodes de culture assurant la conservation des sols. Dans ces conditions, avec des variétés bien adaptées, on doit pouvoir obtenir des rendements atteignant la tonne de paddy à l'hectare.

Les grands aménagements hydro-agricoles prévus dans le bassin du MONO la vallée de l'OUEME et sur le rive droite du Niger ont pour obget le développement de la riziculture irriguée. Ils doivent permettrent au DAHOMEY de supprimer ses importations de riz et même de devenir exportateur. Malheureusement, ils n'en sont qu'au stade des études et les réalisations n'interviendront qu'après l'expiration du plan quinquennal.

En attendant, il convient de développer la riziculture par voie pluviale, ce qui ne présente pas de difficultés spéciales, et d'entamer une politique de petits aménagements hydrauliques, consistant surtout à drainer des bas-fonds de modeste surface, de l'ordre de quelques centaines d'hectares. Ces aménagements ne nécessitent ni études longues et coûteuses, ni capitaux importants pour leur exécution ; il est d'ailleurs souhaitable de faire appel à la participation des cultivateurs intéressés, encadrés par le Service du Génie Rural qui vient d'être créé.

Développement de la culture du riz pluvial, petits aménagements hydrauliques de bas-fonds, telles sont les deux voies qui doivent permettre un développement rapide de la production de riz au cours du plan quinquennal. Dans le même temps seront étudiés les projets intéressant les aménagements de grande hydraulique, dont la réalisation n'interviendra qu'à plus long terme.

./.

3 - OBJECTIFS I966 ET I970

3.1. Superficies (ha)

DEPARTEMENTS	RIZIERES A AMELIORER	RIZIERES NOUVELLES		TOTAL EN I970
		I967	I970	
N.E.	800	+ 200	+ 300	I.300
N.W.	900	+ 350	+ 250	I.500
CENTRE	-o-	+ 20	+ I30	I50
S.W.	-o-	+ 50	+ I50	200
S.	-o-	+ 50	+ 200	250
S.E.	-o-	+ 90	+ 9I0	I.000
TOTAUX	I.700	760	I.940	4.400

3.2. Production (tonnes de paddy)

DEPARTEMENTS	I963	I967	I970
N.E.	360	800	I.950
N.W.	450	I.000	I.500
CENTRE	-o-	40	300
S.W.	-o-	I00	400
S.	-o-	40	500
S.E.	-o-	I80	2.000
TOTAUX..	8I0	2.I60	6.650

./.

Grâce à l'effort entrepris au cours du plan quinquennal, les importations, qui sont actuellement de l'ordre de 5.000 T. de riz, devraient tomber en I970, à environ 3.500 T., la production locale intervenant pour quelque 4.500 T. de riz.

4 - MOYENS ET CONDITIONS DE REALISATION

4.1. Investissements

4.1.1. Rizières à améliorer

Amélioration de I.700 de rizières existant actuellement dans le N.E. et le N.W., grâce à un meilleur encadrement, qui permettra d'obtenir progressivement de plus forts rendements.

On prévoit 1 encadreur pour 50 ha, et 1 moniteur pour 5 encadreurs, d'où le coût de l'opération :

- 34 encadreurs x 5.000 frs CFA x 24 mois = 4,9 millions de frs CFA
- 7 moniteurs x 22.000 frs CFA x 24 mois = 3,7 " " " "

8,6 millions de frs CFA

4.1.2. Rizières nouvelles

Création de 2.700 ha de rizières nouvelles entre I966 et I970. Données de base :

- Etudes - 10.000 frs CFA par Ha
- Travaux - I00.000 frs CFA par Ha (non compris l'investissement humain)
- Investissement humain = S.M.A.G. (1) - salaire de base des Investissement Nationaux.
- Salaire de base des Investissements Nationaux = I25 frs CFA dans les 3 départements du Sud et le Centre ; I00 frs CFA dans les 2 départements du Nord.

Encadrement - voir précédemment à 4.1.1.

./.

Coût de la création de 2.700 ha de rizières nouvelles en millions de frs CFA :

DEPARTEMENTS	SURFACES HA	ETUDES	TRAVAUX	INVESTISSEMENT HUMAIN	ENCADREURS	TOTAL
N.E.	500	5	50	2,7	2,5	60,2
N.W.	600	6	60	3,3	2,8	72,1
CENTRE	I50	I,5	I5	0,6	I,0	I8,I
S.W.	200	2	20	I,I	I,I	24,2
S.	250	2,5	25	I,0	I,2	29,7
S.E.	I.000	I0	I00	3,9	5,0	II8,9
TOTAUX..	2.700	27,0	270	I2,6	I3,6	323,2

Soit un prix moyen de I20.000 frs CFA par hectare.

Les investissements en numéraire s'élèvent donc à 323,2 - I2,6 (investissement humain) = 3I0,6 millions de frs CFA.

Il y a lieu de déduire de ces 3I0,6 millions de frs CFA, les investissements prevus pour le S.E. qui sont déjà compris dans les Aménagements Régionaux - Vallée de l'OUEME.

Les investissements en numéraire se réduisent donc à :

3I0,6 - (II8,9 - 3,9) = I95,6 millions de frs CFA.

4.1.3. Investissements totaux

- Rizières à améliorer	8,6	millions de frs CFA
- Rizières nouvelles	323,2	" " " "
TOTAL...	331,8	millions de frs CFA

dont :

- Investissement humain	12,6	millions de frs CFA
- Investissement en néméraire	3I9,2	" " " "

./.

Sur ces 3I9,2 millions d'investissement en numéraire, sont inscrits :

- à l'aménagement régional de la vallée de l'OUEME - II5 millions CFA
- à l'opération intensification et extension de la riziculture - 204 millions de frs CFA.

4.2. Organismes chargés de l'exécution

Les Sociétés de Développement Régional dans le Nord et le Centre ; le Service du Développement Rural dans les 3 départements du Sud. Le Service du Génie Rural pour les aménagements hydro-agricoles.

4.3. Conseillers techniques

Pour l'établissement des projets d'aménagement de rizières : le Service du Génie Rural, pour la culture du riz : l'I.R.A.T.

4.4. Emploi

4.4.1. Main d'oeuvre

Aménagement : I75 journées par Ha
Culture irriguée : I25 journées par HA et par an
Culture pluviale : I05 journées par HA et par an

ANNEES	AMENAGEMENTS		CULTURE				TOTAL
			Riz pluvial		Riz irrigué		
	Surfaces Ha.	Journées de travail	Surfaces Ha.	Journées de travail	Surfaces Ha.	Journées de travail	Journées de Travail
I967	380	66.500	I.700	I78.500	760	95.000	340.000
I970	650	II3.750	I.700	I78.500	2.700	337.500	629.750

Equivalent en hommes : en I967 = I.360
en I970 = 2.520

./.

4.4.2. Encadrement

En régime de croisière ;

- Rizières irriguées - 1 encadreur pour 100 ha.
  - 1 moniteur pour 5 encadreurs
- Rizières pluviales - encadrement général polyvalent.

Pendant les deux premières années, pour toutes les rizières :

1 encadreur pour 50 ha.

1 moniteur pour 5 encadreurs

ANNEES	PERIODE DE DAMARRAGE			REGIME DE CROISIERE			TOTAL	
	Surfaces Ha.	Encadreurs	Moniteurs	Surfaces Ha.	Encadreurs	Moniteurs	Encadreurs	Moniteurs
I967	2.460	49	10	-o-	-o-	-o-	49	10
I970	I.300	26	5	I.400	28	6	54	11

Coût de l'encadrement (en millions de frs CFA).

- 1 encadreur coûte 6.000frs par mois
- 1 moniteur coûte 22.000 frs par mois.

	I967	I968
ENCADREURS	3,528	3,888
MONITEURS	2,640	2,904
TOTAUX....	6,I68	6,792

./.

4.5. Engrais chimiques

Les engrais chimiques ne sont en général rentables qu'en culture irriguée. Le riz pluvial ne peut bénéficier que des effets résiduels de la fumure appliquée sur les cultures industrielles entrant dans la rotation.

Formule préconisées :

- sulfate d'ammoniaque = I50 Kg/ha (23frs dans le Sud, 3I frs dans le (Centre et le Nord
- Phosphate bicalcique = 75 Kg/ha (26 frs dans le Sud, 34 frs dans le (Centre et le Nord
- Chlorure de potassium = 50 Kg/ha (22 frs dans le Sud, 30 frs dans le (Centre et le Nord.

ANNEES	Surfaces traitées Ha.	Sulfate d'ammoniaque		Phosphate bicalcique		Chlorure de potassium		Valeur totales Millions frs CFA
		Quantité T.	Valeur M. CFA	Quantité T.	Valeur M. CFA	Quantité T.	Valeur M. CFA	
I967	570	85,5	2,65	42,75	I,45	28,5	0,85	4,95 (6,I8
	I90	28,5	0,65	I4,25	0,37	9,5	0,2I	1,23)
I970	I250	I87,5	5,8I	93,75	3,I9	62,5	I,87	I0,87 (20,29
	I450	2I7,5	5,00	I08,75	2,83	72,5	I,59	9,42)

4.6. Pesticides

Aucune prévision possible actuellement.

4.7. Matériel

4.7.1. Matériel individuel

	1967	I970
Sarcleuses japonaises.....	300	I.000
Poudreuses.....	300	I.000
Charrues.....	?	?

4.7.2. Matériel collectif

	I967	I970
épandeurs d'engrais.....	60	200
batteuses japonaises.....	50	300
décortiqueuses.....	5	I0

Ce matériel pourrait sans doute faire l'objet d'une aide extérieure en nature.

- RESULATS ATTENDUS

L'application du plan donnerait la progression suivante de la production en valeur :

ANNEES	I966	I967	I970
Millions frs CFA	24,7	34,1	I06,2

Nous avons vu précédémment que celà permettrait de réduire les importations, de l'ordre de 5.000 tonnes de riz actuellement, à 3.500 tonnes en I970.

La période I966-I970 doit être considérée comme une période de démarrage de la riziculture, préparatoire à la très forte expansio qui se produira lorsque les grands aménagements hydro-agricoles du MONO, du Niger et de l'OUEME seront mis en exploitation.

IV - LES PRODUITS DE CUEILLETTE

IV - 1 - KARITE

Les peuplements naturels de Karité, qui existent dans tout le nord du pays, sont particulièrement abondant dans le N-E.

Le Karité représente la principale source de matière grasse pour les populations du Nord-Dahomey.

S'il joue un rôle important dans l'économie interne de la zone nord, il intervient assez peu dans les échanges commerciaux avec l'extérieur puisqu'en 1963 la valeur des exportations de ses produits ne représentait que 24 millions de Frs CFA, soit environ 0,8 % de la valeur totale des exportations.

I - SITUATION ACTUELLE

1.1. Production

En 1963, la production des amandes de Karité a atteint environ 8 500 T, dont 6 500 T pour le département du N-E et 2 000 T pour celui du N-W.

Il y a lieu de remarquer que 1963 représente une bonne année, alors qu'en 1962 on n'avait obtenu que 650 tonnes, ce qui confirme une fois de plus que le karité produit une bonne récolte une année sur deux. En fait, la production est liée au cycle végétatif, aux conditions climatiques, aux besoins d'argent frais des populations, à la propagande, aux facilités de commercialisation.

1.2. Exportations (1)

En 1963, les exportations d'amandes de karité se sont élevées à 953 tonnes, représentant une valeur de 24 millions de francs CFA. En 1964 elles ont atteint 7 398 tonnes et 106 millions de francs CFA.

Evolution des exportations :

1° Tonnages

Années	1953	1959	1960	1961	1962	1963
Amandes	4 635	3 492	813	2 891	2 572	953
Beurre	23	30	15	4	-	-
Totaux	4 658	3 522	828	2 895	2 572	953

2° Valeurs (millions de Frs CFA)

Amandes	65	82	16	59	55	24
Beurre	1	2	-	-	-	-
Totaux	66	84	16	59	55	24

On remarquera la disparition des exportations de beurre de karité à partir de 1962.

Les principaux clients sont le Danemark, la Suède et le Japon.

II - ORIENTATION DU DEVELOPPEMENT

Le karité représente une richesse naturelle qu'il serait dommage de négliger. Les progrès des cultures industrielles (coton, arachide) dans le nord ne devraient pas entraîner une réduction de la cueillette des noix de karité, qui peut être effectuée par les femmes et les enfants.

Les feux de brousse sont le principal ennemi du karité, d'où la nécessité d'une propagande active et soutenue contre ceux-là et d'une application plus stricte de la législation.

L'ouverture de nouvelles pistes dans le N-E et le N-W devrait faciliter la commercialisation dans des secteurs actuellement inaccessibles

Il ne paraît pas opportun d'entreprendre une action en faveur du beurre de karité.

IV - 2 - KAPOK

Le kapokier, comme le karité, se rencontre dans le Nord-Dahomey, où il présente un certain intérêt pour l'économie locale. Sur le plan national, en 1963, les exportations de fibres de kapok n'ont atteint que 3 tonnes, représentant seulement 76 000 Frs CFA.

Le kapok est collecté surtout par les enfants. La commercialisation intervient après celle des autres produits, aussi les populations du Nord-Dahomey ne s'y intéressent qu'en fonction des revenus monétaires obtenus à partir des autres produits et du cours de la fibre.

La commercialisation est assurée par l'O.C.A.D. qui fait fonctionner l'usine d'égrenage de Kandi.

I - SITUATION ACTUELLE

1.1. Production

En 1963 - 125 tonnes, valant 1,75 millions de Frs CFA.

1.2. Exportations (1)

En 1963 - 3 tonnes de fibres, pour 76 000 Frs CFA.
En 1964 - 22 tonnes de fibres, pour 2 millions de Frs CFA.

Evolution des exportations

Années	1953	1959	1960	1961	1962	1963
Tonnes	211	22	38	49	29	3
Millions de Frs CFA	23	2	3	4	3	0,076

II - ORIENTATION DU DEVELOPPEMENT

Le caractère de son économie et le nombre restreint de ses utilisations (ceintures de sauvetage, literie) ne peuvent laisser espérer une expansion importante pour le kapok.

Cependant, un certain nombre de mesures pourraient accroître

l'intérêt de la population et favoriser un relèvement des exportations :

- Propagande contre les feux de brousse et respect de la législation les concernant.

- Commercialisation plus précoce, se terminant au 1er avril, pour éviter les risques d'humidification.

- Organisation de marchés contrôlés, ayant lieu tous les 15 jours et interdiction de commercialiser sur les marchés coutumiers à périodicité trop fréquente.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS "PRODUITS AGRICOLES"

(MILLIONS DE FRANCS C.F.A.)

CULTURES	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAUX
Caféier	8,429	12,335	17,385	23,064	29,050	90,263
Cacaoyer	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
Cotonnier	318,154	297,095	328,863	368,245	415,600	1.727,957
Succédanés de jute .	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
Tabac	39,420	31,000	33,250	35,500	38,500	177,670
Ricin	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
Palmiers à huile . . .	407,034	556,272	1.076,066	1.113,399	1.145,238	4.298,009
Cocotier	12,666	25,186	37,705	42,568	47,668	165,793
Arachide	303,696	216,406	249,344	261,282	275,229	1.305,957
Canne à sucre	8,720	9,875	8,988	8,567	?	36,150
Cultures vivrières. .	103,738	91,519	107,960	126,339	126,179	555,735
Riz	47,650	50,740	48,375	55,890	62,350	265,005
Cultures fruitières .	40,400	27,700	19,600	13,000	-	100,700
Produits de cueillette	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
Recherches et études appliquées	51,010	53,109	55,194	57,488	59,774	276,575
	1.348,693	1.379,012	1.990,505	2.109,917	2.199,588	9.027,715

CHAPITRE VII

LA PRODUCTION FORESTIERE

LA PRODUCTION FORESTIERE

Le Dahomey n'est pas un pays forestier. La forêt naturelle, limitée au sud et au centre, est constituée par des lambeaux reliques de la forêt primitive qui a été défrichée pour l'établissement des cultures. Par ailleurs, la pluviosité, relativement faible, n'est guère propice à l'établissement de puissantes forêts équatoriales.

Dans le sud, on rencontre surtout l'Iroko, le Samba et l'Acajou à grandes feuilles, ainsi que des palmiers comme le palmier à huile, le cocotier ou le rônier.

Dans le centre et le nord, on trouve des savanes boisées à flore guinéenne, puis soudanienne à partir de Natitingou, à karité, kapokier et cailcédrat.

La culture itinérante, l'introduction des cultures industrielles qui sont venues rompre l'équilibre existant, l'accroissement de la population, la diminution progressive de la fertilité du sol ne sont pas des facteurs propices à la reforestation naturelle. Le Service des Eaux et Forêts a donc été amené à entreprendre la plantation de forêts artificielles a rendement élevé.

Cette action sera poursuivie au cours du plan quinquennal.

I - BOIS DE FEU

Le bois constitue la principale source de combustible pour les populations locales.

Le bois de feu sert aux usages domestiques, à la fabrication artisanale de l'huile de palme, au fumage du poisson.

Les besoins de la consommation sont satisfaits à partir [illegible] des défrichements et le ravitaillement en bois de feu ne semble pas poser de problème, sauf pour les villes de Cotonou et de Porto-Novo. Pour le résoudre, le Service des Eaux et Forêts a entrepris des plantations de filao à Sémé.

En l'absence de statistiques concernant la consommation de bois de chauffage, on a basé les estimations sur une consommation moyenne de 1 stère par habitant et par an.

Consommation de bois de feu (milliers de stères)

Départements	1963	1966	1967	1970
N-E	321	346	355	383
N-W	325	343	349	367
Centre	454	501	518	569
S-W	308	336	346	378
S	346	382	394	436
S-E	488	528	542	586
Totaux	2 242	2 436	2 504	2 719

Valeurs correspondantes (millions de Frs CFA)

N-E	96,3	103,8	106,5	114,9
N-W	97,5	102,9	104,7	110,1
Centre	136,2	150,3	155,4	170,7
S-W	92,4	100,8	103,8	113,4
S	103,8	114,6	118,2	130,8
S-E	146,4	158,4	162,6	175,8
Totaux	672,6	730,8	751,2	815,7

Prix du stère = 300 Frs CFA.

Aucune action particulière en faveur du bois de chauffage ne semble s'i
poser au cours du plan quinquennal.

II - CHARBON DE BOIS

La consommation de charbon de bois est surtout répandue dans
les centres urbains. En 1961, les villes de Cotonou et de Porto-Novo co
sommaient ensemble 720 tonnes de charbon de bois, ce qui correspond à
environ 5 kg par habitant et par an (14).

Si l'on admet que la consommation doit suivre le rythme de
l'expansion démographique on peut faire les prévisions suivantes :

Consommation des centres urbains (tonnes)

Départements	1963	1966	1967	1970
N-E	83	103	110	131
N-W	56	68	72	82
Centre	158	196	211	247
S-W	–	–	–	–
S	596	670	694	784
S-E	343	380	393	436
Totaux	1 236	1 417	1 480	1 680

Produotion correspondante (tonnes)

N-E	40	50	50	60
N-W	–	–	–	–
Centre	1 000	1 140	1 200	1 340
S-W	–	–	–	–
S	200	230	230	280
S-E	–	–	–	–
Totaux	1 240	1 420	1 480	1 680

Valeurs correspondantes (millions de francs CFA)

N-E	0,40	0,50	0,50	0,60
N-W	–	–	–	–
Centre	10,00	11,40	12,00	13,40
S-W	–	–	–	–
S	2,00	2,30	2,30	2,80
S-E	–	–	–	–
Totaux	12,40	14,20	14,80	16,80

Prix du kg de charbon de bois = 10 Frs CFA.

Aucune action particulière n'est prévue au cours du plan quinquennal en faveur de la fabrication du charbon de bois.

III - BOIS DE SERVICE

Il s'agit essentiellement des perches entrant dans la construction des maisons (toitures), dont une partie provient des éclaircies des plantations de tecks ou de filaos.

Les besoins sont estimés à 1/10 de m3 par personne et par an.

Consommation des bois de service (en milliers de m3).

Départements	1963	1966	1967	1970
N-E	32	35	36	38
N-W	32	34	35	37
Centre	45	50	52	57
S-W	31	34	35	38
S	35	38	39	44
S-E	49	53	54	59
Totaux	224	244	251	273

Valeurs correspondantes (millions de Frs CFA)

Départements	1963	1966	1967	1970
N-E	19,2	21,0	21,6	22,8
N-W	19,2	20,4	21,0	22,2
Centre	31,5	35,0	36,4	39,9
S-W	24,8	27,2	28,0	30,4
S	28,0	30,4	31,2	35,2
S-E	39,2	42,4	43,2	47,2
Totaux	161,9	176,4	181,4	197,7

Prix du m3 :

dans le N-E et le N-W = 600 Frs CFA
dans le Centre = 700 Frs CFA
dans le S-W, le S et le S-E = 800 Frs CFA.

Des plantations de tecks sont prévues au plan quinquennal, qui doivent fournir des bois de service. Cette opération sera étudiée à propos des bois d'oeuvre.

IV - BOIS D'OEUVRE

Le Dahomey manque de bois d'oeuvre, aussi est-il obligé d'av recours à des importations en provenance de Nigéria (65 %) et de Côte d'Ivoire (35 %). En 1963, les importations de bois en grume se sont élevées à 15 tonnes, pour une valeur de 478 000 Frs CFA ; celles de boi débités à 3 151 tonnes, valant 38,721 millions de Frs CFA, alors que le exportations de bois débités n'atteignaient que 82 tonnes et 468 000 Fr CFA.

La situation ne peut que s'aggraver avec l'appauvrissement d derniers lambeaux forestiers livrés à l'exploitation, d'où la nécessité d'une politique de reboisement pour satisfaire les besoins de la consom mation avec les ressources locales.

Compte tenu de ce qui précède, la consommation de bois d'oeu en admettant qu'elle suive le taux de croissance de la population, devr

être la suivante (en m3 de grume) :

1963	1966	1967	1970
31 200	33 900	34 850	37 850

La production, prévue par le Service des Eaux et Forêts, suivrait la progression indiquée ci-après (en m3) :

Départements	1963	1966	1967	1970
N-E	600	640	650	700
N-W	1 260	1 260	1 260	1 260
Centre	4 800	5 700	6 000	7 000
S-W	6 040	6 040	6 040	6 040
S	9 340	9 340	9 340	9 340
S-E	3 000	3 000	3 000	3 000
Totaux	25 040	25 980	26 290	27 340

Soit les déficits figurant ci-dessous (en m3)

1963	1966	1967	1970
6 160	7 920	8 560	10 510

En valeur, la consommation représente (en millions de Frs CF

1963	1966	1967	1970
31,2	33,9	34,85	37,85

La valeur de la production (en millions de Frs CFA) est donn

dans le tableau suivant

Départements	1963	1966	1967	1970
N-E	0,60	0,64	0,65	0,70
N-W	1,26	1,26	1,26	1,26
Centre	4,80	5,70	6,00	7,00
S-W	6,04	6,04	6,04	6,04
S	9,34	9,34	9,34	9,34
S-E	3,00	3,00	3,00	3,00
Totaux	25,04	25,98	26,29	27,34

D'où les valeurs suivantes du déficit (en millions de Frs CFA)

1963	1966	1967	1970
6,16	7,92	8,56	10,51

Des mesures doivent donc être prises sans tarder pour éviter que le déficit, relativement modeste actuellement, ne prenne des proportions inacceptables dans l'avenir.

Deux opérations sont inscrites au plan quinquennal :

- La plantation de 2 000 ha de tecks
- Une mission d'études pour la sylviculture du teck et la plantation de bois d'oeuvre à croissance rapide.

IV - 1 - PLANTATION DE 2 000 ha DE TECKS

A la fin de 1964, il y avait 5 477 ha de teckeraies au Dahomey. (voir annexe n° 9)

1 325 ha supplémentaires doivent être plantés en 1965 et 1966 ; le financement de cette opération est assuré pour 59 535 000 Frs CFA par l'U.S.A.I.D. La répartition prévue est la suivante :

1 100 ha à Djigbé (sous-préfecture d'Allada)
125 ha à la Lama (sous-préfecture d'Allada)
100 ha à Agrimey (sous-préfecture d'Abomey).

A partir de 1967 et jusqu'en 1970 inclusivement, le plan prévoit la plantation de 2 000 ha de tecks par tranches annuelles de 500 ha .

Montant de l'investissement : 85 millions de Frs CFA (dont 11 millions hors plan)

Echéancier

1967	1968	1969	1970	1971
17,1	19,3	19,3	18,3	11,0

Organisme chargé de l'opération = Service des Eaux et Forêts

Main d'oeuvre locale - 300 manoeuvres en 1967
500 manoeuvres en 1968, 1969 et 1970
400 manoeuvres en 1971 (hors plan)

Matériel - importé : 1 camion 5 tonnes (2,1 millions de Frs CFA)
2 camionnettes (1,4 millions de Frs CFA)
1 gyrobroyeur (0,3 millions de Frs CFA)
outillage, petit matériel (1,2 millions de Frs CFA)

Local : bois débités (0,08 millions de frs CFA)

Charges récurrentes - 8,74 millions de Frs CFA par an

Rentabilité de l'opération - 7,25 %. (voir annexe n° IO)

A la fin du plan quinquennal, la superficie des teckeraies devrait donc atteindre 8 800 ha.

IV - 2 - MISSION D'ETUDES POUR LA SYLVICULTURE DU TECK ET LA PLANTATION DE BOIS D'OEUVRE A CROISSANCE RAPIDE

Le Dahomey importe du bois d'oeuvre et ces importations ne peuvent qu'augmenter dans le proche avenir. Un effort important a déjà été fait et se poursuit sur les plantations de tecks. Mais il convient de diversifier la production ; d'autres essences, essayées à petite échelle, paraissent d'un grand intérêt pour une sylviculture à caractère intensif.

Le Service des Eaux et Forêts, accaparé par le travail de gestion, ne peut se consacrer à ces recherches indispensables. Il demande donc une assistance technique pour effectuer les recherches proposées.

Montant de l'étude - 75 millions de Frs CFA.

Echéancier

1966	1967	1968	1969
19,9	18,25	18,25	18,6

Organisme chargé de l'étude : Centre Technique Forestier Tropical.

Main d'oeuvre locale - 50 manoeuvres en 1966
100 manoeuvres en 1967, 1968 et 1969
1 comptable
1 dactylo
2 chauffeurs
3 chefs d'équipe
pendant 4 ans

Matériel - importé
- 2 véhicules légers (1,3 millions de Frs CFA)
- 1 camionnette (0,7 millions de Frs CFA)
- matériel technique et topographique (0,5 millions Frs CFA)
- matériel de bureau (0,8 millions Frs CFA)
- petit matériel divers (1,3 millions Frs CFA)

local
- mobilier (1,3 millions Frs CFA)
- location de logements (5,6 millions Frs CFA)

Charges récurrentes - néant.

V - BOIS POUR AKADJAS (15) (16) (17)

Les akadjas sont des dispositifs de pêche particuliers, que l'on rencontre sur le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo, constitués par des branchages. En pratique, on distingue deux sortes d'akadjas : les akadjavis, qui sont de petits akadjas de forme circulaire, et les avas, grands akadjas de forme quadrangulaire.

La surface couverte par les akadjas avant la construction du port de Cotonou, qui a modifié le régime hydraulique du lac Nokoué, était estimée à environ 500 ha.

Dans des conditions normales, on estime qu'un akadja dure 2 ans et nécessite les quantités de bois suivantes :

1re année - construction 40 T
renouvellement après pêches 20 T — 60 T

2e année - renouvellement après pêches 20 T

La consommation de bois pour akadjas, à partir des données précédentes, s'établit donc ainsi :

250 x 60 = 15 000 T
250 x 20 = 5 000 T

Total 20 000 T par an.

Ce bois est consommé sous forme de fagots d'environ 30 kg, coûtant 75 Frs CFA pièce.

Nombre de fagots consommés annuellement :

$$\frac{20\,000\,000}{30} = 670\,000 \text{ fagots}$$

Représentant une valeur de :

670 000 x 75 = 50 250 000 Frs CFA.

Depuis l'ouverture du port de Cotonou, le chenal de Cotonou, qui fait communiquer le lac Nokoué avec l'océan, reste ouvert en permanence, ce qui provoque la pullulation des tarets, mollusques destructeurs du bois. Il a été estimé qu'environ la moitié de la surface des akadjas avait été détruite, soit 250 ha.

D'où les estimations suivantes pour le plan quinquennal 1966-1970 :

Production de bois d'akadjas (fagots de 30 kgs)

Départements	1963	1966	1967	1970
S-W	-	-	-	-
S	170 000	85 000	85 000	85 000
S-E	500 000	250 000	250 000	250 000
Totaux	670 000	335 000	335 000	335 000

Valeur de la production (en millions de Frs CFA)

S-W	-	-	-	-
S	12,75	6,38	6,38	6,38
S-E	37,50	18,75	18,75	18,75
Totaux	50,25	25,13	25,13	25,13

Les prévisions précédentes sont susceptibles d'être modifiées par les dispositions qui seront prises au vu des conclusions de l'enquête en cours sur "les mesures relatives à l'évolution des conditions de pêche dans le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo".

VI - NOIX D'ANACARDIER (11)

L'anacardier a été introduit en Afrique Occidentale, comme essence de reboisement, il y a une quarantaine d'années. Ce n'est que depuis quelques années que l'on s'est avisé que l'anacardier présentait un intérêt économique par les noix qu'il fournit. L'amande de la noix est un produit très demandé sur le marché mondial ; elle vient au troisième rang des fruits tropicaux consommés, après la banane et l'ananas. De plus, la coque de la noix renferme un produit très demandé par l'industrie : le baume de cajou. Enfin, le pédoncule charnu de la noix, connu sous le nom de pomme cajou, est un fruit des plus intéressant en raison de sa teneur en vitamines :

vitamines A	50 unités internationales
thiamine (B1)	0,03 mg
riboflavine (B2)	0,05 mg
niacine (B3)	0,4 mg
acide ascorbique (C)	200 mg

Elle peut donc améliorer l'équilibre alimentaire des populations du nord.

La pluviosité annuelle limite de l'anacardier se situe vers 500 mm en sol léger, 650 mm en sol lourd ; la pluviosité ne constitue donc pas un facteur limitant pour cette culture au Dahomey.

A la fin de 1964, 2 150 ha d'anacardiers avaient été plantés en régie par le Service des Eaux et Forêts et 1 575 ha par les particuli
(voir annexe n° II)

En 1965, 133 ha doivent être plantés en régie et 1.318 ha par les particuliers.

Pendant la durée du plan quinquennal, le programme de plantation suivant devrait être réalisé :

	régie Eaux et Forêts	initiative particulière
1966	350 ha	750 ha
1967	350 ha	750 ha
1968	300 ha	750 ha
1969	-	750 ha
1970	-	750 ha
Totaux	1 000 ha	3 750 ha

Soit 4 750 ha en 5 ans, portant ainsi la superficie totale complantée en anacardiers à plus de 9 900 ha en 1970.

Un crédit de 51 millions de Frs. CFA a été inscrit au plan, en vue de réaliser la plantation de 1 000 ha en régie. Ce crédit se décompose comme suit :

- plantation de 1 000 ha d'anacardiers :

40 000 Frs. CFA/ha X 1 000 = 40 millions de Frs CFA

- usine de décorticage des noix 11 millions de Frs CFA

Total 51 millions de Frs CFA

Une somme de 47.405 millions de Frs. a été déjà retenue par le F.E.D. au titre de la diversification des cultures - Chapitre III - La forêt; il conviendrait de demander un supplément de 3.595 millions de Frs. CFA pour compléter les 7.405 millions prévus pour l'usine et qui sont insuffisants.

Par ailleurs, les 3 750 ha de plantations incombant à l'initiative privée représenteront un investissement de 3 750 X 40 000 = 150 millions de Frs. CFA, soit en numéraire, soit de préférence en investissement humain.

L'investissement total à prévoir pour l'excution du plan

quinquennal est donc de : 51 + 150 = 201 millions de Frs CFA, répartis comme suit dans le temps :

	1966	1967	1968	1969	1970
investissement public	25	18	8	-	-
investissement privé	30	30	30	30	30
total	55	48	38	30	30

Prévisions de production de noix d'anacardier (en tonnes) :

Départements	1963	1966	1967	1970
N-E	-	135	275	1 950
N-W	-	90	180	700
Centre	-	55	110	380
totaux	-	280	565	3 030

En valeur (millions de Frs CFA)

N-E	-	1,620	4,125	23,4
N-W	-	1,080	2,700	8,4
Centre	-	0,660	1,650	4,6
totaux	-	3,360	8,475	36,4

Les noix sont actuellement payées 15 Frs CFA le kg, ce qui semble trop fort par rapport au cours mondial ; il a donc été prévu que le prix du kg de noix serait ramené à 12 Frs CFA par la suite, pour se rapprocher du cours mondial.

En se rapportant à l'annexe n° I2, on voit que la rentabilité d'une plantation d'anacardier est assurée à partir de la 7e année (à

12 Frs CFA le kg). Il est anormal de surpayer un produit, qui, en pleine production, rémunère la journée de travail (2 journées pour récolter 100 kgs de noix) 2,7 fois la valeur du SMAG.

Il y a lieu, par ailleurs, d'ajouter à la production des noix, celle des pommes cajou qui est 5 fois plus importante.

Prévisions de production de pommes cajou (en tonnes)

Départements	1963	1966	1967	1970
N-E	-	675	1 375	9 750
N-V	-	450	900	3 500
Centre	-	275	550	1 900
totaux	-	1 400	2 825	15 150

La faiblesse de la production actuelle entraîne une élévation anormale des cours de la pomme cajou (2 Frs CFA la pomme).

La plantation de 1 000 ha d'anacardiers de 1966 à 1968 inclusivement mettra en jeu les moyens suivants :

Main d'oeuvre - 300 manoeuvres en 1966
450 manoeuvres en 1967
200 manoeuvres en 1968

Matériel -
importé
- 1 tracteur (1,3 millions de Frs CFA)
- 1 camionnette (0,7 million de Frs CFA)
- carburants, ingrédients, pièces détachées (2,1 millions Frs CFA)
- matériaux de construction (1,3 millions Frs CFA)

local
- graines d'anacardier (0,2 million Frs CFA)
- bois débités (0,1 million Frs CFA)

Charges récurrentes - 2,555 millions de Frs CFA par an.

Rentabilité de l'opération - 8,5 %.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS "PRODUCTION FORESTIERE"

(Millions de Francs CFA)

PRODUITS	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAUX
Bois de feu	–	–	–	–	–	–
Charbon de bois	–	–	–	–	–	–
Bois de service(1)	–	–	–	–	–	–
Bois d'oeuvre	19,90	35,35	37,55	37,90	18,30	149,00
Bois pour AKADJAS	–	–	–	–	–	–
Anacardiers	55,00	48,00	38,00	30,00	30,00	201,00
Parcs Nationaux(2)	–	–	–	–	–	–
TOTAUX	74,90	83,35	75,55	67,90	48,30	350,00

(1) - Les investissements concernant les bois de service sont compris dans ceux consacrés aux bois d'oeuvre.

(2) - Les investissements consacrés aux Parcs Nationaux sont inclus dans le programme "Infrastructure routière".

CHAPITRE VIII

LA PRODUCTION ANIMALE

I - LA SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE

I.I. - Les cheptels

On constate une grande diversité dans la répartition des espéces exploitées.

Lié aux habitudes culturales et aux modes de vie des divers groupes ethniques, l'élevage est soumis aux diverses contraintes du milieu physique ainsi qu'aux dominantes pathologiques spécifiques.

C'est ainsi que dans le Nord du pays domine la production des divers ruminants avec quelques noyaux d'élevage porcin localisés au Nord-Ouest.

Dès que l'on aborde le Département du Centre, les bovins décroissent en raison des difficultés d'abreuvement et des trypanosomiases - Par contre les ovins les caprins et les porcs s'y développent abondamment malgré les a coups dûs aux épizooties.

Dans les trois Départements côtiers, l'élevage bovin est limité par les trypanosomiases et par le manque de terrains de parcours - La forte densité humaine fait également obstacle à l'extension des moutons et chèvres. Par contre l'élevage familial des porcs y progresse dans des conditions qui seraient favorables si une alimentation et des soins corrects étaient assurés.

I.I.I.-Les bovins

Les quelques zébus (bororo) sont localisés dans l'extrême nord est. En général on ne rencontre ailleurs que des races taurines (souvent avec des traces de sang zébu) =

. race Pabli dans le nord ouest

. race Somba dans le nord ouest

. race Borgou dans la majeure partie du pays.

Cette dernière forme le gros du cheptel bovin du Dahomey.

./.

Les effectifs étaient mal connus jusqu'à une date récente.

La campagne conjointe inter Etats actuellement en cours contre la peste bovine permet cependant de corriger les dernières estimations administratives disponibles. Après correction, en I963 le nombre de bovins était le suivant :

-Département Nord Est	3I0.000	et en I965	322.000
-Départemont Nord Ouest	I3I.000	"	I39,000
-Département du Centre	38.500	"	40.000
-Département du Sud	9.700	"	I0.000
-Département du Sud Ouest	3.I00	"	3.200
-Département du Sud Est	I2.000	"	I2.400
Total	504.300		526.600

I.I.2. Les petits ruminants

Ovins et caprins sont du type Foutah Djallon, leur effectifs sont les suivants (sources : Services de l'élévage rapport pour l'année I963)

	I963		Estimation I965 ovins et caprins ensemble
	Ovins	Caprins	
Nord Est	98.000	89.000	204.000
Nord Ouest	II0,000	I76,000	3I4.000
Centre	I35.000	I43.000	3I7.000
Sud	I9.000	32.000	55.000
Sud Ouest	24.000	4I.000	72.000
Sud Est	I5.000	26.000	45.000
Totaux	402.000	507.000	
Ensamble	909.000		I007.000

I.I.3. Les porcs

Le porc original, de race ibérique, de conformation défectueuse et de format réduit est cependant bien adapté aux conditions de survie qui lui sont réservées - Des améliorations ont cependant été apportées et sont encore apparentes là où des soins corrects et une alimentation suffisante ont été assurés.

./.

Les effectifs sont estimés en I963 à		et atteindraient en I965
- Nord Est	800	900
- Nord Ouest	2I.500	23.I00
- Centre	I42.000	I56.000
- Sud	48.500	53.000
- Sud Ouest	5I.200	56.000
- Sud Est	39.000	43.000
	303.000	332.000

I.I.4. -Les volailles

Les effectifs aviaires sont difficiles à connaître.

On estime toutefois que chaque village entretient en moyenne 400 à 500 volailles dont un nombre variable de canards, pintades etc.. Les 3.23L villages non regroupés comporteraient donc environ I.500.000 volailles.

Ce nombre est susceptible de variations fortes et fréquentes : Les espèces considérées sont très sensibles à une pathologie variée et sévére. Lors d'épizooties, les effectifs peuvent s'effondrer brutalement, puis se reconstituer plus ou moins vite selon le taux de consommation ultérieur.

Sauf autour des grands centres où des élevages spécialisés sont installés, la consommation des boufs est faible.

I.2.- Le rendement du cheptel

I.2.I.- Poids moyen des carcasses (abats compris)

Bovins :	races des lagunes et Sombas	90 Kg
	races Borgou, Pabli, etc,..	I30 Kg
Ovins et caprins :	(moyenne)	I2 Kg
Porcs :	Sud et centre	20 Kg
	Nord	30 Kg

I.2.2.- Production laitière

Les renseignements collectés sur place et surtout les rapports du Chef de la circonscription d'élevage du Nord Est permettent de fixer à I00 Kg par an la part de lait prélevée aux vaches en lactation par les éleveurs Peuhls.

Le nombre d'animaux fournisseurs est égal au quart du cheptel bovin.

./.

I.2.3. - Rendement numérique

En I96I le taux d'exploitation du troupeau bovin était estimé varier de 8 à I0% et ne laisser aucun disponible pour le croît (mission Troquereau).

L'examen en I965 des effectifs a montré des chiffres très supérieurs et l'exploitation semble laisser un disponible pour le croît

Il est raisonnable de fixer, en accord avec les techniciens d dahoméens de l'élevage, en ce qui concerne les troupeaux élevés sur le mode traditionnel :

- taux d'exploitation : 8 %
- taux d'accroissement : 2 %

soit une productivité totale de I0 %.

L'amélioration des conditions d'entretien et de reproduction des troupeaux et une protection sanitaire étroitement appliquée permettraien certes d'élever cette productivité ; ce doit être un des objectifs du Plan, mais dont les effets n'apparaîtront qu'après la période planifiée.

Les quelques troupeaux sous encadrement serré dans le Sud (noyaux d'élevage) montrent l'efficacité des mesures prises mais leur faible nombre n'a que peu d'influence sur les bilans.

Pour les petits ruminants on estime le taux d'exploitation à 25 % et le croît à 5 %.

Le taux d'exploitation des porcs est faible : 70 % seulement. L'accroissement est mal connu et varie certainement considérablement avec la conjoncture et l'épidémiologie. Il peut voisiner 5 %.

Peu de données valables pour les volailles. L'enquête sur les circuits commerciaux indique une consommation individuelle de 5 volailles en milieu urbain et 3,7 en milieu rural soit 8.750.000 pour la totalité du pays. Par contre, les indications fournies récemment par les Services Départementaux fait apparaître des chiffres moins élevés (5.575.000)-

./.

I.3.- Valeur de la production animale

Cette production estimée pour I963 à deux milliards sept cent vingt cinq millions de francs C.F.A. se décomposant ainsi :

- Viande d'Elevage :

Bovins	498,2I	millions	CFA
Ovins et caprins	349,24	"	"
Porcins	576,50	"	"
Volailles	64I,50	"	"
- Lait	242,20	"	"
- Gibiers	418,20	"	"
Total	2.725,85	"	"

correspondant à 22.520 tonnes de viande et I2.II0 tonnes de lait, assurant un produit brut moyen de 6085 fr. par ménage rural, variant de 2890 fr. dans de Sud Est à II.300 fr. dans le Nord Est (c.f. tableau en annexe).

Pour I965 la valeur de la production estimée dépasse deux milliards neuf cent millions de francs C.F.A.

- Viandes d'élevage :

Bovins	520,2	millions	C.F.A.
Ovins et caprins	384,7	"	"
Porcins	635,2	"	"
Volailles	677,2	"	"
- Lait	253,0	"	"
- Gibiers	440,5	"	"
	2.9I0,8	"	"

correspondant à 24.203 tonnes de viande et I2.650 tonnes de lait assurant un produit brut moyen de 24.I73 fr. par ménage rural, variant de 3087 fr. dans le Sud Est à 6.306 fr. dans le Nord Est.

./.

I.4. - La consommation individuelle

Elle varie selon la population considérée : urbaine ou rurale, du Nord ou du Sud du Pays.

Pour Troquereau (I96I) la consommation de viande de boucherie proprement dite (boeuf, mouton' chèvre, porc) est en moyenne de 5 à 6 Kg par habitant et pour l'ensemble du pays, pouvant atteindre 25, voire 35 Kg dans certains centres urbains du Nord.

En I963 le disponible local pour la consommation était de :

Département	Total des viandes disponibles (tonnes)	Kgs. disponibles par habitant	Dont par habitant	
			gibier	volailles
Nord Est	5.929	I8,6	3,5	3,2
Nord Ouest	4.370	I3,5	2,5	2,7
Centre	5.502	I2,2	4,5	0,5
Sud	I.925	5,5	I,0	I,9
Sud Ouest	2.786	9,0	3,0	3,0
Sud Est	2.008	4,0	I,0	I,6
Ensemble	22.520	I0,0	2,5	2,0

Le disponible de viande de boucherie était donc de 5,5 Kg par habitant. On doit ajouter

- I2.II0 tonnes de lait consommés en nature ou en fromage essentiellement dans le Nord (II.I50 T. soit I7 litres par habitant contre 2 litres par individu dans le centre).
- I.465 tonnes de viandes diverses importées en vif ou carcasses destinées essentiellement aux populations urbaines du Sud ce qui porte la consommation théorique possible à 23.985 T. soit I0,7 Kg par habitant.

Traduit en protéines animales ce disponible fait apparaître une ration limitée à I500 grammes environ soit le dixième des besoins. Certes le poisson apporte un complément non négligeable (I.300 grammes)* mais ne peut combler le déficit qui reste très important . L'insufisance des produits animales de toutes natures est donc considérables.

* - 32.750 tonnes de produit de la mer à 8,8 % de protéines (Source SEDES I962)

Pour I965 on estime le disponible pour la consommation comme suit :

Département	Total des viandes disponibles (tonnes)	Kg par habitant	dont Par habitant	
			Gibier	Volailles
Nord Est	6.237	I8,5	3,5	3,3
Nord Ouest	4.792	I4,3	2,5	3,4
Centre	5.965	I2,3	4,4	0,6
Sud	2.073	5,6	I,0	I,9
Sud Ouest	2.993	9,2	3,0	3,0
Sud Est	2.I43	4,I	I,0	I,5
Ensemble	24. 203	I0,2	2,5	2,2

La quantité de viande de boucherie disponible est donc toujours de 5,5 Kg par habitant, la quantité de lait disponible ne varie pas (I7 L. dans dans le Nord), mais les importations de viande subissent une nette régression.

I.5. - Les freins au développement de l'élevage.

I.5.I.- L'orientation traditionnelle de l'élevage

L'importante fraction musulmane s'attache surtout à la production de ruminants et de volailles. Les bovins occupent une place importante dans le bilan de l'élevage, mais la lenteur de leur cycle de reproduction et de développement leur confère une productivité relativement faible. Les populations méridionales ne manifestent guère d'intérêt que pour les espèces à cycle court, en particulier pour les porcs.

La faible diversification des élevages contribue à une sous exploitation des ressources végétales naturelles, les différentes espèces étant rarement concurentielles pour leur alimentation.

./.

Les modes d'élevage traditionnels sont les principaux freins à cette diversification ainsi que, en ce qui concerne les bovins, l'absence d'intégration de l'animal dans les systèmes culturaux.

I.5.2.- Une pathologie sévère

Les maladies animales sont multiples et meurtrières.

La plus spéctaculaire, la peste bovine peut-être vaincue si la campagne conjointe interétats actuellement en cours est menée à bien et suivie de mesures appropriées.

La Trypanosomiase demeure par contre le principal obstacle au développement de l'élevage bovin dans de nombreuses régions.

La péripneumonie bovine continue à menacer et vient périodiquement compromettre l'avenir de certains troupeaux.

Le parasitisme intestinal est un important facteur de mortalité et de retard de croissance.

Chez les petits ruminants ce sont les affections parasitiaires et la peste spécifique qui dominent.

L'élevage des porcs, en général sous-alimentés, est souvent compromis par diverses affections virales ou parasitiaires. Il en va de même pour les volailles.

Le montant des pertes causées par cette pathologie est considérable. Les pertes constatées par les Agents de l'élevage : mortalités, dépréciations qualitatives (retard de croissance, avortements tarissement de la sécrétion lactée,etc...) on atteint en I963 près de I50 millions CFA.

La prévention et le traitement des seules trypanosomiases (35.500 doses) ont coûté environ I million CFA la même année pour assurer la protection d'un cheptel valant 400 millions CFA.

Cependant les pertes sont certainement supérieures car l'encadrement de l'élevage est trop lâche pour permettre la connaissance de leur montant réel, notamment celles provoquées par les petites enzooties, les maladies de la reproduction et de nombreuses affections chroniques ainsi que celles relevant de la pathologie spécifique.

./.

I.5.3.- Les insuffisances alimentaires

L'accès à d'excellents pâturages est souvent interdit soit par la présence de glossines vectrices de trypanosomiases, soit par le manque de points d'abreuvement.

Bien souvent les animaux sont condamnés à la vaine pâture sur des terrains irrationnellement exploités.

L'affourragement est peu connu sauf lorsque c'est un impératif absolu (cas des parcs flottants des villages inondables).

Porcs et volailles doivent se contenter de déchets de l'alimentation ou de l'activité familiale sans qu'aucun soin particuliers préside à la distribution de rations suffisantes en quantité ou en qualité.

De nombreux résidus agricoles sont actuellement inutilisés ou exportés à des prix très bas alors qu'ils seraient mieux valorisés par leur transformation en viande.

I.5.4.- Un potentiel génétique insiffisant

Dans les diverses espèces, l'hostilité du milieu (en premier lieu les insuffisances alimentaires) a contribué à la formation de souches rustiques, certes, mais insuffisamment productives et au format réduit (bovins lagunaires et somba, pors, volailles).

I.5.5.- La commercialisation du bétail

Mal connue, elle semble obéir à des lois anachroniques et peu économiques. Le ravitaillement des centres urbains côtiers provient partiellement des états septentrionaux ; l'origine étrangère des commerçants explique de fréquentes difficultés avec les professionnels de la viande. La tendance des importations est à la baisse. Il conviendrait de préciser l'importance des échanges frontaliers occultes.

Les grands centres consommateurs sont éloignés des zones de production d'où l'importance du système de ravitaillement sur le niveau de consommation individuelle.

./.

Des parcs de transit et de stationnement existent, il y aurait lieu d'en préciser le rôle.

Parallèlement à l'amélioration de la production animale il convient de connaître le devenir de celle-ci et de préciser les modalités qui président à sa collecte, sa transformation et sa distribution.

Seul COTONOU est doté d'un abattoir frigorifique satisfaisant.

Les conditions d'abattage sont notoirement insuffisantes dans les autres centres.

2 - LES ORIENTATIONS

La situation telle qu'elle vient d'être décrite face à l'expansion démographique rapide (2,8 % par an) impose l'accroissement de la production des produits carnés.

On doit retenir en priorité -

- le développement des élevages à haute productivité.
- La rupture des freins au développement.

en utilisant au lieux les vocations régionales.

2.I. - Choix des élevages à developper

Bovins : La nécessité de maintenir un taux d'exploitation élevé pour assurer le maintien du niveau de consommation ne permet de retenir qu'un taux d'accroissement relativement faible dans les régions où la production bovine est traditionnelle, tout au moins pendant la période quinquennale à venir.

Mais ce serait compromettre gravement l'avenir de l'élevage bovin que d'accroître dès maintenant un taux d'exploitation arrivé à la limite de ses possibilités (Troquereau).

On s'efforcera donc de valoriser au maximum la fraction exploitable par :

- des gains de poids supplémentaires en utilisant au mieux les ressources alimentaires disponibles.
- la sélection des races existantes vers les types résistants ou tolérant aux agents pathogènes locaux.
- introduction des races plus productives et adaptées aux conditions locales (N' Dama).

Parallèlement à l'orientation prioritaire de l'élevage bovin vers une production accrue de viande, on se préoccupera du developpement de la culture attelée.

./.

La traction animale sera, au départ, conçue dans le cadre des périmètres de mise en valeur intégrée. La traction animale ne sera pas considérée comme une fin en soi, mais en vue de la promotion rurale, de l'accroissement des emblavures et de la constitution d'un stock d'animaux de boucherie. En effet, contrairement au tracteur mécanique, le tracteur bovin est, en fin d'utilisation utilisable par la boucherie.S'il a été bien entretenu il voit sa valeur s'élever au fur et à mesure que s'accroît la durée de son service. Si la réforme est prononcée à un âge et à une époque raisonnable la valeur résiduelle du bovin de traction est bien supérieure à celle d'acquisition (50 à 100 %) ; outre que le developpement statural et l'épaississement des masses musculaires procurent un supplement de viande consommable, le cultivateur peut échanger les animaux réformés contre un nombre plus élevé de jeunes à dresser.

Cet effet multiplicateur est le meilleur gage de l'avenir de la culture attelée - C'est pourquoi celle-ci doit être orientée vers la traction bovine.

Petits ruminants: Les mêmes recommandations sont valables pour ces espéces. Toutefois le rendement des deux élevages étant supérieur on prévoira un taux d'expansion supérieur (5 %) qui dépassera celui de la croissance démographique.

Porcins volailles : On doit s'engager résolument dans l'amélioration qualitative de l'élevage des petits animaux qui peut-être hautement productif si le nécessaire est fait sur les plans alimentaire et sanitaire.

A cet égard il convient de valoriser au maximum, par la production de viande, les résidus de l'industrie de transformation des produits agricoles.

Le cheptel porcin des régions où l'élevage n'est pas en contradiction avec les interdits religieux (Sud - Nord-Ouest) sera amélioré à partir des géniteurs importés ou produits par les stations d'élevage. Cette action génétique ne saurait cependant se concevoir sans l'encadrement des producteurs afin d'assurer à des animaux plus exigeants une alimentation correcte et des conditions d'hygiène satisfaisantes. Les Organismes de mise en valeur agricole pourront nouer un rôle déterminant dans la réussite de telles oparations.

En ce qui concerne les vollailes, l'opération "coq" sera poursuivie. L'appui des stations d'élevage de Kpinou et Cotonou sera encore nécessaire.

./.

Lait : En l'état actuel des choses il paraît prématuré d'accroître fortement la commercialisation du lait de vache.

Dans le Nord, les races bovines et la nature des pâturages ne sont pas favorables à des lactations importantes. Un accroissement du prélevement de lait aux vaches suitées aurait un effet défavorable sur le développement des jeunes.

Dans le centre et le Sud, les populations sont fort peu lactophages et il n'existe actuellement pas de race bovine laitière économiquement exploitable. Les conditions du milieu, sanitaires en particulier, rendent difficile l'adaptation de races exotiques. Les essais effectués dans le passé se sont soldés par des échecs.

On peut cependant espérer que les essais de création d'une race laitière entrepris ailleurs (Côte d'Ivoire) à partir d'une race européenne et d'une race africaine, permettront, dans l'avenir, la création d'élevages laitiers intensifs à proximité des grandes agglomérations, surtout en zone côtière où l'affourragement ne posera que peu de problèmes (fourrages, drêches, tourteaux etc...).

Bien que l'on n'ignore pas le rôle important du lait dans l'alimentation, des enfants en particulier, on ne peut recommander au Dahomey d'entreprendre des recherches longues et coûteuses qui ne sont pas à l'echelle du marché. Pour l'instant mieux vaut suivre les études effectuées dans un pays voisin et s'apprêter à en appliquer les résultats dès qu'ils seront connus.

Gibier: La multiplication du gibier échappe en grande partie à l'action humaine.

On se propose de maintenir dans les années à venir, le taux de consommation "per capita" à son niveau actuel.

2.2. - Rupture des freins au développement

2.2.I. - Les effets de diversification des élevages seront poussés. On poursuivra en l'intensifiant l'installation de noyaux d'élevage bovins dans le Sud. en prenant appui sur la ferme de Kpinou et en évitant la dispersion géographique des efforts.

Partout où cela sera possible c'est au bétail N' Dama qu'il sera fait appel.

On démontrera la possibilité de sauver les troupeaux saisonnièrement décimés par l'effet des inondations en les déplaçant dans les parcs de stationnement situés sur des terrains inondables.

./.

L'accroissement du revenu procuré par l'élevage porcin dans les villages favorables du Nord Ouest pourrait en permettre l'extension chez les populations actuellement réticentes.

En effort particulier sera tenté pour intéresser l'agriculteur à l'élevage - A cet égard le développement de la traction animale est, par lès services qu'elle rend, un important moyen de persuasion.

2.2.2. - La lutte contre les maladies infectueuses ou parasitaires sera intensifiée par la poursuite de l'équipement sanitaire du Service de l'Elevage.

Des zones trypanosomées seront assainies pour accueillir une partie du croît bovin et décharger des pâturages surexploités.

Les zones à retenir devront avoir une bonne vocation fourragère et leur degré d'infestation ne devra pas être trop élevé afin de ne pas exiger des moyens trop considérables.

Dans cette même optique des souches de bovins trypanotolérants seront implantées pour multiplication et essaimage. On fera appel à la race N' Dama qui a déjà fait des preuves à la ferme de l'Okpara.

2.2.3. - Dans le domaine de l'alimentation animale il est nécessaire d'approfondir les connaissances sur les divers types de pâturages dahoméens et leur valeur alimentaire de façon à pouvoir orienter rationnellement leur exploitation. Les essais d'introduction d'écotypes étrangers à bons rendements seront poursuivis - Les Stations fourragères ne devront pas avoir pour seul but de rechercher des soles agronomiquement valables dans les systèmes culturaux, mais devront également être orientées vers la production d'un fourrage de qualité pour le bétail et notamment pour les animaux de trait.

On s'éfforcera de répandre des techniques simples de conservation de fourrages (silo meules) et de mettre à la disposition des animaux le maximum des sous produits consommables des industries agricoles - On renforcera donc l'action déjà entreprise pour l'aviculture et l'étendra tant que faire se pourra aux élevages porcins.

2.2.4. - La sous productivité des races exploitées sera améliorée en ce qui concerne les bovins par introduction des races productives déjà recommandées pour des raisons sanitaires (N' Dama).

Les actions de substitution entreprises pour les volailles et les porcins seront intensifiées.

./.

2.2.5. - Enfin, l'indispensable moralisation et la modernasation des circuits de collecte et de distribution des produits de l'élevage seront entreprises dès qu'une étude détaillée en aura été faite. Ceci exigera la modification de certains réseaux qui devront s'appuyer sur des organes existants (ferme de l'Okpara) ou à créer.

La construction d'établissements de traitement nouveaux s'impose et en priorité les abattoirs de Porto Novo et de Parakou.

3 - LES OBJECTIFS

On trouvera en annexe le tableau des perspectives détaillées pour les diverses productions de l'élevage en I965 et I970.

En matière d'élevage, surtout lorsque le secteur bovin tient une place importante et que son exploitation est à dominante extensive et orientée vers la production de viande, on ne saurait espérer un taux de croissance élevé, en particulier pendant les années de démarrage.

Les objectifs fixes pour I970 sont les suivants (1)

	Poids (tonnes	Valeur (M.C.F.A.)
Viande bovine (2)	5.90I	582,5
Viande ovine et caprine	3.797	48I,4
Viande de porc (2)	7.532	805,2
Volailles	5.857	8I5,0
Gibiers	I.I59	505,3
Total viandes	30.246	3.I89,4
Lait	I4.000	280,0
Production brute globale.....		3.469,4

Ceci doit assurer une consommation de II,I Kg de viande par individu et par an dont 6,365 de viande de boucherie.

La production par paysan dahoméen sera alors, pour ce qui concerne l'élevage et la chasse de :

I.455 Fr. par individu rural

6.474 Fr. par ménage rural

(1) - Pour le détail par Département, se reporter aux tableaux annexes.
(2) - Abats consommables compris.

On escompte les augmentations suivantes de I965 à I970.

I) en valeur (millions C.F.A.)

	I965	I970	En +	%	Taux annuels
Produits de l'élevage	2.470,3	2.964,0	493,8	I9,9	3,6
Produits de chasse	440,5	503,3	64,8	I4,7	2,8
Total en valeur	2.9I0,8	3.469,4	558,2	I9,2	3,6

2) En poids (tonnes)

Viandes l'élevage	I8.I67	23.087	4.920	27,0	5
Lait	I2.650	I4.000	I.I00	8,6	2,I
Viandes de chasse	6.006	7.I59	I.I53	I9,2	3,6

La production individuelle paysanne, en matière de productions animales (produits de la mer exclus) évoluera comme suit :

	I965	I970	En +	%	Taux annuels
Nord Est	2.265	2.345	80	3,5	0,7
Nord Ouest	I.625	I.753	I34	8,2	I,6
Centre	I.554	I.625	7I	4,5	0,9
Sud	I.I94	I.285	9I	7,6	I,4
Sud Ouest	I.I08	I.I45	37	3,3	0,6
Sud Est	7I8	760	42	5,8	I,I
Ensemble	I.382	I.455	73	5,2	I,0

./.

L'accroissement annuel de la production, de l'ordre de 3,5 % à l'échelon national peut paraître faible surtout lorsque l'on considére le taux de croissance du revenu individuel qui n'est que de I %.

Ceci tient au niveau élevé de la poussée démographique (2,8 %), qui "consomme" la plus grande partie des gains de la production.

De plus, comme indiqué précédemment, une grande partie des investissements qu'il convient de consentir ne feront sentir qu'ultérieurement leurs effets.

4 - LES INVESTISSEMENTS

Les investissements retenus pour le plan quinquennal ont pour but de surmonter les obstacles au développement de l'élevage et d'atteindre les objectifs précédemment définis.

Leurs effets ne se feront sentir que partiellement au cours de la période d'exécution du plan, mais ils devront permettre un sensible accroissement ultérieur de la production animale notamment dans le secteur bovin.

Les opérations envisagées portent sur :

- La lutte contre les maladies animales
- l'amélioration qualitative des espèces
- l'accroissement de la production fourragère
- le développement de l'élevage en milieu à dominante agricole
- L'utilisation optimum des Stations d'Elevage
- les circuits commerciaux et les équipements de commercialisation et de traitement.

4.I. - La lutte contre les maladies animales

La lutte contre les épizooties et les enzooties repose actuellement sur les centres principaux d'immunisation et de traitement de COTONOU, PORTO-NOVO, PARAKOU, KANDI et NATTITINGOU.

Leur équipement est en général satisfaisant mais certains compléments seraient souhaitables, notamment à COTONOU où le laboratoire est très insuffisant et ne peut effectuer les diagnostics d'urgence même banaux.

Un centre principal devrait être aménagé à Abomey pour le département du Centre, un second est prévu à Lokassa pour le Sud Ouest.

Le maillage des centres secondaires est actuellement trop lâche pour permettre une assistance vétérinaire parfaitement efficace.

Il est proposé la création et l'équipement de IO sous-centres à PERERE, KALALE, SEGBANA, GOGONOU, BOUKOMBE, PEHUNCO, DOMPAGO, SAVE, COVE, KEROU.

Le personnel nécessaire existe déjà.

Coût des investissements : 40 millions.

./.

L'action des agents est actuellement retardée par le manque de véhicules adaptés au travail de brousse. C'est pourquoi il est prèvu l'équipement de sept équipes mobiles, soit une par centre principal :

Coût : 9.I00.000 fr.

4.I.2. - Etudes

L'affection qui préoccupe le plus les éleveurs du Sud et du Centre du pays est la peste des petits ruminants.

Ces espèces constituent avec les porcs, la principale ressource du secteur élevage de ces régions. Des études ont été entreprises dans le passé par l'Institut d'Elevage de Médecine Vétérinaire des pays Tropicaux (Laboratoire de Dakar) elles se poursuivent à un rythme ralenti faute de moyens. Il serait opportun qu'une solution soit rapidement trouvée pour enrayer ce fléau que l'on ne peut actuellement combattre que par des moyens passifs (sérum) faute de vaccin efficace.

C'est pourquoi on se propose f'affecter la somme de I5 milliors C.F.A. à l'intensification des recherches par l'I.E.M.V.T.

4.I.3. - Eradication des glossines

L'opération consiste essentiellement dans la destruction des glossines, vectrices de trypanosomiases, à l'aide d'insecticides et la mise en valeur des pâturages ainsi récupérés.

La zone choisie est située entre Parakou et Tanguieta près du village de Dunkassa et concerne I00.000 hectares.

Parallèlement à l'éradication des Tsé Tsé, doivent s'accomplir d'autres mésures : Etudes des pâturages et des points d'eau suivies d'une série de mesures pastorales et zootechniques.

La première période des recherches implique l'éradication des glossines et les recherches sur l'eau et les pâturages.

./.

Le projet concernant cette opération a été établi par la mission du Dr. Jeanrin envoyé sur place en I963 par la Communauté Economique Européenne. Le coût estimé de l'opération qui ressortirait à 45.250.000 F/CFA serait actuellement d'environ 50 millions Dont 45 millions la Ière année et 5 millions l'année suivante pour les opérations de contrôles. Si ces contrôles en justifient l'opportunité il conviendra de mettre en place les premiers équipements dès l'année suivante pour 2 ans, 25 millions de francs doivent être réservés à cet effet.

Soit au total 75 Millions de F/CFA

La zone assainie et équipée permettrait l'entretien d'un capital bovin d'une valeur dépassant 350 Millions C.F.A.

L'ensemble des investissements sanitaires envisagés se monte à I40 Millions en 5 ans pour un capital à protéger dont la valeur actuelle avoisine 10 Milliards C.F.A. (cf tableau...)

4.2. - L'amélioration qualitative des espèces

4.2.I. - En matière d'amélioration de la race bovine le choix se portera sur l'introduction et la multiplication de bovins de race N' DAMA.

Une somme de 25 Millions est retenue à cet effet.

4.2.2. - Pour l'amélioration des petits ruminants il est proposé de réaliser la bergerie nationale prévue depuis de longues années à Savalou. Les terrains nécessaires ont déjà été attribués à cet effet au Service de l'Elevage. Restent à entreprendre l'équipement qui sera aussi leger que possible (abris sommaires, clôtures) et l'achat des reproducteurs.

Le but de l'établissements sera la sélection de la race ovine locale et la vente de géniteurs améliorés aux particuliers.

Une somme de II.500.00 F/CFA est inscrite à ce sujet

4.2.3. L'amélioration des races porcines sera entreprise dans le Nord Ouest, dans le cadre des opérations intégrées de mise en valeur. Il est prévu l'implantation de I20 géniteurs mâles Tamworth. Un véhicule pour la coordination et la surveillance sera nécessaire.

Coût 4.200.000 Francs.

./.

Pour le Sud I.200.000 Francs seront consacrés à l'amélioration de l'élevage familial.

4.2.4. Le développement de l'aviculture nécessitera la poursuite de l'opération "coq" de I966 à I969. Les investissements et le fonctionnement des campagnes annuelles exigeront :

I5.600.000 F/CFA

Les poulaillers scolaires dont l'action a pour but initial de developpement de la consommation des oeufs et l'amélioration de la ration protidique des ruraux, continueront a être multipliés de I967 à I970.

Les 48 poulaillers prévus nécessitent :

2.500.000 F/CFA

Ces deux opérations requerront l'appui technique des deux stations de Kpinou et Cotonou.

4.3. - L'accroissement de la production fourragère

Cette opération exige des recherches préliminaires o vue de la détermination des meilleures espèces fourragères et herbagères, des techniques d'établissement des prairies, de leur aménagement et de leur productivité. Le problème de la conservation des fourrages sera étudié en vue de connaître les procédés économiques vulgarisables au niveau du paysan. Elle fera suite aux essais déjà entrepris par l'I.R.A.T.

Les études seront poursuivies parallélement à celles conduites dans la zone d'éradication des glossines (traitée en 4.I.3.) qui porteront surtout sur les pâtures extensives. Elles seront conduites tant dans les stations de recherches agronomiques que dans celles du Service de l'Elevage afin de concerner les différentes conditions écologiques du Dahomey.

Coût : 30.000.000 C.F.A.

L'étude de l'utilisation des sous produits agricoles (drèches, graines de coton, etc...) sera effectuée dans le cadre, d'une part des Stations d'Elevage, d'autre part des opérations de développement agricole intégré. Leur coût devra être compensé par un accroissement des recettes de l'élevage (gain de poids, travail, lait).

./.

4.4. - Développement de l'élevage en milieu à dominante agricole

4.4.I. En ce qui concerne l'implantation de noyaux d'élevage bovin, on se reférera à l'opération 4.2.I. concernant l'introduction des bovins N'Damas

4.4.2. Pour les petits ruminants c.f. 4.2.2. Bergerie nationale.

4.4.3. Sauvegarde des troupeaux des villages inondables

Une station refuge sera crée sur les berges non inondables de l'Ouémé pour étudier les possibilités des transferts périodiques des troupeaux.

Coût 3.800.000 (dont 600.000 de fonctionnement pendant 3 années consécutives).

4.5. - Orientation des Stations d'Elevage

La principale Station d'Elevage du Dahomey, la ferme de l'Okpara, à proximité de Parakou ne rend actuellement pas les services que l'on pourrait en escompter.

Des Experts de la F.A.O. ont envisagé sa reconversion en Etablissement doté de l'autonomie administrative et financière dont le but serait :

I°) la production de reproducteurs trypanotolérants :

2°) l'engrais d'animaux de boucherie

3°) l'élevage industriel des porcs

Le projet avait été évalué à I75 Millions ; compte tenue de certaines modifications des données initiales, la Commission Rurale du plan a retenu 200 millions pour sa réalisation y compris les études préliminaires jugées indispensables.

Cette étude préliminaire est en effet indispensable pour déterminer les conditions techniques et financières du projet et surtout des prolongements.

Une mission d'étude est envisagée pour analyser les données existantes sur les plans alimentaires, zootechniques et sanitaires selon lesquelles l'établissements sera reconverti.

./.

Il est donc prévu :

. Etude préliminaire..... 8.500.000 F/CFA

. Exécution du projet..... I9I.500.000 F/CFA

4.6. - Commercialisation : circuits et établissements.

4.6.I. L'étude des circuits de commercialisation du bétail et de la viande doit être menée d'urgence par une mission comprenant un Docteur Vétérinaire et un Economiste.

Coût 5.000.000 C.F.A.

4.6.2. Les équipements destinés à l'amélioration des conditions d'hébergement des troupeaux à leur arrivée à proximité des centres consommateurs doivent être mis en place.

La construction d'un abattoir s'impose à Porto Novo ; la vétusté de celui de Parakou nécessite sa réfection.

Coût 90.000.000 C.F.A.

RECAPITULATION ET ECHANCIER

- DES INVESTISSEMENTS -

	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
4.1.1. Equipement sanitaire						
- Centres principaux	5.000.000	5.000.000				
- Centres secondaires		6.000.000	12.000.000	12.000.000		40.000.000
- Equipes mobiles	1.300.000	5.200.000	2.600.000			9.100.000
4.1.2. Etude de la poste des P.R.	5.000.000	5.000.000	5.000.000	-	-	15.000.000
4.1.3. Eradication des glossines	-	45.000.000	5.000.000	12.500.000	12.500.000	75.000.000
4.2.1. Noyaux bovins N'Damas	-	5.000.000	8.000.000	8.000.000	4.000.000	25.000.000
4.2.2. Bergerie nationale	11.500.000	-	-	-	-	11.500.000
4.2.3. Amélioration des porcins	1.200.000	2.000.000	1.000.000	-	-	4.200.000
a) Nord Ouest						
b) Sud		1.200.000				1.200.000
4.2.4. Opération "coq" a)	3.900.000	3.900.000	3.900.000	3.900.000		15.600.000
b) poulaillers scolaires (48)	500.000	500.000	500.000	500.000	500.000	2.500.000
4.3. Recherches fourragères	6.000.000	6.000.000	6.000.000	6.000.000	6.000.000	30.000.000
4.4.3. Parc refuge		3.400.000	200.000	200.000		3.800.000
4.5. Etablissement Okpara						
a) études	8.500.000					8.500.000
b) réalisation			100.000.000	91.500.000		191.500.000
4.6.1. Etude commercialisation du bétail	5.000.000					5.000.000
4.6.2. Abattoirs		50.000.000	40.000.000			90.000.000
TOTAUX	47.900.000	138.200.000	184.200.000	134.600.000	23.000.000	527.900.000

CHAPITRE IX

LES PECHES

LES PECHES

En 1963, les produits de la pêche représentaient 30 000 tonnes, soit environ 3 fois le tonnage de viande consommée. Le poisson est actuellement au Dahomey la principale source de protéines animales bon marché. Alors que la viande de chasse et les produits animaux de cueillette ont tendance à se raréfier et que la viande de boucherie est relativement peu abondante et chère, donnant lieu à des importations qui contribuent au déséquilibre de la balance commerciale, il importe de tirer le meilleur parti de toutes les possibilités offertes par les différentes sortes de pêches

Par ailleurs, alors que le développement de l'élevage pose de nombreux problèmes qui en conditionnent le rythme, l'essor de la pêche ne se heurte pas à d'aussi grandes difficultés et peut être beaucoup plus rapide.

Les différentes pêches pratiquées au Dahomey occuperaient quelques 30 000 personnes (1). La valeur globale des 30 000 tonnes de poissons capturés est, pour les pêcheurs, de l'ordre de 1 500 millions de francs CFA.

Enfin, les exportations officielles de poissons et de crustacés se sont élevées à 463 tonnes pour une valeur de 43,7 millions de Frs CFA en 1963 et contribuent, pour une modeste part, environ 1,4 % de la valeur totale des exportations, à réduire le déséquilibre de la balance commerciale (7).

Les considérations précédentes justifient qu'un effort soit consenti en faveur des pêches au cours du plan quinquennal.

I - LA PECHE DANS LES EAUX INTERIEURES

Le faciès lagunaire du Bas-Dahomey a fortement marqué la vie de cette région et les quelques 25 000 à 30 000 hectares couverts par les lagunes, les lacs et les marais côtiers ont exercé sur les populations voisines une attraction beaucoup plus forte que les 120 kilomètres de côte inhospitalière, constamment battue par la barre. Il convient donc d'étudier en premier lieu la pêche dans les eaux intérieures, qui est la plus importante actuellement.

1 - Situation actuelle

1.1. Production (1963)

Pêche lagunaire	=	19 000 T
Pêche fluviale	=	5 000 T
Total		24 000 T

Sur les 5 000 tonnes fournies par la pêche fluviale, environ 2 000 tonnes proviennent du fleuve Ouémé dans le sud et 3 000 tonnes du fleuve Niger dans le nord.

Valeur de la production (1)

Pêche lagunaire	=	1 450 millions de Frs CFA
Pêche fluviale	=	200 millions de Frs CFA
Total		1 650 millions de Frs CFA

1.2. Autoconsommation (1)

Pêche lagunaire	=	$\frac{19\,000}{3}$ =//=	6 330 T	
Pêche fluviale Ouémé	=	$\frac{3 \times 2\,000}{4}$ =	1 500 T	2 500 T
Niger	=		1 000 T	
		Total	8 830 T	

Valeur de l'autoconsommation :

Pêche lagunaire	=	$\frac{1\,450}{3}$ =//=	480 millions de Frs CFA
Pêche fluviale	=	$\frac{200}{2}$ =	100 millions de Frs CFA
		Total	580 millions de Frs CFA

1.3. Exportations (1)

Pêche lagunaire	=	19 000 - 6 330 =	12 670 T
Pêche fluviale	=	5 000 - 2 500 =	2 500 T
		Total	15 170 T

Valeur des exportations

Pêche lagunaire	=	1 450 - 480 =	970 millions de Frs CFA
Pêche fluviale	=	200 - 100 =	100 millions de Frs CFA
		Total	1 070 millions de Frs CFA

Ce poisson représente une part appréciable des exportations du Dahomey, mais les échanges, qui se font surtout sous forme de trafic frontalier, échappent en grande partie au contrôle douanier.

2 - Orientation du développement

2.1. Pêche lagunaire

La productivité de la pêche dans le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo dépend de l'ouverture et de la fermeture du chenal de Cotonou. Si le chenal est fermé par le cordon littoral, l'eau se dessale et la végétation lacustre envahit le lac et la lagune, d'où la nécessité d'ouvrir le chenal périodiquement. Par contre la fermeture du chenal oblige les eaux de l'Ouémé à sortir par le chenal de Lagos, ce qui allonge le parcours d'une centaine de kilomètres. La crue s'étend plus largement et dure plus longtemps, ce qui est favorable aux poissons. La construction du port de Cotonou a eu pour effet de rompre le cycle naturel d'ouverture et de fermeture de la lagune et du lac en maintenant l'ouverture permanente du chenal de Cotonou.

En 1964, la pêche lagunaire a subi une chute de 4 000 tonnes. La poursuite d'observations et de mesures relatives à l'évolution des conditions de pêche dans le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo est prévue jusqu'en 1968.

Par ailleurs, les lacs ont tendance à se combler, ce qui diminue la surface exploitable, quand ils ne sont pas voués à la disparition comme le lac Ahémé (opinion du Professeur GUILCHER). Là encore, la pêche est en baisse et le phénomène serait dû, selon la S.E.D.E.S., aux difficultés qu'éprouvent les poissons à remonter de la lagune vers le lac pour frayer, l'exutoire du lac étant encombré de nasses et de barrages.

Enfin, il y a un appauvrissement vraisemblable des eaux lagunaires en poissons dû à leur surexploitation.

Il semble bien que l'exploitation des eaux lagunaires par la pêche ait atteint un plafond avec 15 000 T et l'objectif est de maintenir ce potentiel.

2.2. Pêche fluviale

La pêche fluviale ne semble pas devoir progresser de façon notable au cours du plan quinquennal. Toutefois, il semble qu'une exploitation plus profitable que celle qui existe actuellement pourrait être instaurée dans les cours d'eaux du nord. Ceux-là seraient surtout exploités par des pêcheurs ghanéens au détriment des Dahoméens et il conviendrait de redresser cette situation. Une étude des conditions de pêche

sur le Niger et ses affluents, ainsi que sur l'Oti, a donc été inscrite au Plan.

Dans l'avenir, la création de plans d'eau artificiels de grande surface constitués par les retenues des barrages en vue de la production d'énergie électrique ou de l'irrigation, comme ce sera le cas à moyen terme pour le fleuve Mono, devrait contribuer au développement de la pêche. Il conviendra de prendre en temps utile les mesures permettant une exploitation systématique de ces retenues d'eau par la pêche. On peut compter en moyenne, semble-t-il, sur un rendement de 50 kg de poisson par ha et par an.

2.3. Pisciculture en étangs artificiels

Elle ne semble pas vouée à un brillant avenir au Dahomey, où elle parait devoir se limiter à quelques cas particuliers favorables. En l'absence d'éléments plus précis, aucune action n'a été prévue au plan quinquennal.

3 - Objectifs 1966-1970

Production de poisson en tonnes :

	1963	1966	1967	1968
Pêche lagunaire	19 000	15 000	15 000	15 000
Pêche fluviale	5 000	5 000	5 000	5 000
Totaux	24 000	20 000	20 000	20 000

Valeur en millions de Frs CFA

Pêche lagunaire	1 450	1 125	1 125	1 125
Pêche fluviale	200	200	200	200
Totaux	1 650	1 325	1 325	1 325

4 - Moyens et conditions de réalisation

4.1. Investissements

Les crédits suivants ont été inscrits au Plan Quinquennal

	Millions de Frs CFA
- Poursuite d'observations et de mesures relatives à l'évolution des conditions de pêche dans le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo (1966-1968)	6
- Etude de la pêche fluviale sur le Niger, ses affluents dahoméens et l'Oti	5
- Création d'un laboratoire des pêches (1966)	14,5
- Projet d'équipement des pêcheurs marins, lagunaires et fluviaux (1966-1970)	12,5
Total	38,0

Par ailleurs, une dotation de 40 millions de Frs CFA devra être consentie au Crédit Agricole pour permettre des prêts destinés à l'acquisition de matériel de pêche.

4.2. Organisme chargé de l'exécution

Service des Pêches.

4.3. Conseiller technique

Centre Technique Forestier Tropical.

4.4. Emploi (1)

Main d'oeuvre :

Pêche lagunaire -	20 000 pêcheurs et aides
Pêche fluviale -	8 000 pêcheurs et aides
Total	28 000 pêcheurs et aides.

Sur le lac Ahémé le nombre des pêcheurs a été estimé par la S.E.D.E.S. (18) à 11 000 dont : 2 300 sur Bopa, 3 700 sur Grand Popo et 5 000 sur Ouidah. Il semble depuis longtemps que, devant le risque de

surexploitation, une reconversion de cette population de pêcheurs doive être envisagée soit dans l'agriculture, soit dans la pêche maritime.

De même, si la situation ne pouvait être améliorée ou s'aggravait sur le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo, il faudrait étudier la reconversion d'une population de pêcheurs surabondante vers d'autres activités (agriculture, élevage, pêche maritime).

Des enquêtes sociologiques devraient préciser les données de ces problèmes ; elles pourraient être confiées à l'I.R.A.D.

4.5. Matériel

Les besoins globaux des différentes sortes de pêches, y compris la pêche fluviale et la pêche lagunaire ont été déterminés par le Service des Pêches comme suit :

Pêche lagunaire :

- Filets à crevettes en nylon	500 x 20 000 Frs CFA =	10 000 000 Frs CFA
- Filets à poissons en nylon	500 x 20 000 Frs CFA =	10 000 000 Frs CFA
- Fumoirs à poisson	100 x 50 000 Frs CFA =	5 000 000 Frs CFA
Total		25 000 000 Frs CFA

Pêche fluviale :

- Filets trappes (verveux)	500 x 20 000 Frs CFA =	10 000 000 Frs CFA
- Filets maillants en nylon	500 x 20 000 Frs CFA =	10 000 000 Frs CFA
- Fumoirs à poisson pour Tilapias	50 x 100 000 Frs CFA =	5 000 000 Frs CFA
Total		25 000 000 Frs CFA
Total général		50 000 000 Frs CFA

5 - Résultats attendus

Le seul résultat attendu est le maintien du potentiel de pêche dans les eaux intérieures.

Ce résultat ne pourra être atteint que si un certain nombre de mesures indispensables sont prises, à savoir :

- la mise en place sur le chenal de Cotonou, à l'occasion de la construction du nouveau pont, d'un dispositif permettant de régler la circulation d'eau (étude confiée au B.C.E.O.M.)

- l'étude par le Service des Pêches des mesures destinées à remédier à l'appauvrissement vraisemblable de la faune piscicole des lagunes

- une meilleure réglementation et surveillance de la pêche.

II - LA PECHE MARITIME

Elle est née au Dahomey vers le début du siècle, encouragée par l'exemple des pêcheurs étrangers : Adantos et Keita.

En 1963, la pêche maritime ne représentait que 6 000 tonnes de poissons, soit 1/5 du tonnage total pêché, contre 4/5 pour la pêche lagunaire ou fluviale.

Cette pêche semble susceptible d'un développement, sinon considérable, du moins rapide, qui est indispensable pour compenser le fléchissement de la pêche dans les eaux intérieures.

On distingue la pêche artisanale pratiquée en pirogues et la pêche industrielle par chalutiers.

1 - Situation actuelle

1.1. Production (1963)

pêche artisanale	-	5 372 T
pêche industrielle	-	628 T
Total		6 000 T

Les 2/3 de cette production sont salés, séchés ou fumés.

Valeur de la production

A 80 Frs CFA le kg en moyenne, la valeur de la production peut être estimée à 480 millions de Frs CFA.

Evolution de la production (en tonnes)

	1959	1962	1963	1964
pêche artisanale	6 000	5 590	5 372	5 052
pêche industrielle	285	410	628	948
Totaux	6 285	6 000	6 000	6 000

On constate :

- que la pêche maritime est stationnaire,
- que la pêche artisanale diminue régulièrement,
- que les progrès de la pêche industrielle compensent tout juste la régression de la pêche artisanale.

1.2. Autoconsommation

On ne possède pas d'informations sur l'autoconsommation.

1.3. Exportations (1)

Les exportations contrôlées par la douane se sont élevées à 137 tonnes en 1964, sur le Togo, le Ghana et la Nigéria, mais les sorties réelles atteignent plusieurs milliers de tonnes.

2 - Orientation du développement

2.1. Pêche artisanale

Il importe d'arrêter la régression de la pêche artisanale qui intéresse directement la population côtière (3 000 pêcheurs et aides, disposant de 500 pirogues) (1).

En plus de la pêche côtière traditionnelle aux filets (sennes de plage, filets maillants dérivants, filets maillants dormants), il a été introduit en 1963 une technique nouvelle : la pêche aux lignes sur fonds rocheux, à partir de pirogues équipées d'un moteur hors-bord.

Sous la conduite de 20 pêcheurs sénégalais, 180 pêcheurs dahoméens ont été formés à cette nouvelle technique (opération FAC). A l'issue du stage d'entraînement, un moniteur sénégalais est resté sur place et la Coopérative de Sémé fonctionne avec 7 pirogues à moteur.

En vue d'une extension de la pêche artisanale, une étude des possibilités de pêche aux longues lignes a été inscrite au Plan. Il s'agit d'utiliser une technique très simple, à partir de bateaux n'ayant aucun aménagement spécial : bateaux de petite taille ou grandes pirogues à moteur, pour exploiter les thons qui peuplent la bordure immédiate du plateau continental.

Enfin, un effort nouveau est proposé dans le domaine de la pêche semi-artisanal, intermédiaire entre la pêche artisanale (en pirogues motorisées ou non) et la pêche industrielle (bateaux de 50 T et plus).

Il s'agit d'un projet concernant la pêche à la ligne de fond à l'aide de bateaux cordiers pontés, de 11 m de long, pouvant rester plusieurs jours en mer. Accessoirement ces bateaux pourront pratiquer la pêche aux requins (filets maillants) et la pêche aux thons (lignes traînantes).

2.2. Pêche industrielle

La pêche industrielle a débuté avec le chalutier de la Société Africaine de Pêche (S.O.C.A.P.).

Nous avons vu qu'elle avait progressé régulièrement au cours des dernières années. Le nombre des chalutiers, qui était d'une seule unité jusqu'en 1962 est passé à 3 unités en 1963, à 5 unités en 1964 et à 6 unités en 1965.

Ce résultat est à porter à l'actif du port de Cotonou, où les bateaux de pêche trouvent à présent un hâvre sûr.

Les études entreprises dans le passé ont abouti à la conclusion que la richesse du plateau continental ne permettait pas de dépasser 6 chalutiers, si l'on voulait éviter la surexploitation. (19)

La campagne expérimentale qui se déroule actuellement a pour but de faire l'inventaire du stock de poissons de surface afin de déterminer le nombre de bateaux sardiniers et thoniers. Il semble que celui-ci puisse être provisoirement fixé à 3 sardiniers-chalutiers et à 4 thoniers-sardiniers.

Enfin, la pêche industrielle pourrait être étendue bien au-delà des limites actuelles, vers l'Angola ou le Sénégal, grâce à l'intervention de chalutiers en acier équipés de congélateur. Cette intervention pourrait sans doute se faire sous forme de sociétés d'économie mixte.

3 - Perspectives 1966-1970

En fonction des considérations précédentes, on peut établir la capacité de pêche suivante :

3.1. Potentiel de la pêche artisanale

Grâce à l'amélioration des engins de pêche et des moyens de traitement du poisson dans les campements de pêcheurs, on espère retrouver le potentiel de 6 000 tonnes atteint en 1959.

L'intervention des 6 cordiers nouveaux permettrait de porter ce potentiel à 6 x 65 T = 390 tonnes supplémentaires.

Les 7 pirogues à moteur de la Coopérative de Sémé doivent permettre de récupérer encore 7 x 12 T = 84 tonnes.

Il faudra tenir compte aussi de l'exploitation de nouveaux fonds de pêche par la technique des longues lignes.

On peut estimer raisonnablement que la pêche artisanale et semi-artisanale représente un potentiel de 6 500 tonnes.

3.2. Potentiel de la pêche industrielle

6 chalutiers de 20 m en bois	2 500 tonnes
3 sardiniers-chalutiers de 20 m	1 200 tonnes
4 thoniers-sardiniers de 20 m	1 000 tonnes
6 chalutiers en acier avec congélateur	4 000 tonnes
Total	8 700 tonnes

3.3. Perspectives du Plan

Production en tonnes	1963	1966	1967	1970
pêche artisanale	5 372	6 000	6 500	6 500
pêche industrielle	628	3 000	4 000	8 700
Totaux	6 000	9 000	10 500	15 200

Valeur en millions de Frs CFA

pêche artisanale	429,8	480	520	520
pêche industrielle	50,2	240	320	696
Totaux	480,0	720	840	1 216

4 - Moyens et conditions de réalisation

4.1. Investissements

	Millions de Frs CFA
- Etude des possibilités de pêche aux longues lignes	2,5025
- Création d'un laboratoire des pêches	p.m.
- Implantation à Cotonou d'une coopérative d'état de production et de vente des produits de la pêche à la ligne de fond à l'aide de 6 bateaux cordiers	65
- Projet d'équipement des pêcheurs marins, lagunaires et fluviaux	2,5
	70,0025

Par ailleurs, une dotation de 25 millions de Frs CFA devra être consentie au Crédit Agricole pour permettre des prêts destinés à l'acquisition de matériel de pêche.

Enfin, l'acquisition de divers bateaux, selon des modalités qui devront être précisées, nécessitera le financement suivant :

3 sardiniers-chalutiers de 20 m	= 3 x 30	90 millions CFA
3 thoniers-sardiniers de 20 m	= 3 x 25	75 millions CFA
6 chalutiers en acier avec congélateur (d'occasion)	= 6 x 30	180 millions CFA

4.2. Organisme chargé de l'exécution

Service des pêches pour la pêche artisanale.

4.3. Conseiller technique

S.C.E.T. Coopération pour les opérations cordiers, longues lignes.

4.4. Emploi

Main d'oeuvre :

Pêche artisanale - 3 000 pêcheurs et aides
6 cordiers - 8 x 6 = 48 pêcheurs (dont 6 patrons), 6 manoeuvres, 6 motoristes, 1 chauffeur, 1 secrétaire-comptable, 1 directeur-gérant
7 pirogues à moteur - 7 x 4 = 28 pêcheurs.

Pêche industrielle - manque d'informations.

4.5. Matériel

Les besoins ont été déterminés par le Service des Pêches comme suit :

- Filets à requins en nylon	200 x 25 000 Frs CFA =	5 000 000 Frs CFA
- Sennes de plage en nylon	50 x 400 000 Frs CFA =	20 000 000 Frs CFA
- Fumoirs familieux de campements	50 x 50 000 Frs CFA =	2 500 000 Frs CFA
	Total	27 500 000 Frs CFA

5 - Résultats attendus

Le résultat attendu est une augmentation de tonnage de 6 200 tonnes de poissons, représentant une valeur de 496 millions de Frs CFA.

Les perspectives de développement de la pêche maritime industrielle sont liées :

- à la mise en place du port de pêche (amélioration des conditions de travail) ;
- aux études menées conjointement par le Service des Pêches et différents organismes spécialisés ;
- à la création d'une chaîne de froid et à l'utilisation d'installations de traitement du poisson (saurisserie, conserverie) ;
- aux possibilités de commercialisation des produits congelés ou traités.

III - PERSPECTIVES GLOBALES DES PECHES

Production en tonnes	1963	1966	1967	1970
Pêche fluviale et lagunaire	24 000	20 000	20 000	20 000
Pêche maritime	6 000	9 000	10 500	15 200
Totaux	30 000	29 000	30 500	35 200

Valeur en millions CFA

Pêche fluviale et lagunaire	1 650	1 325	1 325	1 325
Pêche maritime	480	720	840	1 216
Totaux	2 130	2 045	2 365	2 541

Augmentation globale en quantité = 6 200 tonnes
Augmentation globale en valeur = 496 millions de francs CFA.

Cette augmentation est due uniquement à l'accroissement de la pêche maritime.

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS "PECHES"

(Millions de frs CFA)

OPERATIONS	I966	I967	I968	I969	I970	TOTAUX
I- Pêches dans les eaux intérieures						
Observations lac Nokoué	2,000	2,000	2,000	-	-	6,000
Etudes Niger	2,500	2,500	-	-	-	5,000
Laboratoire des pêches	I4,500	-	-	-	-	I4,500
Equipements des pêcheurs (	6,250	6,250	-	-	-	I2,500
)	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000	40,000
TOTAUX I	33,250	I8,750	I0,000	8,000	8,000	78,000
II - Pêche maritime						
Etude pêche longues lignes	2,5025	-	-	-	-	2,5025
Laboratoire des pêches	p.m.	-	-	-	-	p.m.
Bateaux cordiers	25,000	40,000	-	-	-	65,000
3 sardiniers	-	-	30,000	30,000	30,000	90,000
3 thoniers	-	-	25,000	25,000	25,000	75,000
6 chalutiers industriels	-	-	60,000	60,000	60,000	I80,000
Equipements des pêcheurs (	I,250	I,250	-	-	-	2,500
)	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	25,000
TOTAUX II	33,7525	46,250	I20,000	I20,000	I20,000	440,0025
TOTAUX GENERAUX	67,0025	65,000	I30,000	I28,000	I28,000	5I8,0025

CHAPITRE N° X

HYDRAULIQUE RURALE

I - EAUX SOUTERRAINES

Le DAHOMEY peut être grossièrement divisé en 2 zones.

- Une zone Nord, comprenant les départements du Nord Est et du Nord Ouest et la partie Nord du département du Centre (DASSA ZO SAVALOU, SAVE); cette zone est formées de roches plus ou moins métamo phiques et cristallines constituent une unité bien définie appelée DAHOMEY Cristallin, sauf dans la région de KANDI et le long du fleuve Niger.

- Une zone comprenant les 3 départements du Sud et la part Sud du département du Centre, cette zone est composée de formation sédimentaire.

A chacune de ces zones correspond également un climat diff

- Pour
- Pour la zone Nord, un climat du style soudanien à deux saisons avec une saison sèche très marquée.
- Pour la zone Sud, un climat de type équatorial à quatre saisons.

I - SITUATION ACTUELLE

I.1. Etudes

- Etudes générales

La zone Nord a fait l'objet d'une étude préliminaire hydro géologique qui a été effectuée en plusieurs étapes par des bureaux d'Etudes spécialisées (BURGEAP - CGG - BRGM).

Cette étude a consisté en l'inventaire systématique des besoins et ressources en eau de cette zone, village par village ; cet inventaire, appuyé sur l'analyse des conditions locales de sol et de climat, avait pour but de préciser la nature et l'importance des étud complémentaires à entreprendre.

o Etudes de géophysique (électriques ou sismiques) pour l réalisation des fractures du socle et des cuvettes d'altération susceptibles de contenir de l'eau.

./.

o Etudes de reconnaissance par sondage mécanique pour apprécier la capacité de la nappe et son rendement.

La zone Sud n'a pas fait l'objet d'études systématiques.

- Etudes particulières

Dans le cadre du premier programme d'hydraulique rurale financé par la Communauté Economique Européennesur le premier Fonds Européen de Développement, quelques études complémentaires ont pu être menées dans la zone Nord (profils électriques, sondages de reconnaissa études qui ont servi à l'implantation d'une première série de puits.

1.2. Travaux

- Jusqu'en 1962, 151 puits d'une profondeur totale de 2335 mètres ont été réalisés dans la zone Nord ; la plupart ont été exécutés sans avoir fait l'objet d'études préalables complètes, ce qui explique certains échecs.

- Le programme financé par le premier Fonds Europeen de Développement, éxécuté après des études complémentaires, a conduit à la création de 97 puits d'une profondeur moyenne de 15,50 mètres, ces puits sont répartis ainsi qu'il suit :

Département du Centre	24
Département du Nord Ouest	36
Département du Nord Est	37

- Au total dans la zone Nord, 248 puits d'une profondeur totale de 3838 mètres désservent actuellement 220 villages environ (certins villages ayant 2 à 3 puits suivant leur importance) soit une population globale de 120.000 habitants.

L'équipement de la zone Nord en puits peut être considéré comme étant réalisé à 20 %

II - ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Qu'elle soit à destination des hommes ou des animaux, l'alimentation en eau pose un problème plus complexe dans la zone Nord que dans la zone Sud par suite d'un climat à saison sèche très marquée et de la nature du sol : les marigots tarissent donc pendant plusieurs mois.

C'est pourquoi, au cours de la période 1965 - 1970, dans le domaine de la création de puits, l'effort portera principalement sur la zone Nord.

./.

En ce qui concerne la zone Sud il sera également entrepris quelques puits mais surtout une étude générale des nappes qui débouch sur un programme de construction de puits é réaliser après I970.

2.1. Zone Nord

L'objectif est la construction de 275 puits dans les départements du Centre, du Nord Ouest et du Nord Est.

La liste des villages où doivent être crées les puits a ét établie d'a rès les études et l'inventaire des ressources et besoins eau de ces régions, études dont il a été parlé au chapitre I "situati actuelle".

2.1.1. Etudes complémentaires

Les implantations définitives seront réalisées après exécution de sondages mécaniques (8 800 mètres) et de quelques sondag électriques (85) pour les régions de socle à faible recouvrement.

Les sondages électriques seront réalisés à l'entreprise

Les sondages mécaniques seront réalisés soit à l'entrepris soit en régie par le Service Hydraulique avec le matériel dont il dispose.

2.1.2. Travaux

Les 275 puits qui seront réalisés auront les caractéristiq suivantes :

- diamétre de I,80 mètres
- profondeur moyenne I6 mètres

Ils seront réalisés à l'entreprise sauf une vingtaine qui pourront l'être en régie par le Service Hydraulique.

La répartition des puits sera la suivante :

Département du Centre : 29

SAVE : 9
DASSA ZOUME : 7
SAVALOU : I3

./.

Département du Nord Ouest : I23

DJOUGOU : 77
NATITINGOU : 22
KOUANDE : 24
BOUKOMBE : I0
TANGUIETA : 30

Département du Nord Est : I23

BANIKOARA : I7
SEGBANA : 5
MALANVILLE : I3
BI BEREKE : II
NIKKI : 45
PARAKOU : I8

2.1.3. Conclusion

Une fois exécuté ce programme de construction de puits, l'équipement de la zone Nord sera réalisé à environ 40 %, si l'on considère qu'un puit peut désservir 300 à 500 personnes avec un débit journalier de 9 à I5 mètres cubes (hypothèse de consommation : 30 litres par jour et par habitant en milieu rural).

2.2. Zone Sud

2.2.1. Etudes

Aucun bilan des ressources en eau n'ayant encore été réalisé dans cette zone, il sera entrepris une étude dans ce sens dans le cadre du programme de "recherche en Eaux Souterraines" dont le financement a été demandé au Fonds Spécial des Nations Unies. Cette étude n'est inscrite que pour mémoire dans le présent chapitre, étant donné qu'elle est intégrée au chapitre Ressources du Sous Sol.

2.2.2. Travaux

Compte tenu d'une pluviomètrie mieux répartie et de l'existence de marigots permanents, la création de puis sera limitée dans cette zone au cours de la période I966 - I970

L'objectif fixé est donc le suivant :

- Création de 25 puits en régie
- Création de 2 forages à l'entreprise

./.

III - INVESTISSEMENTS

3.1. Zone Nord

Le programme d'études et de travaux défini pour la zone Nord a déjà fait l'objet d'un financement sur le deuxième Fonds Européen de Développement pour un montant de 5I7 millions de frs CFA (convention de financement n° 340/DA entre la Communauté Economique et la République du DAHOMEY).

La répartition de cette zone est la suivante :

- Etudes géophysiques : sondages électriques	30 millions
- Sondages mécaniques	49 "
- Construction de 275 puits	382 "
- Contrôle des travaux	I8 "
- Fluctuation des prix et imprévus (I0 % du coût des puits)	38 "
Total.....	5I7 millions frs CFA

3.2. Zone Sud

1) Etudes

2) Travaux

- Puits en régie 25 à 2 millions	50 millions
- Forages à l'entreprise 2 à I5 millions	30 millions
- Divers et imprévus	3 millions
Total.....	83 millions frs CFA

3.3. Récapitulation

- Zone Nord	5I7 millions frs CFA
- Zone Sud	83 millions frs CFA
Programme total.....	600 millions frs CFA

./.

TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS D'HYDRAULIQUE SOUTERRAINE

(en millions CFA)

	I966	I967	I968	I969	I970	TOTAL
1 - ZONE NORD						
a) Etudes	30	30	I9			79
b) Travaux		90	II0	II0	II0	420
c) Coûts travaux	2	4	4	4	4	I8
2 - ZONE SUD						
Travaux	I7	I3	27	I3	I3	83
3 - TOTAL PAR ANNEE	49	I37	I60	I27	I27	600

II - HYDRAULIQUE SUPERFICIELLES

I - SITUATION ACTUELLE

Le DAHOMEY est parcouru par de nombreux cours d'eau perma dont les principaux sont le Niger au Nord, le Mono et l'Oueme au Sud Jusqu'à présent, il ont fait l'objet d'études plus ou moins poussées selon les cas, mais aucun aménagement hydro-agricole d'une certaine envergure n'a encore été entrepris.

Les premières études ont été effectuées entre I952 et I95 par la mission de l'Ouémé : elles n'ont encore débouché sur aucune réalisation. Cependant, le Fonds Spécial des Nations Unies s'interes à l'aménagement hydro-agricole de la vallée de l'Ouémé.

Le bassin du Mono a fait l'objet d'études plus récentes, notamment celle de la S.C.E.T. sur "les possibilités d'aménagement hy agricole de la basse vallée du Mono" (22). Le Fonds Spécial des Nati Unies s'est intéréssé alors à la question et a financé une étude intégrée du Mono intéressant à la fois le DAHOMEY et le TOGO. Les études préliminaires ont abouti au choix du site de Nangbeto pour l'établissement du barrage de retenue. Les études qui vont suivre au pour but d'établir le projet relatif au barrage et à l'aménagement périmètre irrigué. La question est donc beaucoup plus avancée que po l'Ouémé.

./.

La rive dahoméenne de la vallée du Niger offre des possibilités d'aménagement qui ont été préssenties (maïs de riziculture à MALANVILLE, GAROU) et dont l'intérêt a été reconnu (rapports QUEGUINER. de novembre 1956, DEROUET d'aout 1959, de la S.E.D. [illegible] d'octobre 1960, GUILLARD et [illegible]ATON d'avril et mai 1961). Cependant aucun projet poussé n'a été réalisé au DAHOMEY, contrairement a ce qui l'on peut constater au MALI et au NIGER. Le problème a été jusqu'à présent dégrossi et il convient d'effectuer les etudes de base qui permettront de passer au projets d'éxécution (23).

Enfin, il est possible d'emmagasiner les eaux de ruissellement superficielles derrière des barrages réservoirs chaque fois que la topographie des lieux et la nature du sous-sol s'y prêtent. A part quelques rares exceptions, les eaux de ruissellement sont actuellement perdues, alors qu'elles pourraient être exploitées pour satisfaire les besoins des hommes et du bétail, voire même au service de l'agriculture Le département du N.W. où l'Atacora constitue un véritable château d'eau, paraît se prêter à de tels aménagements et un certain nombre de sites formidables ont été déjà repérés (23) Ici, encore, il faut passer au stade des projets d'exécution.

Notons encore que l'O.R.S.T.O.M. est chargé des études hydrologiques destinées à préciser le régime des cours d'eau ou les écoulements sur les bassins versants, qui servent de base à l'établissement des projets.

II - OPERATIONS INSCRITES AU PLAN QUINQUENNAL

2.1. Périmètre irrigué du Mono

Un crédit de 260 millions de frs CFA est attribué par le Fonds Spécial des Nations Unies pour l'étude générale du projet, pendant que les études de génie civil se poursuivront, il sera indispensable de mettre au point les méthodes d'irrigation des différentes cultures envisagées dans le périmétre (riz, canne à sucre, coton, et fibres de sacherie, palmier à huile, banane, cultures maraîchères , cultures fourragères). Un crédit de 226 millions de frs CFA a été inscrit pour la création et le fonctionnement de la station expérimentale d'Athiémé ; susceptible d'être révisé à la suite des études en cours.

Récapitulations des investissements	M. frs CFA
- Etude générale	260
- Station expérimentale d'Athiéme	226
	486,0

./.

2.2. Vallée de l'Ouémé

L'étude générale de la vallée doit être poursuivie grâce à l'aide du Fonds Spécial des Nations Unies (I50,5 millions de frs CFA. Il s'agit d'aboutir à une étude d'ensemble du bassin de l'Ouémé, en réalisant la synthèse des études fragmentaires existantes et en effectuant les études complémentaires. Une telle étude est fondamentale pour la mise en valeur de la vallée de l'Ouémé.

En attendant les résultats de l'étude précédente on envisage de mettre en valeur 3000 ha de rizière, en bordure du delta de l'Ouémé au pied du plateau de terre de barre. Le projet en question, financé par le Fonds Spécial des Nations Unies et le Budjet National (20I,525 millions de frs CFA), s'appuie sur l'expérience de riziculture des chinois nationalistes à OUEDA. Il ferait un large appel à l'investissement humain.

Récapitulation des investissements	Millions frs CFA
- Etude générale de la vallée de l'Ouémé	I50,5
- Aménagement de 3000 ha de rizières dans la vallée de l'Ouémé	20I,525
Total..	352,025

2.3. Etude de la mise en valeur de la partie dahoméenne de la vallée du Niger

On distingue :

- D'une part, les cuvettes, constitues par des parties basses du lit majeur du fleuve, séparées du lit mineur par des bourrelets de berge plus ou moins continues et soumises à l'inondation pendant la crue.

- D'autre part, les terrasses, situées en bordure du plateau et pouvant être irriguées soit par pompage, soit par dérivation des affluents du Niger (MEKOROU, ALIBORE, SOTA).

Cet ensemble, sur la centaine de kilomètres de la partie dahoméenne, représente un potentiel considérable, qui justifie une exécution rationnelle et systématique des études suivantes :

	Millions frs CFA
- Reconnaissance générale par un ingénieur d'aménagement	2,550

./.

- Etudes pédologique sur I20.000 ha	I8,300
- Etude hydrologique des cuvettes et du fleuve	29,I00
- Etude topographique de base (polygonale de ruissellement de précision sur I20 Km., rattachement des échelles de crue)	6,300
Total.....	56,250
Imprévus divers	3,750
Total général....	60,000
- Etude complementaire par l'O.R.S.T.O.M. des affluents du Niger et des bassins versants	36,500
Total de l'étude	96,500

2.4. Etude et construction de petits barrages en terre dans le N.W. du DAHOMEY

Il s'agit d'établir dans le N.W. un certain nombre de barrages à accumulation totale, dont le principe consiste à utiliser totalement le ruissellement de bassins versants extrêmement petits (surface inférieure à I Km2) ce qui supprime l'installation toujours délicate d'un déversoir de crue. L'avantage de ce type de barrage est leur facilité de construction (barrage en terre, sans partie bétonnée), qui permet de travailler un régie avec les moyens du bord.

Il est prévu :	Millions frs CFA
- Etude sur le terrain de 5 sites sur NATITINGOU et DJOUGOU (topographie, sondages, analyses de laboratoire)	II,I00
- Etablissement du rapport et des fiches techniques	2,800
- Etablissement de 2 projets d'exécution	2,025
- Mise à disposition d'une conducteur de chantier pour construction du Ier barrage	3,450
	I9,375
Imprévus divers	0,625
Total....	20,000

./.

- Etudes d'un bassin versant par l'ORSTOM entre l'Alibori et l'Atacora (en vue de la construction ultérieure d'autres barrages à déversoir) 36,500

- Construction de 4 barrages 50,000

106,00

III - Tableau récapitulatif des investissements concernant les eaux superficiélles (en millions frs CFA)

PROJETS	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAUX
Vallée du Mono	86					86
Vallée de l'Ouémé	40	40	90	90	92,025	352,025
Vallée du Niger	71,9	11 5	11,1	2,0	-	96,500
Barrages du N.W.	32	26,5	22,5	12,5	12,5	106,000
Totaux..	229,9	178,0	223,6	204,5	204,525	1.040,525

./.

III - RECAPITULATION GENERALE DES INVESTISSEMENTS "HYDRAULIQUE RURALE"

OPERATIONS	I966	I967	I968	I969	I970	TOTAUX
Hydraulique souterraine	49,000	I37,000	I60,000	I27,000	I27,000	600,000
Hydraulique superficielle	229,900	I78,000	223,600	204,500	204,525	I040,525
TOTAUX	278,900	3I5,000	383,600	33I,500	33I,500	I640,525

SECTION II

LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

CHAPITRE N° XI

RESSOURCES DU SOUS-SOL

Pour prospecter sérieusement le sous-sol il faut disposer de documents cartographiques. C'est pourquoi le présent chapitre traitera successivement les points suivants :

- cartographie
- ressources en eaux souterraines
- ressources minières

1 - CARTOGRAPHIE

1.1. Situation actuelle

La carte au 1/50 000 couvre partiellement le Dahomey. Au Sud du 8ème parallèle il manque seulement 8 coupures. Au Nord de ce même parallèle il manque 20 coupures et 30 autres coupures existantes sont à revoir.

1.2. Objectif

Il faut disposer avant la fin du plan d'une carte complète au 1/50 000, la partie située au Sud du 8ème parallèle correspondant à une région plus peuplée étant à terminer en premier lieu.

1.3. Investissements

1.3.1. Couverture aérienne

L'IGN a fait la couverture aérienne. Il reste à payer 7,5 M au titre de la participation du Dahomey.

1.3.2. Carte au 1/50 000 au Sud du 8ème parallè

L'aérocheminement, la restitution et la rédaction de 8 coupures coûteront 6 M. Les travaux seront à réaliser en 1966

1.3.3. Carte au 1/50 000 au Nord du 8ème parallèle

comprend : Le travail restant à faire est plus important. Il

- la restitution et la rédaction de 20 coupures.
- la révision et la rédaction définitive de 30 coupures.

La dépense est estimée à 24,5 M.

1.3.4. Récapitulation

Investissement	Montant en millions F CFA						Observations
	1966	1967	1968	1969	1970	Total	
Couverture aérienne	7,5					7,5	
Carte au Sud du 8ème parallèle		6				6	
Carte au Nord du 8ème parallèle	8	8	8,5			24,5	
Total	15,5	14	8,5			33	

2 - RESSOURCES EN EAUX SOUTERRAINES

2.1. Situation actuelle

Les études hydrogéologiques entreprises depuis 1961 et la campagne de forages et de puits ont permis de délimiter les principales nappes ou zones aquifères et de définir les méthodes d'exploitation.

Depuis 4 ans, le Service de l'hydraulique fait dresser un inventaire préliminaire des ressources en eaux souterraines.

Les études intéressent du Sud au Nord les trois zones suivantes :

- le bassin sédimentaire cotier de 12 000 km2 où

le socle cristallin plonge assez régulièrement vers le S-O. Plusieurs nappes ont été identifiées. Elles devraient permettre l'irrigation.

- le Dahomey cristallin de 90 000 km2 où le socle granito-gneissique affleure. Les formations ne sont aquifères que dans les zones d'altération, ou de fractures. Les potentialités sont très limitées.

- le bassin sédimentaire de Kandi de 11 000 km2 au N-E du Dahomey. Les formations conglomératiques et gréseuses révèlent une nappe aquifère assez importante.

2.2. Orientations

L'avancement des études permet maintenant d'aborder la phase du pré-investissement. Les bases techniques et financières des programmes d'équipement d'hydraulique humaine, pastorale et agricole sont à préciser.

2.3. Objectifs

Pour 1970 les objectifs sont les suivants :

- sur le plan de l'hydraulique humaine et pastorale rechercher de l'eau à proximité de 150 à 200 villages et de 3 à 4 centres urbains secondaires dans le Centre et le Nord-Dahomey et préciser les méthodes de prospection et d'exploitation les mieux adaptées.

- sur le plan de l'hydraulique agricole, définir le bilan et les limites d'exploitabilité des nappes aquifères des zones sédimentaires.

- sur le plan institutionnel, mettre en place et assurer le fonctionnement d'un organisme dahoméen dans le domaine des eaux souterraines.

2.4. Investissements

Pour atteindre ces objectifs le Dahomey a présenté une requête au Fonds Spécial des Nations-Unies prévoyant :

- une prospection hydrogéologique complémentaire
- des travaux topographiques
- des analyses chimiques

- une prospection géologique
- des sondages mécaniques d'exploration
- des essais de pompage
- l'établissement de bilans hydrologiques
- l'exécution de 2 ou 3 sondages d'exploitation
- l'aménagement de 1 ou 2 stations pilotes pour l'irrigation
- la création d'un service hydrogéologique grâce la mise au point d'un fichier et d'un laborato et à la formation de personnel qualifié.

Le montant du projet s'élève à 245 M auxquels il ajouter 62 M de dépenses de fonctionnement payées sur ce Bu National.

Le projet permettra de lancer avec beaucoup de c ces de succès un important programme de puits dans le Centre dans le Nord et de stations de pompage dans les bassins sédi taires.

Il permettra également la réalisation de 20 à 30 ges d'eau de surface.

Investissement	Montant en millions de F CFA						Obser vation
	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL	
Etudes des ressources en eaux souterraines du Dahomey	75	110	50	10	-	245	

3 - RESSOURCES MINIERES

3.1. Recherches générales

3.1.1. Situation actuelle

Une carte géologique au 1/500 000 établie par M. P

DAHOMEY

PRINCIPALES RESSOURCES MINIÈRES
PROSPECTÉES OU EN COURS DE PROSPECTION

pour le Nord et par M. SLANSKY pour le Sud, couvre la totalité du Dahomey.

Une prospection géophysique aéroportée couvrant également l'ensemble du pays est en cours actuellement. Des profils magnétiques et scintillométriques orientés NW-SE sont exécutés tous les deux kilomètres. Ils permettront de déceler d'éventuelles anomalies où de nouveaux profils plus serrés seront exécutés. La Prakla terminera la prospection aéroportée en juillet 1966. Le BRGM effectuera alors une reconnaissance rapide des anomalies de décembre 1966 à avril 1967. L'ensemble des études financées par le FED s'élève à 140 M.

3.1.2. Orientations

La région extrême Sud du bassin sédimentaire côtier et la région extrême Nord du bassin du Niger sont suffisamment connues actuellement pour que de nouvelles recherches systématiques ne soient envisagées (sauf anomalies décelées par l'étude de la Prakla).

Par contre, la région du centre située entre la limite Nord des plateaux côtiers et le 10e parallèle mérite une prospection à vue des indices les plus intéressants (béryl, cassétérite, rutile, manganèse).

De même la région de Tanguieta située entre la chaîne de l'Atakora, les frontières du Togo et de la Haute-Volta mérite une prospection géophysique et géochimique axée sur le chromite et le nickel.

3.1.3. Objectifs

Dès achèvement des études financées par le FED, des études générales couvrant les deux régions citées plus haut devront être entreprises. D'une durée de 3 ans, elles seraient terminées fin 1970.

3.1.4. Investissements

Les recherches générales dans les deux régions sont estimées à 175 M se répartissant comme suit :

- aide extérieure.....	120 M
- Budget National du Dahomey (Investissement).....	5 M
- Budget National du Dahomey (Fonctionnement).....	50 M
	175 M

Les dépenses d'investissement seraient réparties de 1968 à 1970 suivant le tableau ci-après :

Investissement	Coût en millions de F CFA						Observations
	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL	
Recherches générales			45	45	35	125	financement BN 5M

Le Dahomey prépare actuellement une demande au Fonds Spécial des Nations Unies en vue du financement de ces études.

3.2. Recherches particulières

3.2.1. Situation actuelle

Les recherches particulières, actuellement terminées ont permis de mettre en évidence du Sud au Nord les principales ressources suivantes (voir carte des principales ressources minières prospectées).

- Le calcaire d'Onigblo

Le gisement situé à 18 km au Nord de Pobé renferme au minimum 10,5 millions de tonnes de calcaire, 3,7 millions de tonnes d'argile recouverts par 1,5 millions de m3 de mort-terrain. Le calcaire est morcelé à la partie supérieure et massif à la partie inférieure. Il contient entre 75 et 95 % de CO_3 Ca.

Son exploitation en vue de la fabrication du ciment se heurte à un problème de drainage, le gisement étant situé au fond d'une cuvette.

- Le marbre de Dadjo

Deux bancs affleurants de marbre gris bleuté situés de part et d'autre de l'Ouémé près de Dadjo au Nord-Ouest de Kokoro renferment au minimum 2 millions de tonnes de marbre. Un autre gisement sur la rive droite de l'Okpara à la latitude Nord de 8° 12' renferme du marbre blanc en quantité plus faible.

DAHOMEY

RESSOURCES MINIÈRES A PROSPECTER

NIGER

HAUTE - VOLTA

MALANVILLE

Alibori

Pendjari

Mekrou

KANDI

URANIUM

NATITINGOU

DJOUGOU

PARAKOU

Ouémé

Mono

SAVALOU

DIAMANT

Couffo

KÉTOU

ABOMEY

POBÉ

APLAHOUÉ

LOKOSSA

ATHIÉMÉ

ALLA

PORTO-NOVO

COTONOU

OUIDAH

T O G O

N I G E R I A

PHOSPHATE
URANIUM
GYPSE

- l'or de la Perma

Le placer situé à 30 km au Sud-Est de Natitingou a été découvert en 1936 et exploité à partir de 1939. Il a déjà produit 933 kg d'or principalement alluvionnaire.

Le BRGM a étudié de nouvelles alluvions renfermant 11 g par m3, des filons de quartz encaissés dans des roches vertes renfermant de 0 à 20 g pa' m3 et exceptibnnellement 100 g, des filons encaissés dans des quartzites renfermant de 65 à 75 g, mais les quantités sont limitées (100 kg environ).

L'exploitation par l'Administration va se poursuivre. Parallèlement les habitants de la région seront initiés à la technique de l'orpaillage capable de fournir 65 kg d'or entre la Perma et la Sinaicire.

- le fer du N

Le gisement situé au Nord de la réserve du W du Niger a été découvert en 1935. L'étude faite en 1960 par le B.R.G.M. a relevé l'existence de 250 millions de tonnes de minerai de fer à 50 % de teneur. Le gisement n'est pas exploitable actuellement par suite de son éloignement et de la teneur assez faible du minerai. Une prospection plus récente a révélé l'existence de minerai sur la rive droite du Niger, plus en aval à proximité de la frontière de la Nigeria.

- autres minerais

Des recherches particulières ont également mis en évidence des gisements de bien moindre importance (Ilmenite du Couffo, rutile près de Tchaourou, Djougou, Kouande, chromite près de Tanguieta).

La recherche du pétrole est en cours actuellement dans le sédimentaire côtier. Un permis avait été accordé à la CABOL, ENTERPRISE LIMITED OF TORONTO. L'utilisation du gas exploder dans des travaux de sismique réflexion n'a mis en évidence que des fractures sans atteindre le socle. Un nouveau permis a été accordé à l'UNION OIL OF CALIFORNIA. La prospection sismique en mer effectuée jusqu'à 30 km en mer a relevé que le Sédimentaire était encore épais à 15 km en mer (épaisseur 4 000 m) et qu'un grosse anomalie existait vers Semé Podji.

L'étude de cette anomalie par calculatrice électronique est actuellement en cours. Si ses conclusions étaient favorables, elle serait suivie d'un premier forage en 1966-1967 et d'autres forages de 1968 à 1972.

L'exploitation éventuelle du pétrole n'interviendrait donc pas avant 1973.

La Société Américaine a engagé 100 M dans la première étude qui sera terminée en 1967 et devra engager 400 M tous les cinq ans pour de nouvelles études.

3.2.2. Orientations

Il convient de lever certaines indéterminations concernant des minerais intéressants connus seulement par quelques indices.

3.2.3. Objectifs

La direction des Mines voudrait en 1970 connaître les possibilités effectives concernant le phosphate, le gypse, la lignite, le diamant et l'uranium.

3.2.4. Investissements

3.2.4.1. Etude du phosphate

Si les indices de phosphates sont connues depuis longtemps (découverts en 1908.) les recherches ne commencèrent vraiment qu'en 1952. Elles furent interrompues au Dahomey après la découverte d'un important gisement au Togo, puis, reprises de 1954 à 1958.

Elles montrent que le niveau industriel exploité au Togo est moins épais et moins riche au Dahomey.

Les études ne sont pas terminées. Il convient de les achever en exécutant en particulier plusieurs lignes de sondage dans les secteurs de Cotonou, Lobogo-Bapodji, Bopa, Toffo, Xpomé et Pobé.

Les études seraient entreprises par une équipe de la Direction des Mines et coûteraient 3 M.

3.2.4.2. Recherche de gypse

Des indices ont été découverts entre Bopa et Athiémé. La prospection qui serait faite par une équipe de la Direction des Mines coûterait 3 M. Le gypse pourrait être utilisé dans la fabrication du ciment. Une cimenterie de 100 000 T en consommerait 5 000 T par an.

3.2.4.3. Recherches de lignite

Les forages exécutés dans le bassin sédimentaire côtier ont révélé l'existence de lignite dans la région de Locogba. La prospection exécutée par une équipe de la Direction des Mines coûterait 3,3 M.

3.2.4.4. Recherches d'uranium

La Commission de l'Energie Atomique Française est autorisée à étudier les indices uranifères dans le bassin côtier et dans le bassin de Xandi. L'étude serait entièrement financée par la France.

3.2.4.5. Récapitulation

INVESTISSEMENTS	Coût en millions F CFA						OBSERVATIONS
	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL	
Recherche de pétrole						p.m.	en cours
Etude du phosphate	3					3	
Recherche de gypse	3					3	
Recherche de lignite		3,3				3,3	
Recherche de diamant						p.m.	C.E.A.
Recherche d'uranium						p.m.	C.E.A.
Imprévus			0,7			0,7	
Total.....	6	3,3	0,7			10	

3.3. Récapitulation "ressources minières"

INVESTISSEMENT	Coût en millions F CFA						OBSERVATIONS
	1966	1967	1968	1969	1970	Total	
Recherches générales			45,0	45,0	35,0	125	Financé T BM 5 M
Recherches particulières	6	3,3	0,7			10	
Total.....	6	3,3	45,7	45,0	35,0	135,0	Financé T BM 5 M

4 - RECAPITULATION GENERALE "RESSOURCES DU SOUS-SOL"

INVESTISSEMENT	Coût en millions F CFA						OBSERVATIONS
	1966	1967	1968	1969	1970	Total	
Cartographie	15,5	14,0	8,5			38,0	
Eaux souterraines	75,0	110,0	50,0	10,0		245,0	
Ressources minières			45,0	45,0	35,0	135,0	Financé T BM 5 M
Total.....	90,5	124,0	103,5	55,0	35,0	418,0	Financé T BM 5 M

CHAPITRE N° XII

INDUSTRIALISATION

I - SITUATION ACTUELLE

Le DAHOMEY est actuellement peu industrialisé. Les industries existantes implantées principalement dans le Sud du Pays sont surtout des industries de transformation de produits agricoles. Il faut citer :

- Les huileries de palme d'AZOZON, ALRANKOU, GBADA et BOHICON pouvant produire 13 000 T. d'huile

- L'huilerie de palmiste de COTONOU pouvant traiter 40 000 T. de palmistes

- Les usines d'égrenage de COTON de BOHICON, SAVALOU, DJOUGOU, NDALI et KANDI pouvant traiter 10.000 T. de coton graines pour produire 3500 T. de coton fibre.

- La brasserie de COTONOU

II - ORIENTATIONS

Le développement de l'industrialisation dépend des principaux facteurs suivants :

2.1. Les matières premières

Le calcaire d'ONIGHLO, le marbre de DADJO et le fer du N sont les seuls potentiels connus actuellement.

Les produits agricoles les plus importants sont les produits du palmier, le coton et l'arachide.

2.2. L'énergie

L'énergie calorifique

Elle est produite soit à partir des carburants liquides importés soit à partir de produits végétaux tels que les rafles de palme et coques de palmiste. Le bois assez rare au DAHOMEY est peu utilisé.

./.

Actuellement les carburants tous d'importation sont vendus à COTONOU ville aux prix suivants :

- essence.....36,70 frs le litre
- pétrole.....27,80 frs le litre
- gas oil.....26,60 frs le litre

Un nouveau centre de stockage de fuel léger et lourd à construire près du port permettra d'importer des carburants nettement moins chers. Les prix suivants sont donnés sous toutes réserves :

- fuel léger.....7,40 frs le litre
- fuel lourd.....9,40 frs le kilogramme.

Soucieux de tirer de son sous-sol les combustibles nécessaires à son développement le DAHOMEY poursuit des recherches actives de pétrole et doit entreprendre des recherche de lignite.

L'énergie électrique d'origine thermique

Une centrale installée à COTONOU alimente OUIDAH, COTONOU et PORTO NOVO. Une autre centrale alimente ABOMEY et BOHICON et une troisième PARAKOU. A l'exception d'ABOMEY et BOHICON toutes les distributions ci-dessus ont été confiées à la Compagnie Centrale de distribution d'énergie électrique (C.C.D.E.E.).

Cette dernière pratique les tarifs suivants depuis le 1er janvier 1964.

- KWH éclairage.....32,00 frs
- KWH force motrice BT.....20,00 frs
- KWH force motrice HT.....13,50 frs.

L'étude jointe en annexe montre que la compagnie reverse 42 % de ses recettes à l'Etat et aux collectivités .

L'énergie électrique d'origine hydraulique

Un important projet d'aménagement hydro-agricole du Mono est en cours d'étude. Il prévoit les quatre barrages suivants :

./.

Localités	Puissance installée	Productibilité
NANGBETO	31 000 KW	116 000 000 KWH
NANGBETO aval	14 000 KW	60 000 000 KWH
TETETOU amont	30 000 KW	123 000 000 KWH
ADJARALA	40 000 KW	116 000 000 KWH
	115 000 KW	465 000 000 KWH

Les possibilités de production d'énergie électrique seront alors très supérieures aux besoins du DAHOMEY et du TOGO réunis. Les prix d'énergie beaucoup plus bas favoriseront largement l'implantation de nouvelles usines. Toutefois ces aménagements ne seront pas achevés au cours du plan.

2.3. La main d'oeuvre

La stabilisation et mieux encore l'abaissement du prix de la main d'oeuvre ne peuvent que favoriser l'industrialisation. Actuellement le S.M.I.G. est à 31,40 frs au DAHOMEY.

2.4. Les transports

Les transports ferroviaires coûtent 5 frs la TK. Les transports routiers coûtent environ 13 frs la TK. Ils jouent un rôle prépondérant lorsque le lieu d'extraction des matières premières est loin des centres de consommation.

Pour les matières premieres importées, l'ouverture du port de COTONOU le 19 décembre 1964 entrainera un réduction des frais d'amenée.

2.5. Les débouchés

Les débouchés dahoméens sont relativement étroits. Une politique commune avec le TOGO en particulier, doit permettre d'harmoniser les efforts et d'étendre les débouchés en vue d'une meilleure rentabilité des nouvelles industries.

2.6. Les prix

Ils doivent être compétitifs avec ceux des produits importés. Les protections douanières sont illusoires, les frontières du DAHOMEY étant très étendues et par suite très perméables.

En définitive, le DAHOMEY devra porter son effort sur les industries utilisant des matières premières bien inventoriées, proches des centres de consommation et pour lesquels des débouchés suffisants sont assurés.

./.

III - OBJECTIFS

Les deux objectifs principaux du plan concernent la construction
- d'une cimenterie traitant le calcaire et l'argile d'ONIGBLO
- d'un complexe textile traitant la production cotonnière du DAHOMEY.

IV - INVESTISSEMENTS

4.I. Industries minérales

4.1.1. Cimenterie

Les matières premières utilisées seront le calcaire et l'argile d'ONIGBLO. Les réserves minérales de I0.500.000 T. de calcaire et de 3.700.000 T. d'argile sont suffisantes pour alimenter une cimenterie de I00.000 T. pendant près de 60 ans. L'exploitation de la carrière pose cependant un problème de drainage ; le gisement situé dans une cuvette étant inondable en saison de pluies. Ce problème doit être examiné en priorité.

En cas d'impossibilité de drainage, il faudrait stocker le calcaire en plein vent et l'argile sous couvert pour continuer à produire en période de pluies. L'arrêt de l'usine pour entretien se ferait évidemment en saison des pluies pour réduire les quantités à stocker.

Les autres matières premières, gypse et alumine seraient importées. Une recherche de gypse sera entreprise au cours du prochain plan pour tenter d'extraire le gypse du DAHOMEY.

L'énergie utilisée sera vraisemblablement le fuel. L'utilisation de coques de palmiste ne parait pas possible si l'on veut que les produits fabriqués répondent aux normes industrielles.

La main d'oeuvre sera celle de la région de POBE pour l'extraction du calcaire et de l'argile et de la région de POBE ou de COTONOU pour la fabrication du ciment (suivant l'implantation de l'usine). La main d'oeuvre est cependant moins cher à POBE qu'à COTONOU.

Les transports jouent un rôle très important. En supposant l'installation d'une usine de I00.000 T. les quantités à transporter seraient les suivantes :

Usine à ONIGBLO

SENS COTONOU-ONIGBLO

Gyspe.....5 000 T.
Alumine.....3 000 T.
Hydrocarbures.....I4 000 T.

TOTAL..... 22 000 T.

SENS ONIGBLO-COTONOU

Ciment.....I00 000 T.

TOTAL DANS LES DEUX SENS.....I22 000 T.

Usine à COTONOU

Sens COTONOU-ONIGBLO

Hydrocarbures pour carrière.....5 000 T.

SENS ONIGBLO-COTONOU

Calcaire.....I80 000 T.
Argile..... 60 000 T.

TOTAL..... 240 000 T.

TOTAL DANS LES DEUX SENS..... 245 000 T.

Le tonnage à transporter est deux fois plus faible si l'usine est implantée à ONIGBLO plutôt qu'à COTONOU. Le transport dans les deux sens est également mieux équilibré. Ces élements militent en faveur d'une implantation de l'usine à ONIGBLO.

Par ailleurs, il faut investir 950 millions dans les travaux de voie et I30 millions dans le matériel ferroviaire pour une usine de I00 000 T. implantée à ONIGBLO.

Le coût du transport serait en principe de 5 frs la T.K.

Par route, il faut investir 720 millions dans les travaux de voie. L'investissement en matériel de transport routier n'a pas été chiffré. Le coût du transport n'a pas été calculé.

Le détail des opérations ci-dessus est donné en annexe.

./.

Le choix du mode de transport reste à fixer. Les élements précédents militent cependant en faveur du rail.

Les débouchés

Il est raisonnable de tabler sur les débouchés suivants :

- DAHOMEY.....60 000 T.
- TOGO.....30 000 T.

TOTAL.....90 000 T.

Compte tenu de l'accroissement possible de la consommation, une usine de I00 000 T. devrait convenir en première étape. Des débouchés vers la NIGERIA sont possibles.

Le prix de revient

Une étude préminaire montre que le ciment produit coûterait 8 000 frs CFA au lieu de 9 500 frs pour le ciment importé.

Pour faire aboutir l'opération cimenterie le DAHOMEY a passé un contrat de 4I millions avec la Société KRUPP au terme duquel elle s'engage a trouver 80 % des capitaux si l'étude de feasibility actuellement en cours est positive. Des pourparlers ont eu lieu également avec HUMBOLD, KLOCKNER, LAFARGE et UFIDA.

En définitive, l'opération coûterait approximativement 2980 millions de frs CFA.

L'usine pourrait fonctionner à partir de I970.

4.1.2. Marbrerie

La matiere première serait à extraire à DADJO à 44 Kms à l'Ouest de KOKORO. Le marbre gris bleuté affleure. Il peut être extrait par perforation et éclatage à l'aide de coins spéciaux. Le tonnage dépasse 2 000 000 T.

Le marbre découpé en blocs de 2 à 4 m3 serait transporté par la route jusqu'à KOKORO pour être chargé sur wagon.

Le marbre serait soit découpé et poli à COTONOU, soit expédié à l'étranger. En NIGERIA des expéditions de blocs de marbre se font à destination de l'ITALIE.

./.

Il est cependant à craindre que les débouchés soient limités au DAHOMEY et à l'exportation éventuelle vers l'EUROPE. (le TOGO a du marbre encore inexploité).

Se référant aux premiers investissements faits en NIGERIA il faudrait compter un investissement privé de 30 millions environ qui pourrait intervenir éventuellement en 1967.

4.1.3. Sidérurgie

Les réserves de minerai du [illegible] sont très importantes (250 000 000 T. La couche de minerai de 3 à 3,50 m d'épaisseur est recouverte par 6 m de stériles. La teneur en fer est de 50 % environ. D'autres réserves ont été reperées vers NADECALI.

Ces réserves ne sont pas exploitables dans la conjoncture actuelle compte tenu de leur éloignement et de leur teneur insuffisante.

Toutefois, l'implantation d'une industrie sidérurgique en NIGERIA, sur le bord du Niger pourrait assurer un débouché au fer du DAHOMEY. L'industrie qui produirait pour la NIGERIA, le DAHOMEY et le NIGER serait approvisionnée par la voie d'eau à partir des gisements d'AGBAJA (en NIGERIA) et de NADECALI et du N (au DAHOMEY) et de SAY (au NIGER), le fleuve Niger étant rendu navigable par la construction d'un important barrage en NIGERIA.

La NIGERIA qui possède du minerai (90 000 000 T.) de l'énergie (la lignite et houille blanche dans l'avenir) et un marché important (100 000 T/an) produirait du fer pour les trois pays.

Le DAHOMEY fournirait une partie du minerai et achèterait le fer à la NIGERIA (6 000 T/an).

Cette réalisation ne verra pas, semble t-il, le jour avant la fin du prochain plan.

4.1.4. Briqueterie

Une briqueterie utilisant de l'argile extraite au bord du lac NOKOUE était installée au Nord de COTONOU. Elle a fermé ses portes car les produits fabriqués étaient de mauvaise qualité.

Le problème doit être réexaminé. L'étude porterait sur les gisements d'argile, les combustibles, les procédés de fabrication et les débouchés.

Chiffrée à 3 millions cette étude permettrait de disposer de l'avant-projet des installations, d'un devis estimatif et d'un compte prévisionnel d'exploitation.

./.

Elle pourrait être faite dès I966 en tenant compte de l'implantation d'une cimenterie.

La construction serait réalisée ultérieurement avec des capitaux privés. Le financement des travaux n'a pas été porté au prochain plan, la priorité étant donnée à la cimenterie

4.1.5. Récapitulation industries minérales

INVESTISSEMENTS	COUT EN MILLIONS DE FRS CFA						dont Financement privé
	I966	I967	I968	I969	I970	TOTAL	
Cimenterie							
Usine et capitaux social		800	600	600		2.000	I.400
Voie ferrée		300	300	250		850	
Matériel férroviaire			80	50		I30	
Total cimenterie..		I.I00	980	900		2.980	I.400
Marbrerie		30				30	30
Sidérurgie						néant	
Briqueterie	3					3	
TOTAL GENERAL...	3	I.I30	980	900		3.II3	I.430

4.2. Huileries

4.2.1. La SNAHDA

La Société National des Huileries du DAHOMEY est chargée de la gestion des huileries suivantes :

Huileries de palme

AHOZON
AVLAUTOU
GBADA
BOHICON

./.

Huilerie de palmites

COTONOU

A ce titre elle assure la collecte des régimes dans les plantations voisines des usines.

Les difficultés actuelles de gestion pourraient être aplanies moyennant une étude de restructuration de la Société, confiée à un ou plusieurs spécialistes. Cette étude coûterait environ 5 millions Elle serait à faire en priorité dès 1966.

4.2.2. La collecte de régimes

La collecte constitue une dépense importante pour la SNAHDA. Elle pourrait être réduite moyennant une réorganisation des circuits de collecte. L'étude occuperait un expert pendant 2 ans et coûterait 15 millions. Le FED aurait été préssenti pour cette opération.

Les pistes de collecte sont en partie entretenues par la SNAHDA. Une unité lourde d'entretien comprenant 1 pelleteuse, 1 motorgrader, 1 citerne et 1 rouleau assure le rechargement des pistes depuis 1964.

La SNAHDA aurait besoin d'un profileur affecté à chaque usine. Quatre profileurs coûteraient 30 millions.

4.2.3. Les huileries de palme

Actuellement les 11 chaudières que comptent les huileries de palme ont plus de 15 ans d'âge. Leur renouvellement s'impose au cours des cinq prochaines années. Le coût de l'opération estimée à 120 millions serait pris en charge par la SNAHDA à conccurence de 60 millions sur son budget et de 60 millions par voie d'emprunt.

Une huilerie de palme déjà financée par le FED sera réalisée au cours du plan dans la nouvelle palmeraie de HOUIN AGAME. Le coût de l'usine est estimé à 464 millions.

4.2.4. Huileries de palmistes

Cette usine capable de triturer 40 000 T. de palmistes par an a été inaugurée en février 1965. Elle a coûté 784 millions dont 735 provenaient d'un emprunt à la République Fédérale d'Allemagne à 3,5 % remboursable en 15 ans.

Elle peut produire par mois 1.500 T. d'huile et 1.500 T. de tourteaux.

./.

Des équipements complémentaires seraient nécessaires, ce sont,

- Un nouveau magasin pour le stockage des palmistes en sacs (capacité actuelle de stockage 4.000 T. à porter à 8.000 T.) et pour le stockage des tourteaux (capacité actuelle de 2.000 T. à porter à 4.000 T.). Les travaux sont estimés à I8 millions.

- Des travaux d'aménagements pour l'accès à l'usine, le stationnement des camions citernes d'huile et d'essence, l'assainissement des terre-pleins .

Les travaux sont estimés à 8 millions.

- De nouveaux bureaux pour la direction de la SNAHDA à construire dans l'enceinte de l'usine. Les frais d'études et de travaux sont estimés à 22 millions.

Soit au total 48 millions dont 34 millions seraient payés sur le budget de la SNAHDA et I4 millions sur emprunt.

4.2.5. Huilerie d'arachides.

Une usine doit pouvoir traiter au minimum I0.000 T. d'arachides décortiquées ou I4.500 d'arachides non décortiquées.

Or les objectifs I967 et I970 du département du Centre sont les suivants (arachides non décortiquées).

	Production	Consommation	Difference
I967	20.000 T.	7.500 T.	I2.500 T.
I970	26.000 T.	8.200 T.	I7.800 T.

Compte tenu des défaillances possibles dans le domaine agricole il convient de prévoir les études sur le prochain plan. (3 millions) et les travaux sur le plan suivant.

L'usine serait implantée à BOHICON à côté de l'huilerie de palme pour profiter des installations existantes. Elle coûterait 300 millions.

./.

4.2.6. Récapitulation huileries

INVESTISSE ENTS	COUT EN MILLIONS DE FRS CFA						DONT FINANCE ENT DU BUDGET SNAIDAM
	I966	I967	I968	I969	I970	TOTAL	
Etudes restructuration	5					5	0
Collecte des régimes							
Etudes des circuits	8	7				I5	0
Matériel d'entretien	I5	I5				30	0
Huileries de palme							
Renouvellement des chaudières	24	24	24	24	24	I20	60
Huilerie de HOUIN AGAME						p.m.	
Huilerie de palmistes							
Equipement complémentaire	8	I8	22			48	34
Huilerie d'arachides							
Etude				3		3	
TOTAL.....	60	64	46	27	24	22I	94

4.3. Industries textiles

4.3.1. Usines d'égrenage de coton

La production de coton graine de 4.700 T. en I963 atteindra en principe 8.000 T. et I4.000 T. en I970.

Actuellement la CFDT possède les 5 usines suivantes pour l'égrenage du coton.

Usine de BOHICON	3.500 T.
Usine de SAVALOU	I.500 T.
Usine de DJOUGOU	I.000 T.
Usine de N'DALI	I.000 T.
Usine de KANDI	3.000 T.
	I0.000 T.

./.

Les objectifs de production cotonnière la conduiront à procéder aux opérations suivantes :

I969	Création usine PARAKOU (en tête de ligne du chemin de fer)	6.000 T.	50 millions
	Extension usine de KANDI	+ 3.000 T.	I5 millions
	Fermeture usine N'DALI(trop vétuste)	- I.000 T.	
		8.000 T.	65 millions.

Les possibilités de traitement en fin I969 seront de 2 alors de I8.000 T., supérieures de 28 % aux perspectives de production en fin de I970.

Les travaux seront financés par la CFDT qui empruntera éventuellement à la Caisse Centrale de Coopération Economique.

4.3.2. Complexe textile de COTONOU.

Le complexe fabriquerait de 40 à 50 % du tonnage de textiles consommé par le DAHOMEY soit environ 700 T. de tissus.

Les matières premières seront le coton "Allen supérieur" produit par le DAHOMEY. Le complexe absorberait 840 T. de coton fibre soit 2.5 0 T. de coton graine (quantité nettement inférieure, à la production previsible de I965 4.700 T.).

L'eau necessaire au complexe serait fournie par le réseau urbain à raison de I.000 m3/j. La fourniture de cette importante quantité d'eau est subordonnée à la réalisation du programme d'extension de l'alimentation en eau de COTONOU.

L'énergie électrique serait produite par l'usine ou fournie par le réseau urbain. Dans le premier cas, l'usine devrait installer une centrale de 3.200 KVA alors que dans le second cas l'investissement serait à la charge de la C.C.D.E.E. En contre partie le courant serait moins cher du fait du jeu des taxes.

La main d'oeuvre serait essentiellement dahoméenne. Seul le personnel de direction serait provisoirement du personnel expatrié. Il serait distribué I20 millions de salaire par an.

Le transport du coton depuis les usines d'égrenage jusqu'au complexe textile serait peu important (au total 840 T. de coton fibre à transporter) de préférence par le rail.

./.

Les débouchés seraient purement dahoméens. Au cours des II premiers mois de I964, le DAHOMEY a importé I.638 T. de tissus. L'usine produira 700 T. soit 43 % de l'importation précedente.

La production annuelle serait la suivante :

3900.000 m de tissus imprimés de I22 cm.

Les prix de revient devraient être compétitifs avec les prix d'importation, or ces derniers sont de I92 frs CFA avec douane et de I62 frs sans douane.

L'étude préliminaire fait apparaître un prix moyen hors douane de I30 frs le mètre.

La construction du complexe textile a fait l'objet d'un protocole entre le DAHOMEY, les sociétés SOCALTRA et SACM.

L'opération coûterait I.500 millions de frs CFA y compris le capital social.

Le complexe comprendrait en particulier :

- Une filature de 7.000 broches
- Un atelier de tissage avec I68 métiers
- Un atelier de finissage, teinture, impression

4.3.3. Récapitulation industries textiles

INVESTISSEMENTS	COUT EN MILLIONS DE FRS CFA						DONT FINANCEMENT PRIVE
	I966	I967	I968	I969	I970	TOTAL	
Usines d'égrénage							
Création usine PARAKOU				50		50	50
Extension usine KANDI				I5		I5	I5
Fermeture usine N'DALI							
Total usine égrenage				65		65	65
Complexe textile							
Usine et capital social	600	600	300			I500	I000
Total complexe textile	600	600	300			I500	I000
TOTAL GENERAL.....	600	600	300	65		I565	I065

./.

4.4. Petites industries

4.4.1. Traitement de bourres de coco à COTONOU

La bourre de coco proviendra des cocoteraies du littoral.

L'énergie électrique sera fournie par l'électrification urbaine la main d'oeuvre évaluée à 45 agents permettra de résorber particllement le chômage qui sévit à COTONOU.

L'usine doit normalement produire 300 T/an de fibres pour matelas, ficelles et cordes. Elle sera gérée par la municipalité qui financera sur son budget 1965 les travaux et équipements estimés à 12 millions.

4.4.2. Fabrication de sacs de jute à COTONOU

La Société Textile Dahoméenne fabriquera les sacs à partir de jute importé des INDES (500 T/an).

L'énergie électrique sera fournie par l'électrification urbaine, la main d'oeuvre évaluée à 13 agents sera Cotonnoise.

L'usine produira 600.000 sacs dont 400.000 pour le DAHOMEY, 100.000 pour le NIGER et 100.000 pour le TOGO.

L'investissements de 38 millions sera réalisé en 1965 par le secteur privé.

4.4.3. Scierie

L'Administration désire monter à COTONOU une scierie pour débiter les tecks de 30 cm de diamètre et plus, obtenus par éclaircies des plantations actuelles.

L'énergie électrique sera fournie par l'électrification urbaine la main d'oeuvre évaluée à 23 agents comprendra une partie du personnel des Eaux et Forêts déjà en service.

L'usine produira 1.000 m3 de bois en première année puis 1.500 et 2.000 m3.

L'investissement s'élévera à 18 millions pour un tracteur avec treuil, un camion grumier et du matériel de scierie installé sous un hangar de 250 m2.

./.

4.4.4. Montage de voitures à COTONOU

Le concessionnaire Citroën et d'autres actionnaires montent une usine pour l'assemblage des éléments semi-ouvrés importés en vue de la production de 600 voitures par an.

L'energie électrique sera fournie par le réseau urbain. La main d'oeuvre évaluée à 46 agents proviendra en majeure partie du personnel existant (40).

L'investissement de 40,5 millions entièrement privé est en cours de réalisation.

4.4.5. Rechapage de pneus à COTONOU

Pour rechaper environ 3000 pneus par an il faudra 2I T. de gomme et de solvants.

L'énergie électrique sera produite par l'usine. La main d'oeuvre sera limitée à II agents. L'investissement de 6,5 millions sera réalisé sur fonds privés.

4.4.6. Fabrication de feuilles d'aluminium

L'usine importera l'aluminium.

L'énergie électrique sera fournie par le réseau urbain. La main d'oeuvre évaluée à 53 ouvriers sera Cotonnoise.

L'usine produira 300 T. de feuilles d'aluminium.

L'investissement sera financé par une société canadienne à participation dahoméenne. La montant de l'investissement est de 32,5 millions.

./.

4.4.7. Récapitulation petites industries

INVESTISSEMENT	COUT EN MILLIONS DE FRS CFA						OBSERVATIONS
	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL	
Traitement de bourre de coco						p.m.	finant. 1965
Fabrication sacs de jute						p.m.	" 1965
Scierie	9	9				18	" public
Montagne de voitures						p.m.	" 1965
Rechapage de pneus	6,5					6,5	" privé
Fabrication de feuilles aluminuim	32,5					32,5	" "
TOTAL.....	48	9	-	-	-	57	

Dont financement privé 39 M.

financement public 18 M.

57 Millions.

./.

4.5. Récapitulation générale des industries

INVESTISSEMENT	COUT EN MILLIONS DE FRS CFA						FINANCEMENT PRIVE
	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL	
INDUSTRIES MINERALES							
Cimenterie		1.100	980	900		2.980	1.400
Marbrerie		30				30	30
Sidérurgie							néant
Briqueterie	3					3	0
HUILERIES							
restructuration SNAHDAH	5					5	0
Collecte des régimes	25	22				45	
Huileries de palme	24	24	24	24	24	120	60
Huilerie de palmiste	8	18	22			48	34
Huilerie d'arachides (études)				3		3	
INDUSTRIES TEXTILES							
Usines d'égrenage				65		65	65
Complexe textile	600	600	300			1500	1000
PETITES INDUSTRIES	48	9				57	39
	711	1803	1326	992	24	4856	2628

Financement privé : 2628 Financement public : 2228 = 4856